



Rapport d'Activité 2015

ALTHEA

8 rue du Vieux Temple - Grenoble -

Siren: 779559368 - Code APE 8790 B -

Oasis 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

Appart 38

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble

Espace Pléiade

8 rue du Vieux Temple
38 000 Grenoble



Sommaire

Avant-Propos

p.3

- Le Mot de la Présidente, Mme Marie-Thérèse BORDE
- Le Mot du Directeur, M. Alexis VAUSSENAT

Chapitre 1. L'Association ALTHEA

p.7

Chapitre 2. Oasis 38

p.15

Chapitre 3. L'Appart' 38

p.57

Chapitre 4. Espace Pléiade

p.117

Avant-Propos

Le Mot de la Présidente, Mme Marie-Thérèse BORDE

Au mois de juillet, il y aura deux ans qu'Alexis Vaussenat a pris ses fonctions de Directeur et qu'une nouvelle gouvernance s'est mise en place.

Le bilan de ces deux années est très positif grâce aux efforts de chacun. Les objectifs que nous nous étions fixés à court terme ont été tenus. Le climat social s'est apaisé, la situation financière s'est améliorée, tout en restant cependant fragile et les missions qui nous sont confiées ont pu être assumées dans les conditions que nous avons souhaitées les meilleures possibles.

Cependant, même si l'Association s'est redressée sur le plan comptable concernant les exercices 2014 et 2015 l'avenir budgétaire reste très préoccupant. En effet, si la situation financière a pu être remise à l'équilibre c'est au prix d'énormes sacrifices. La décision de ne pas embaucher de chef de service pèse lourdement sur la charge de travail du Directeur. Les restrictions budgétaires pénalisent également les professionnels dans la prise en charge matérielle ou culturelle des publics qui leur sont confiés.

La suppression de certaines subventions, l'augmentation des charges et du coût de la vie face à un budget en diminution nous contraignent à rechercher des solutions pour permettre à l'Association de continuer à assurer ses missions.

A ce souci budgétaire s'ajoute le besoin de renforcer le Conseil d'Administration qui s'épuise face à la lourdeur des responsabilités et à la complexité des tâches qui lui incombent.

Toutes ces préoccupations ne sont pas nouvelles puisqu'elles figuraient déjà, dans le rapport d'activités de 2013 qui se concluait sur ce constat :

« Aujourd'hui, nous ne pouvons plus rester seuls. C'est en nous unissant que nous pourrons :

- Garantir un accompagnement de qualité au quotidien.
- Conserver pour nos professionnels des conditions de travail conformes à nos valeurs.
- Eviter que nos administrateurs ne s'essouffent face au professionnalisme que requiert maintenant la gestion de nos associations »

Le Conseil d'Administration s'est fixé comme objectif pour cette année 2015 de réfléchir aux différentes formes possibles de rapprochement avec d'autres associations tout en voulant conserver les valeurs qui lui sont propres.

Plusieurs sortes de rapprochements peuvent être envisagées : mutualisation, fusion/absorption, filialisation...

Avant même que nous ayons avancé dans notre réflexion, nous avons été sollicités par plusieurs partenaires qui souhaitaient étudier l'opportunité d'un rapprochement avec ALTHEA. Nous avons donc reçu la Fondation Boissel, Le Nid, France-Horizon (ex CEFR) Le Relais Ozanam, ALC Nice. A ce jour notre choix n'est pas encore arrêté.

Nous avons cependant une option favorable pour une démarche de filialisation qui nous semble répondre au mieux à nos attentes. Nous ne voulons pas agir dans la précipitation et nous nous donnons le temps de choisir la solution qui correspondra le mieux à notre philosophie et à nos valeurs.

Les décisions se prendront au cours des prochains mois. Mais dès à présent nous sommes bien conscients qu'il nous faudra faire le « deuil » du fonctionnement qu'a connu ALTHEA pendant des années et nous mesurons ce que cette démarche peut générer d'anxiété chez les salariés. Nous mettrons tout en œuvre pour préserver les intérêts de chacun.

D'autres chantiers ont mobilisé le CA au cours de l'année 2015.

Nous nous sommes interrogés sur la meilleure façon de préparer le départ à la retraite de notre comptable.

Fallait-il envisager un recrutement ?

Externaliser notre comptabilité ?

Mutualiser notre comptabilité avec une autre association ?

Accélérer la démarche de rapprochement avec une autre association ?

Nous avons fait le choix de ne pas amalgamer les deux problèmes et de traiter de manière séparée le recrutement d'un comptable et la démarche de rapprochement avec une autre association.

Nous avons donc eu le plaisir d'accueillir Séverine Bricon en remplacement de Monique Ventura dès le mois de Décembre 2015.

Soucieux de rétablir une image positive de l'Association nous avons rencontré nos partenaires financiers soit à la DDCS soit à la Mairie de Grenoble.

Madame Jacta, adjointe à la santé de la ville de Grenoble et Madame Sanchis cadre municipal au Pôle Santé de la ville de Grenoble souhaitent un travail plus en proximité et plus visible sur le terrain afin de continuer à subventionner nos actions.

Le Conseil d'Administration a dû également prendre une décision concernant le service Pléiade en raison des incertitudes de financement de ce service. En effet l'Etat a décidé que le budget AVDL serait désormais sur une autre ligne budgétaire abondée par les communes pénalisées sur le non-respect des règles sur le logement.

Cette décision perturbe profondément le financement des dispositifs AVDL et remet en question leur pérennité.

Nous n'avons toujours pas touché, à ce jour, le reliquat 2014 et cette absence de financement pèse lourdement sur le budget d'ALTHEA.

Cependant nous sommes convaincus de l'utilité et de la qualité du service rendu en direction d'un public très spécifique et nous avons donc pris la décision de continuer à assumer ce service. Nous avons reçu le soutien de la DDCS dans cette prise de décision. L'inspection réalisée par l'IGAS confirme l'utilité de ce dispositif sur le territoire mais souligne le manque de moyens.

Si l'absence de financement devait se pérenniser nous serions malheureusement contraints de revenir sur notre décision.

L'année 2015 tout en permettant de consolider les avancées obtenues depuis juillet 2014 nous a permis de mesurer les faiblesses et les points à améliorer pour assurer la pérennité de l'Association. Le Conseil d'Administration compte sur la compréhension et le soutien des équipes d'Oasis, de l'Appart, et de Pléiade pour mener à bon terme le travail de rapprochement avec une autre association.

Nous sommes conscients de l'inquiétude que peut générer une telle démarche aussi bien pour les salariés que pour les personnes accueillies mais nous tenons à rappeler que le choix que nous avons fait il y a deux ans d'assurer la survie de l'Association reste notre objectif prioritaire.

Marie-Thérèse Borde

Le Mot du Directeur, M. Alexis VAUSSENAT

Dans la continuité de l'année 2014, nous avons consolidé en 2015 nos actions tant sur le plan administratif, comptable, maintenance, qu'éducatif.

Nous avons gagné en sérénité et professionnalisme dans le cœur de notre métier qui est l'accompagnement des personnes les plus fragiles même si l'évolution des publics accueillis a rendu la tâche plus complexe et ce sur les 3 services.

Le présent rapport d'activité a été rédigé avec la contribution des professionnels d'ALTHEA. Sa vocation est de rendre compte des aspects quantitatifs et qualitatifs de l'accueil et de l'accompagnement réalisés. Au-delà de ces éléments, il a pour ambition de permettre au lecteur de se faire une idée de la vie de notre association, des personnes qui y sont accompagnées, de celles qui y travaillent et de ce qui les anime.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnels d'ALTHEA pour l'engagement et la profondeur avec lesquels ils contribuent, au quotidien, à faire vivre l'établissement de manière à la fois humaine et professionnelle. Je remercie nos partenaires et nos interlocuteurs à la DDCS et au Conseil Départemental de nous apporter le cadre dans lequel cet engagement est possible.

Alexis Vaussenat



Chapitre 1 : ALTHEA

Sommaire

- I. **2015, année charnière**

- II. **Mobilisés** p.9
 - 1. Ambiance apaisée
 - 2. Nouvelle organisation pour une meilleure implication

- III. **Un environnement fluctuant** p.9
 - 1. Le paysage associatif local en évolution
 - 2. Augmentation de la précarité
 - 3. Quand l'actualité rattrape la réalité

- IV. **De l'importance de rationaliser les dépenses** p.11
 - 1. Téléphonie : des économies sur toute la ligne
 - 2. Deux postes clefs à déverrouiller

- V. **Réflexion sur le levier *Banque Alimentaire*** p.13
 - 1. Le principe
 - 2. Approche administrative et statistique
 - 3. Logistique

ALTHEA

I. 2015, l'année charnière

Une année pleine d'exercice pour la nouvelle direction qui a pris ses fonctions en juillet 2014. L'année 2015 représente véritablement l'année charnière pendant laquelle il s'est agi, pour tout un chacun, de s'approprier ce changement et de s'inscrire dans un dynamique positive et constructive.

II. Mobilisés

2.1 Ambiance apaisée

Les tensions aigues se sont apaisées et, au fil de l'année, l'anxiété et le stress générés par les événements 2014 ont laissé place à des échanges et discussions intéressants, à une forme de confiance restaurée, à l'envie de se remobiliser.

2.2 Nouvelle organisation pour une meilleure implication

Les modalités de déroulement des réunions hebdomadaires ont évoluées et favorisent une rationalité et une traçabilité des actions dites techniques ou générales. (« Qui fait quoi, quand ? »). L'ensemble des salariés interagissant avec l'équipe éducative est présent et apporte son éclairage sur les points d'ordre du jour. Dans un même temps, l'étude des situations et le volet « accompagnement » donnent lieu à un partage d'expérience et à des décisions d'équipe.

III. Un environnement fluctuant

3.1 Le paysage associatif local en évolution

L'évolution du paysage associatif local, les fermetures et/ou rachat de structures, les licenciements dont ont fait l'objet certains de nos confrères ont généré une inquiétude globale et la prise de conscience que le paysage associatif local évolue rapidement et qu'il reste insécurisant malgré la pertinence de la mission que nous devons mener auprès des personnes les plus précaires.

3.2 Augmentation de la précarité

L'accompagnement, aujourd'hui, est rendu plus complexe du fait de la précarisation des personnes accompagnées par ALTHEA. Si le principe de non-abandon reste au cœur de

nos préoccupations, nous devons reconnaître que nos pratiques sont impactées par cette réalité matérielle et financière et que nous sommes amenés, parfois, à réinterroger les modalités des accompagnements et plus spécifiquement les limites de notre champ d'intervention.

3.3 Quand l'actualité rattrape la réalité

Ce que le travailleur social vit au quotidien a été porté à la vue de tous citoyens.

La problématique des vagues migratoires, de l'extrême pauvreté de ces populations fuyant leur pays, les prises de position et choix politiques de l'Europe et des gouvernements ont défrayé la chronique et donné à réfléchir aux citoyens de tout bord.



Les vagues de mobilisations généreuses et humanistes émanant du terrain (citoyens, ONG, associations) d'une part et les vagues de violence anti-immigration d'autres part soulignent la nécessité de l'urgence d'une réflexion pour des actions.

L'importance de reconsidérer l'action sociale dans son ensemble et celle des moyens humains et financiers alloués sont indissociables et semblent représenter l'un des leviers à la prise en charge des plus démunis.



IV. De l'importance de rationaliser les dépenses, suite

Lancer un audit téléphonie, adhérer à l'APEF afin de bénéficier de tarifs optimisés, réinterroger notre fonctionnement, reparamétrer les ordinateurs (impression noir par défaut), favoriser l'emploi social (Ulisse 38) pour être en cohérence avec les valeurs portées par l'Association, sont autant de démarches qui ont permis de nettes économies.

4.1 Téléphonie, des économies sur toute la ligne



1) Philosophie

En 2013, nous lançons un audit visant à remettre en question notre solution de téléphonie et mail afin d'optimiser ce poste de dépense tout en conservant un niveau de service en adéquation avec nos besoins.

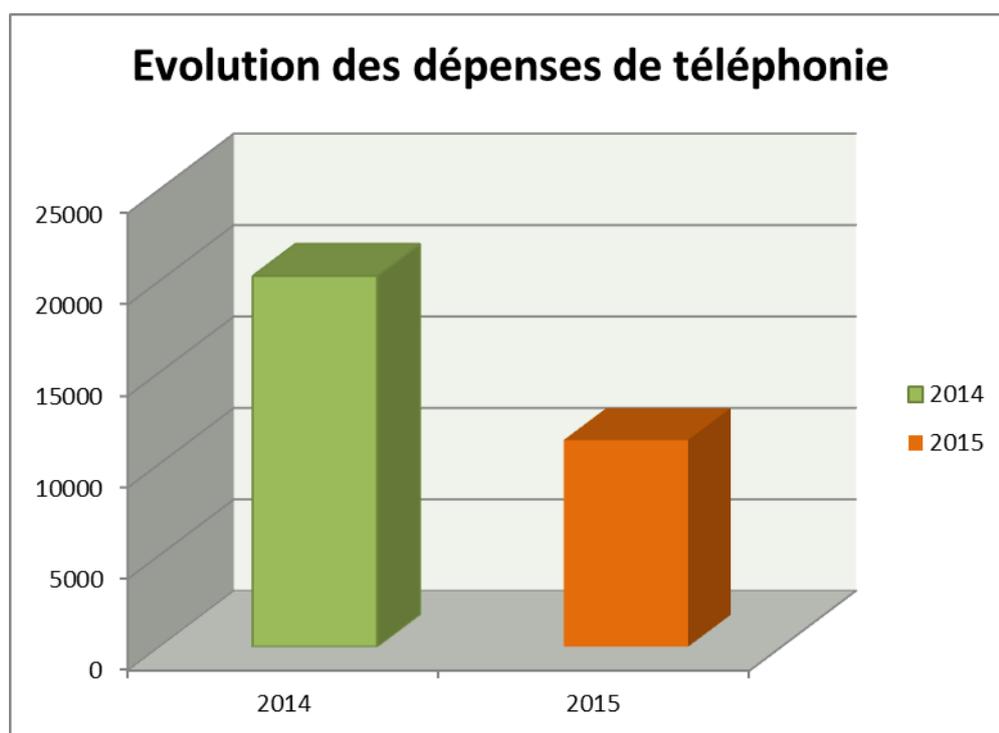
Portables, téléphonie fixe, standard, forfait, contrat, consommations, tout est remis à plat. Le contrat est signé en octobre 2014.

2) Prospective

La démarche se fait en deux temps (téléphonie fixe puis mobile) et sera pleinement effective fin 2016.

Sur 2015, les économies réalisées par rapport à N-1 sont conséquentes et avoisinent les 45 %.

2016 devrait permettre une économie supplémentaire A suivre.



3) Partage d'expérience

Nous avons pris le parti d'informer nos confrères et autres structures confrontés à des contraintes budgétaires similaires aux autres, de la possibilité d'avoir recours à un audit gratuit. Cette démarche s'inscrit dans un processus de parrainage.

4.2 Deux postes clefs à déverrouiller



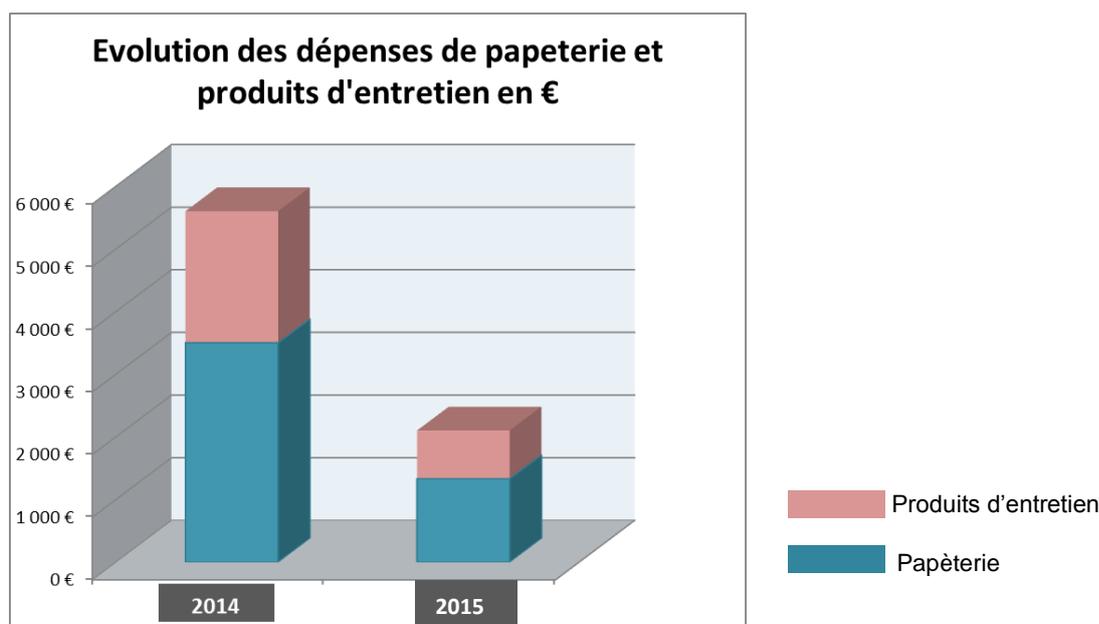
1) Optimiser les achats

Les postes de papeterie et de produits d'entretien représentent des dépenses que nous souhaitons maîtriser. Pour cela, nous avons décidé :

- Faire un point quant à nos besoins réels et mode de fonctionnement (en 2014)
- Faire jouer la concurrence tout en sollicitant des entreprises locales, susceptibles de livrer rapidement sans frais de port (2015)
- Centraliser les commandes en interne pour une meilleure traçabilité et des achats groupés.

2) Adhérer à l'APEF

Nous reconduisons l'expérience initiée en 2014 en souscrivant une adhésion à l'APEF. Celle-ci nous garantit des remises comprises en 20% et 50% sur différents postes de fournitures.



V. Réflexion sur le levier Banque Alimentaire



La précarisation croissante des publics accueillis nous incite à réfléchir à la mise en œuvre d'un dispositif de dépannage alimentaire qui viendrait compléter ceux accessibles directement par les personnes (resto du cœur, secours catholique)

5.1 Sur le principe

1) Un accord de principe à affiner

Rencontre début 2015 avec le directeur de la Banque Alimentaire et M. Etienne Durand, bénévole en charge des partenariats associatifs.

Sur le principe, notre demande est recevable et la mise en œuvre de ce partenariat est modulable :

périodicité de la collecte, nombre de repas souhaités, produits secs et/ou frais.

La visite des entrepôts et la rencontre d'une partie de l'équipe de bénévoles permet de mieux cerner les modalités de fonctionnement.



2) La collecte annuelle

Pour être complètement cohérent et partie prenante dans ce partenariat, il nous est demandé de participer activement à la collecte annuelle menée dans les grandes surfaces de l'Isère. Ainsi, fin novembre, il serait intéressant que les salariés d'ALTHEA Se rendent disponible pour cette action de terrain.

5.2 L'approche administrative & statistique

1) Eligibilité : patience et rigueur

La démarche d'éligibilité administrative s'articule autour de 3 axes : il s'agit tout d'abord de compléter la convention de partenariat (10 pages + annexes) et de réunir différents documents. Parallèlement, une habilitation de la Préfecture de Région est nécessaire (dossier à télécharger). Enfin, une légère modification des statuts est à prévoir.

2) Statistiques : L'Europe analyse.

Un suivi statistique et informatisé précis nous est demandé afin que la Banque Alimentaire, à son tour, puisse procéder à sa propre analyse et faire remonter différentes informations au niveau Européen (subventions européennes). Pour cela, une brève formation au logiciel *Passerelle* est nécessaire.

5.3 Logistique

1) Réflexion avec l'équipe Oasis

Il s'agit là d'affiner nos besoins ou plus exactement ceux des personnes accompagnées qui s'inscrivent dans une précarité de plus en plus importante. Si la mission du CHRS s'articule autour du binôme hébergement/ accompagnement, elle se fonde également sur la notion de non abandon. La question de la subsistance alimentaire reste posée et revient de façon récurrente.

Le nombre croissant de personnes sans ressources, la présence de familles monoparentales avec enfants (voire avec bébés), nous invitent à réfléchir sur la pertinence d'un complément alimentaire qui pourrait être donné « à la demande » et à la discrétion du travailleur social.

Nous sommes encore en réflexion à ce niveau, et particulièrement sur le volet éducatif, d'autant que la mise en œuvre globale nécessite des démarches administratives multiples.

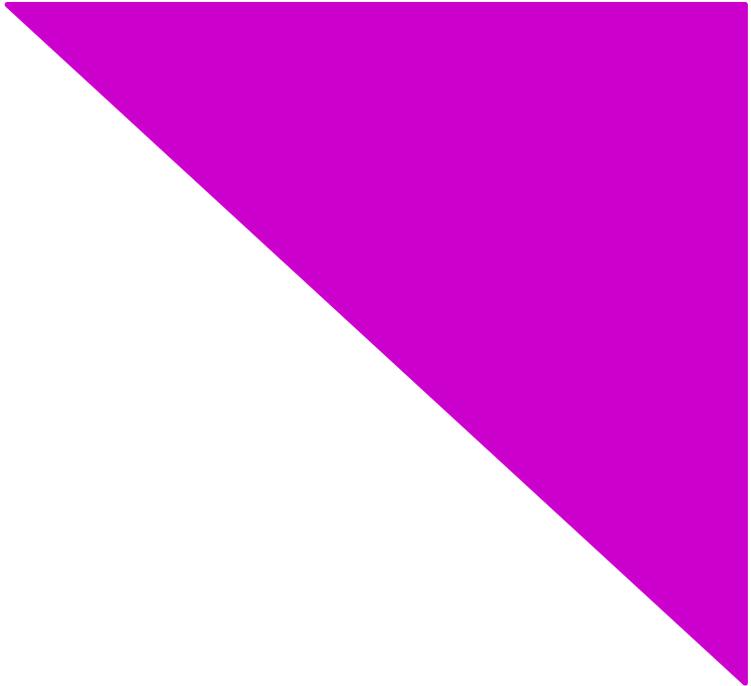
2) Quelle articulation avec l'Appart

Dans le montage envisagé et compte tenu de nos propres contraintes de stockage et de respect des normes alimentaires, nous ne pouvons pas prétendre aux denrées fraîches et périssables.

Ainsi seul « le sec » (lait, farine, confiture, café, pâtes, conserves de légumes, de plats cuisinés, biscuits...) peut être envisagé.

Ici, le partenariat serait d'avantage un complément sur les actions « tables ouvertes » menées par l'Appart du fait que seuls les produits secs nous seraient accessibles.

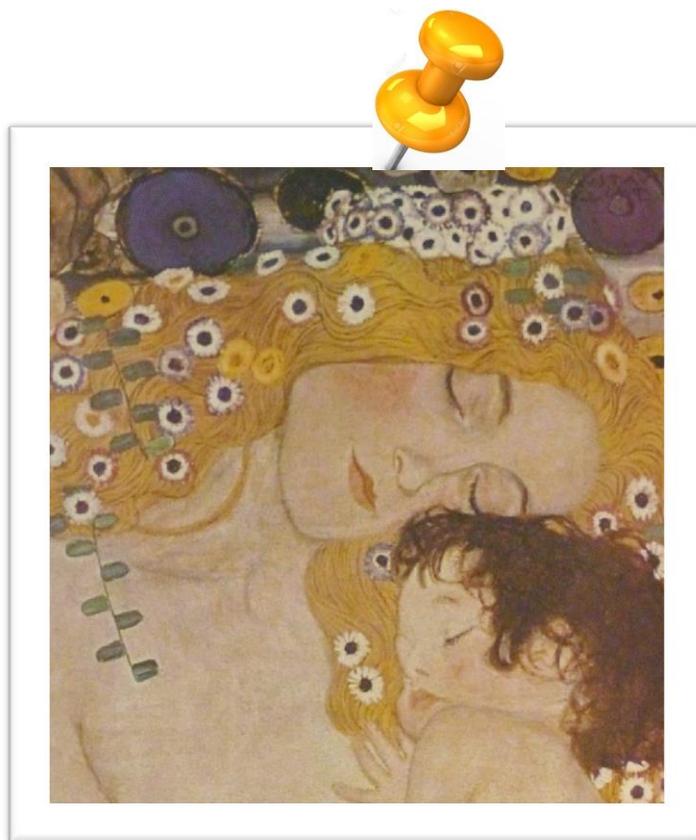




Chapitre 2 : Oasis 38

Sommaire

I. Le parc immobilier	p.18
1. Une évolution nécessaire	
2. Le diagnostic Berriat	
3. La Maif joue le jeu	
II. Formation et transmission	p.19
1. Les diplômés 2015	
2. L'accueil des stagiaires	
3. Revisiter les pratiques professionnelles	
III. Communiquer au plus près des hébergers	p.21
1. Les outils de la Loi 2002.2	
2. Affiches & flyers, pour une meilleure interaction	
IV. Ouverture et culture	p.22
1. Le Livret Contes raconte les hébergers	
2. Le camp d'été	
3. Et bien chantez, maintenant !	
4. Le partenariat MC2	
V. Statistiques commentées	p.28



Salon d'accueil Oasis 38

Oasis 38

I. Le parc immobilier

La gestion et l'optimisation du parc immobilier reste l'une de nos préoccupations majeures. En effet, l'accompagnement socio-éducatif étant adossé à l'hébergement, il est important que ce dernier corresponde à différents critères de proximité mais également de conformité et de décence.

1.1 Une évolution nécessaire

- **Fin du logement collectif.**

Une réflexion est amorcée sur le bien-fondé de conserver un hébergement collectif. Si nous maintenons les deux appartements situés à l'Arlequin, en revanche l'expérience d'un **logement collectif centre-ville** (Place du Dr Girard) n'a pas été pérennisée. Les conflits avec le voisinage et tout particulièrement avec certains de la montée nous ont amenés à résilier le bail. Il est probable que le choix de cet appartement situé dans un immeuble cossu et moyen de gamme du centre-ville ne soit pas pertinent au vu des publics accueillis.

- **Transfert Vercors et Forest**

Nous avons pris la décision de regrouper dans un même immeuble, les personnes suivies par Oasis 38 afin de ne pas être dépendants des remarques des autres locataires de l'immeuble. Ainsi, avons-nous libéré les appartements situés rue du Vercors pour investir l'intégralité de l'immeuble de la rue Forest.

- **Réflexion pour captation**

Les **baillleurs sociaux** ont été sensibilisés à notre recherche d'appartements mais aucun logement n'est disponible pour l'instant. Dans un même temps, nous avons sollicité des **propriétaires privés** et en particuliers ceux regroupés en SCI rue Marquian ; en effet, nous louons déjà plusieurs appartements dans cet immeuble et il nous paraît cohérent d'en capter d'autres. Le dossier est à l'étude.

Dans l'idée de mutualiser les compétences, un **Toit Pour Tous**, nous accompagne dans cette recherche et apporte une expertise appréciable.

1.2 Le diagnostic « Berriat »

- **L'idée du locataire unique**

Afin de palier la problématique du voisinage et favoriser un regroupement des personnes accompagnées par Oasis 38, nous avons envisagé de renégocier les baux des appartements situés au 130/131 cours Berriat, de prévoir une occupation exclusive d'Althea et de faire procéder à une remise en état et en conformité des dits logements. Les événements des derniers mois remettent en question cette option.

- Prérequis des Tutelles & démarche terrain

Afin de répondre aux prérequis des tutelles et de considérer les travaux à mettre prioritairement en œuvre, nous avons demandé un **diagnostic** et entrepris une démarche de terrain concernant les appartements du cours Berriat. C'est à nouveau un **Toit Pour Tous** qui fut missionné. Le rapport de visite technique pointe différents aspects d'importance qui nous ont incités à prendre conseils auprès du **service hygiène & sécurité de la ville**.

Les techniciens se sont rendus sur place mais restent très nuancés quant au degré de vétusté de ces logements qui ne peuvent en aucun cas être taxés d'insalubrité.

Ce constat nous limite donc quant à la mise en œuvre d'une démarche en responsabilité du propriétaire.

1.3 La Maif joue le jeu

- La MAIF, « assureur militant » (comme dit la publicité) nous accompagne sur les dossiers les plus complexes ; en effet, **les personnes hébergées** par Oasis 38 bénéficient d'un accompagnement socio-éducatif et la nécessité de cette démarche peut être rapprochée du fait qu'elles ont parfois du mal « à habiter » de façon classique voire sécurisée. Différentes dégradations des logements sont mises en évidence (départ de feu, bris de glace, détérioration du parquet en marqueterie ...).

La Maif est à l'écoute et traite ces dossiers avec diligence.

- L'assureur se positionne également dans certains litiges plus complexes en diligentant un expert, et en particuliers ceux relatifs aux **appartements squattés** terriblement dégradés par les occupants.
- Egalement, et de façon plus classique, la Maif a été sollicitée dans le cadre du **double cambriolage** de l'Appart en fin d'année 2015.

II. Formation et transmission

2.1 Les diplômés 2015

Il est important de pouvoir favoriser la formation des professionnels afin de garantir aux personnes hébergées, un accompagnement de qualité, d'une part, et soutenir la motivation des professionnels qui manifestent leur désir à ce sujet.

L'Etat (DDCS) fait des recommandations dans ce sens au vu de l'évolution des publics accompagnés ainsi que des procédures de plus en plus complexes et variées ainsi que des spécificités (droit d'asile, accès au droit, santé...)

- o **En juin 2015**, 2 travailleurs sociaux ont validé :
 - A l'IEP de Grenoble, un master II *Ville, Territoire et Solidarité*
 - Université Claude Bernard Lyon II, un DIU *Santé Sociale & Migrations*



SCIENCES PO
Grenoble

Une attention particulière est portée à soutenir cette dynamique de formation qui offre un double levier : meilleur accompagnement des publics et motivation des professionnels.

2.2 L'accueil des stagiaires

On note une vraie difficulté pour les étudiants (IUT, IFTS ...) à trouver un terrain de stage. Même les terrains de stages courts (non indemnisés) semblent rares. Il faut dire qu'accueillir un stagiaire demande une disponibilité et une envie de transmettre.

Oasis est largement engagé dans l'accueil de stagiaires (éducateurs, moniteurs éducateurs). Le travailleur social référent (maître de stage) est en responsabilité sur cette démarche et des temps d'échange inter - équipe favorisent une concertation et l'échange de points de vue parfois différents.

Le récent accueil d'un élève psychologue a été l'occasion de la mise en œuvre d'une réflexion collective d'une prise de conscience ... à venir, l'élaboration d'un « livret stagiaire ».

2.3 Revisiter les pratiques professionnelles

La démarche avec les sociologues

Il a été décidé, fin 2015, d'entamer une démarche d'analyse et de réflexion sur les pratiques professionnelles du service.

L'idée est de mener un travail à la fois dynamisant et fédérateur ayant vocation à mettre en lumière « ce qui fait sens » dans nos pratiques mais également ce qui pèse de façon non constructive sur le fonctionnement et l'accompagnement des personnes.

Pour mener à bien cet engagement, nous faisons appel à **un binôme de sociologues intervenant à l'IFTS de Grenoble.**

La première prise de contact valide la pertinence de ce choix ;

Afin d'optimiser cette démarche qui s'inscrit dans la durée (10 mois en 2016), un calendrier de rencontres régulières avec les sociologues est mis en place. Parallèlement, des réunions entre professionnels (répartis en deux groupes) favorisent la mise en œuvre d'un travail intermédiaire nécessaire à toute progression.

III. Communiquer au plus près des hébergés

3.1 Outils de la loi 2002.2

Le Livret d'accueil

Les modalités d'orientation des personnes et le rôle centralisateur du POHI rendent la rencontre et l'accueil à la fois plus complexes et d'autant plus importants. Les travailleurs sociaux considèrent que l'accueil personnalisé est l'un des temps forts du parcours d'accompagnement.

C'est pourquoi le livret d'accueil a été repensé ; travaillé en équipe afin de proposer un outil à la fois moderne et clair, il est rédigé dans un langage simple pour être accessible au plus grand nombre y compris aux personnes maîtrisant mal la langue française. Il a vocation à apporter un éclairage sur l'accompagnement au sein du CHRS Oasis 38 mais aussi sur le fonctionnement des temps collectifs.



3.2 Affiches & flyers : pour une meilleure interaction

Un espace réservé dans le salon d'accueil présente l'information du moment. Une meilleure interaction est favorisée par l'engagement/inscription demandée aux personnes pour différentes activités (MC2, sorties à la neige, ateliers pâtisserie).



IV. Ouverture & culture

La culture est l'un des leviers favorisant la rencontre, l'ouverture, la découverte... Cette initiative, ce parti pris prend des formes diverses laissant ainsi toute liberté aux personnes de s'inscrire dans la démarche qui leur convient le mieux.

Rédaction d'un livret contes, participation au camp d'été, spectacles culture à la MC2, ateliers chants, il y en a pour tous les goûts !

4.1 Le Livret contes raconte les hébergés

1) Flash-back : rappel de la démarche

Ateliers Contes *Paroles de Vie*

Lorsque le récit de vie côtoie l'imaginaire au cœur des débats, l'histoire prend une tournure singulière....

Raconte-moi ton histoire

Prenez une équipe de travailleurs sociaux engagés, cherchant à ouvrir un passage vers la culture, l'art au sens large, réunissez des personnes issues de cultures différentes, riches d'un parcours de vie singulier et d'expériences différentes ; faites intervenir un conteur musicien professionnel, de culture africaine vivant dans la tradition de l'oralité....rajoutez quelques notes de musique et laissez reposer.

Je te dirai d'où tu viens

Oui, laissez reposer car il s'agit d'être patient pour que, au fil des rencontres (près d'une quinzaine en 2014), chacun se sente légitime à prendre la parole et à livrer « sa parole de vie », histoires vécues ou empreintes de culture, mobilisant la mémoire, la créativité et une pointe de courage.

2) Phase 2 : Ecrire pour s'inscrire

- Les paroles s'envolent, chacun le sait bien et pour que ces récits prennent corps et trouvent une place dans une histoire au sens large, il fallait qu'ils puissent s'inscrire dans la durée, être dits et redits, être lus et relus, être transmis.

- Un petit livret témoigne désormais de ces *Paroles de Vie*; il fait sens pour les personnes engagées dans cette démarche depuis plus d'un an.

Largement diffusé, ce livret donne à voir, à lire, à comprendre ces histoires de vie singulières et ouvre une dynamique nouvelle pour certains de participants.



3) En live : le spectacle grandeur nature

Lors de l'Assemblée Générale de la FNARS en juin 2015, une scène ouverte a favorisé une nouvelle expérience : en présence du conteur musicien, sur fond de mélodie d'ailleurs, les femmes racontent et livrent une part de leur histoire singulière.

Un travail engageant, en direct, en contact avec la salle : une belle performance !



4.2 Le camp d'été



Quelques jours en Ardèche, c'est l'occasion de vivre en plein air, de découvrir un nouvel environnement, de vivre une expérience différente et dépaysante.

Loger en mobil-home, faire un barbecue, observer les kayaks, se baigner sont autant d'expériences différentes et stimulantes : des vacances comme tout un chacun. A renouveler !

4.3 Et bien chantez-maintenant !

A la rentrée 2015, à l'heure où chacun planifie ses activités de l'année (inscriptions sportives, choix d'une activité artistique..) il nous a paru intéressant de proposer une dynamique similaire en ouvrant un atelier chorale. Parmi les 3 initiateurs du projet, 2 choristes (alto), initiées à cette démarche.



Une réunion d'information à destination des personnes, confirme la pertinence de cet atelier et il est décidé de s'y engager de façon participative, chacun étant en mesure de proposer un chant

Une démarche engageante

Quelle est la place du chant dans cette démarche ?

L'atelier chant a vocation à accompagner les participants dans une démarche artistique gratifiante.

Dans le corps : chanter juste, chanter fort, sollicite le corps. Il s'agit là de travailler sur des postures mais également sur le souffle et la respiration.

L'écoute active du son produit individuellement et collectivement participe à la réussite de ce travail d'équipe.

Que l'on chante à deux voix (soprano et alto) ou que l'on chante à l'unisson ou encore en canon (base voix de soprano), l'écoute est primordiale.

La place de l'esprit : oser se lancer, lâcher prise mais aussi commander à son corps un souffle lent, une respiration venant du ventre.

Renoncer au paraître pour interioriser une démarche et donner à entendre et à voir quelque chose d'intime et d'engageant ; l'esprit joue un rôle central et sera une piste de travail séance après séance.

L'objectif

Les moyens (protagonistes et intervenants + instruments) : deux des encadrants (oasis 38) ont une pratique régulière du chant chorale.

Elles sont à même d'organiser « la chauffe », de donner les tonalités de départ, d'affiner la justesse du groupe ou de certaines personnes en particuliers, de « diriger » (mouvements spécifiques en anticipation).

Un piano électrique (et éventuellement une guitare) permet de soutenir le travail de « chauffe » et donne une approche plus sérieuse à la démarche.

Les pièces retenues :

- prise en considération des demandes des personnes
- une progression nécessaire : viser haut :
 - o chanter à l'**unisson** pour rassurer
 - o proposer des chants **en canon**
 - o les bases de la musique : découverte et **décryptage d'une partition**
 - o chanter à **2 voix** (partition alto/soprano)
 - o travailler les chants apportés par les personnes (apprentissage en phonétique)
 - o Donner une **représentation** et faire adhérer (participer) le public

The image shows a musical score for a piece titled "Ira Congo...". At the top, there is a handwritten-style title. Below it is a colorful illustration of a wooden boat on a blue river with green hills in the background. Three people are in the boat: one in the front, one in the middle, and one in the back. Below the illustration, the title "Ira Congo" is printed, followed by the subtitle "Chant traditionnel en l'honneur du fleuve". The score itself consists of three staves labeled S (Soprano), A (Alto), and B (Bass). Each staff has a treble clef and a key signature of one flat. The lyrics "I RA CON GO" are written below each staff, with a dotted line indicating a long note. The music is written in a simple, rhythmic style.

- Déjà à l'étude : IRA CONGO (3 voix), PAS d'ARGENTINE (canon), PETIT Garçon (unisson)
... à venir Bernstein West Side Story (extrait) Feel Pretty.

En pratique

- Le planning des séances : tous les 15 jours, le mardi soir : durée 1 heure
- La soirée de Noël : baptême du feu
- La chauffe / les vocalises/ l'écoute (instrument ou voix)/ le travail en pupitre/ la mise en commun

Gagner en assurance, en estime de soi

Chanter pour soi et pour les autres : chanter sous la douche ou sur scène : le challenge décuple le plaisir.

Atelier chant

Cet atelier a été créé suite à la finalisation de l'atelier contes.

En effet, durant un an et demi, nous avons encadré l'atelier contes avec un conteur sénégalais professionnel qui animait ce temps. Le groupe était constitué de quatre personnes qui venaient régulièrement une fois tous les quinze jours, elles contaient des histoires qu'elles avaient entendues dans leurs enfances ou des légendes de leurs pays. Il y a eu une vraie cohésion de groupe, elles ont pu conter à l'Assemblée générale de la FNARS en juin 2015 et nous avons produit un petit livret qui retranscrivait ces contes.

De ce constat, nous avons eu envie de proposer un autre atelier pour l'année 2015-2016. Le chant comme outil de médiation nous paraissait intéressant car en effet, un grand nombre de femmes hébergées se rend à l'église tous les dimanches et le chant prend une place primordiale durant ce temps de recueillement.

Cet atelier a été mis en place pour favoriser une des premières fonctions du chant : la fonction sociale et culturelle qui a pour objectif « d'accompagner *les circonstances de la vie par le chant ; se rassembler. Les chanteurs n'ont pas forcément conscience de l'acte intrinsèque de chanter, ni besoin de pédagogie ou d'enseignement. La vocation n'est pas musicale à la base, ce qui n'empêche pas une approche musicale.* »¹

Cet outil a permis la construction d'un groupe de 6 femmes hébergées où les savoirs des unes et des autres circulent. Nous apprenons un chant en arabe qu'une femme hébergée nous a appris, elle chante les couplets et nous les refrains.

La dernière chanson, le groupe l'a choisie ensemble : Les Amours de Saint Jean : cette chanson après l'avoir expliqué et décortiqué, semblait donner de l'émotion à chacune d'entre nous quelques soient les origines, la situation, le passé. Le chant avait ici pour fonction de rassembler.

Cet atelier a lieu un lundi sur deux dans la salle d'entretien d'Oasis, de 15h30 à 16h30. Il est animé par Valérie Machet et Murielle Thiel pour le côté technique du chant et Aude Roméas encadre le groupe et élabore un carnet de bord après chaque séance.

L'atelier se partage en trois temps :

1er temps : 10 minutes : Préparation et détente

2ième temps : chant en commençant par la chanson la plus maîtrisée

3ième temps : Idées, informations diverses.

Ce qu'apporte cet atelier :

- Créer du lien entre les femmes
- Permettre de s'exprimer à travers le chant
- Détendre le corps
- Faire confiance en l'Autre qui nous écoute
- Prendre conscience de l'existence de l'Autre
- Pouvoir amener un chant qui nous plaît
- Faire circuler un entre soi dans le groupe
- Echange de savoirs entre personnes hébergées et travailleurs sociaux
- Respecter un engagement : présence régulière.

¹ L'enseignement du chant : Quelles compétences pour quels métiers ? Travaux menés par les Missions Voix en Région. <http://www.inecc-lorraine.com>

Ce qui peut être réajusté :

A chaque fin de séances, Aude écrit un journal de bord en notifiant ses observations sur l'ambiance de l'atelier, sur les personnes et travailleurs sociaux, sur les retards ou les absences, mais aussi sur les choix des chansons. Ceci dans le but de réajuster l'atelier mais aussi de transmettre des informations essentielles aux autres membres de l'équipe.

Réajustement :

Le projet peut être réajusté au niveau de l'heure, du jour, de l'organisation interne ou il peut être annulé si le nombre de participants est insuffisant dans la durée.

Réajustement financier :

L'idée est d'emmener les personnes de l'atelier à un concert Gospel, il faudra donc prévoir un budget à ce moment-là.

Lors de la fête de Noël avec les personnes hébergées, les membres de l'atelier ont donné une petite représentation à l'apéritif et ont fait chanter tous les autres, ce qui a provoqué un temps festif.

Nous continuons cet atelier en 2016 et nous faisons un atelier bilan goûter fin mai 2016.

Aude Roméas. Travailleur social

4.4 Le partenariat MC2, toujours

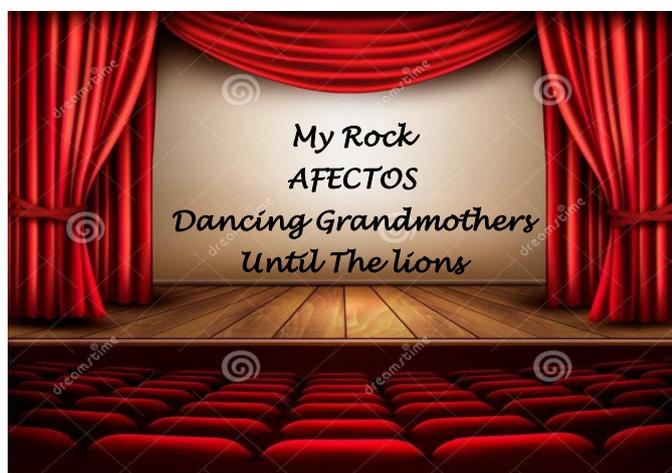


Le partenariat avec la MC2 a été reconduit cette année et nous permet d'obtenir des tarifs préférentiels. La programmation hétéroclite fait de l'ancien CARGO, le lieu de la culture grenobloise. Les personnes que nous accompagnons n'auraient probablement pas envisagé s'y rendre spontanément tant le lieu paraît imposant et presque inaccessible.

En renouvelant l'expérience entamée en juin 2014, nous entendions valider la pertinence d'une démarche d'ouverture à la culture, en favorisant la découverte à une programmation de qualité et l'accès à un lieu grandiose (auditorium, petit théâtre, grand théâtre).



Présentée en avant-première, la saison 2015/2016 a donné lieu aux sorties suivantes :



Until the lions



AFFECTOS

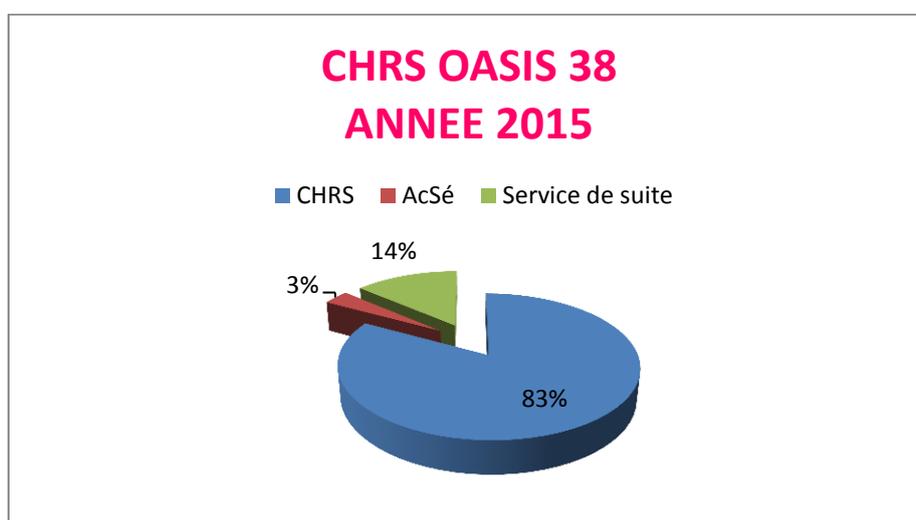


My Rock

V. Statistiques commentées

1-Nombre de personnes accueillies à OASIS 38 durant l'année 2015

STATUT D'ACCOMPAGNEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
CHRS	73 (53 adultes et 20 enfants)
AcSé *	3
Service de suite	12
Total	85



* Nous sommes partenaires du dispositif AcSé, dont l'objet est de fournir à des personnes victimes de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle, des conditions d'accueil et de prise en charge sécurisantes (dans le sens de la sécurité et de la réassurance).

Parmi les 85 personnes suivies durant l'année 2015, 73 ont été hébergées au sein du CHRS. Parmi ces 73 personnes, 20 étaient des enfants.

- En 2015, 11 personnes adultes et 8 enfants, soit 19 personnes ont été accueillies au sein du CHRS.
- En 2015, 10 personnes adultes et 4 enfants, soit 14 personnes sont sorties du CHRS.

Les statistiques qui vont suivre sont basées :

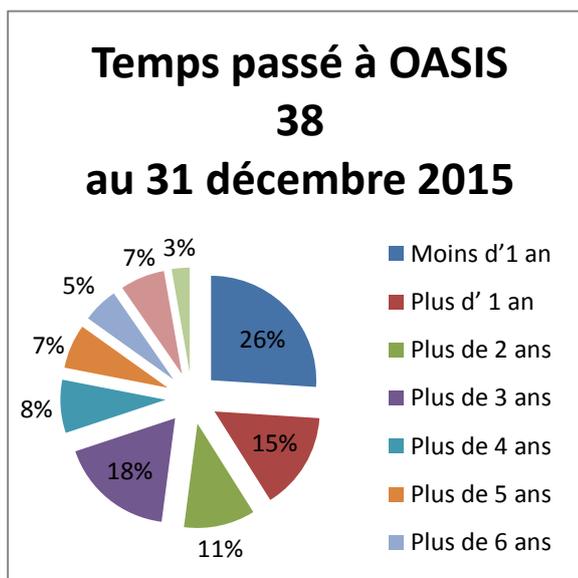


- sur les 53 adultes et les 20 enfants accueillis durant l'année 2015 en CHRS,
- sur les 14 personnes qui sont sorties du CHRS durant cette année,
- sur les 19 personnes qui sont entrées en 2015.

2 - Les personnes hébergées à Oasis 38

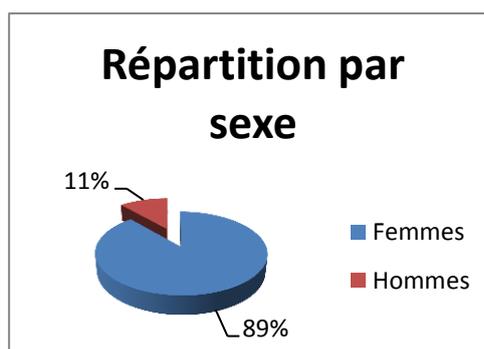
• 2-1 Durée de séjour des personnes hébergées à Oasis 38 au 31 décembre 2015

Moins de 1 an	19 personnes
Plus de 1 an	11 personnes
Plus de 2 ans	8 personnes
Plus de 3 ans	13 personnes
Plus de 4 ans	6 personnes
Plus de 5 ans	5 personnes
Plus de 6 ans	4 personnes
Plus de 7 ans	5 personnes
Plus de 13 ans	2 personnes



• 2-2 Répartition par sexe

SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	47
Hommes	6
Total	53

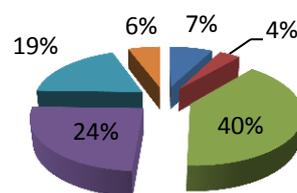


• 2-3 Répartition par âge

AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 18 à 21 ans	4
De 22 à 25 ans	2
De 26 à 35 ans	21
De 36 à 45 ans	13
De 46 à 56 ans	10
Plus de 56 ans	3
Total	53

Age des personnes adultes

■ De 18 à 21 ans ■ De 22 à 25 ans ■ De 26 à 35 ans
 ■ De 36 à 45 ans ■ De 46 à 56 ans ■ Plus de 56 ans

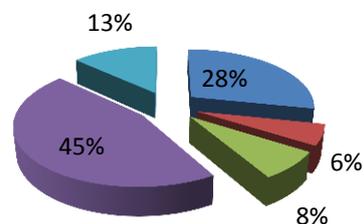


2- 4 Les pays d'origine des personnes

France	15
Total	15
Union européenne	3
Europe hors U.E.	4
Afrique sub-saharienne	24
Afrique du Nord	7
Total	38
TOTAL	53

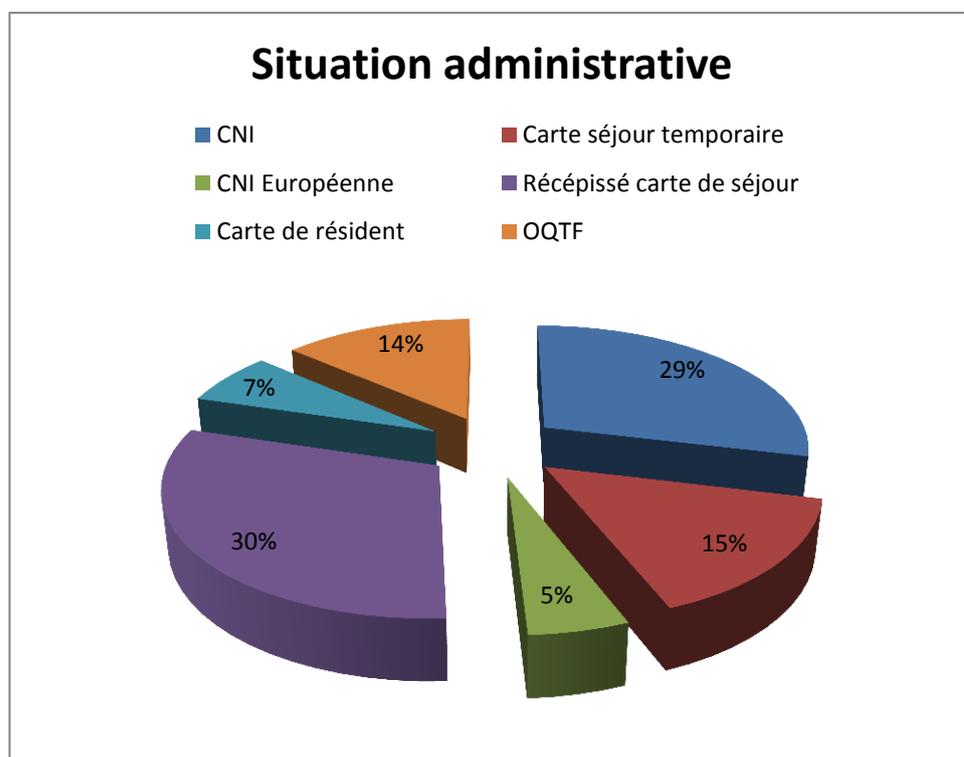
Pays d'origine des personnes

■ France ■ Union Européenne
 ■ Europe hors U.E ■ Afrique sub-saharienne
 ■ Afrique du nord



• 2-5 Situation administrative

	NOMBRE DE PERSONNES
<i>CNI</i>	17
<i>CNI Européenne</i>	3
<i>Carte séjour temporaire</i>	9
<i>Récépissé carte de séjour</i>	18
<i>Carte de résident</i>	4
<i>OQTF</i>	8
Total	53

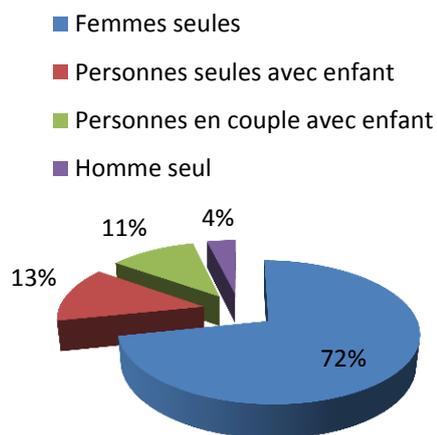


3- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

- **3-1 Situation familiale**

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes seules	38
Personnes seules avec enfant	7
Personnes en couple avec enfant	6 (3 couples)
Homme seul	2
Total	53

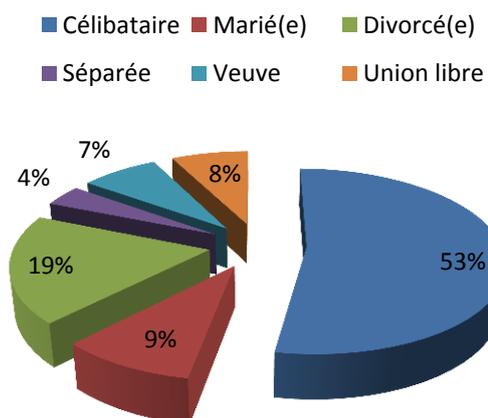
Composition de la famille



- **3-2 Situation maritale**

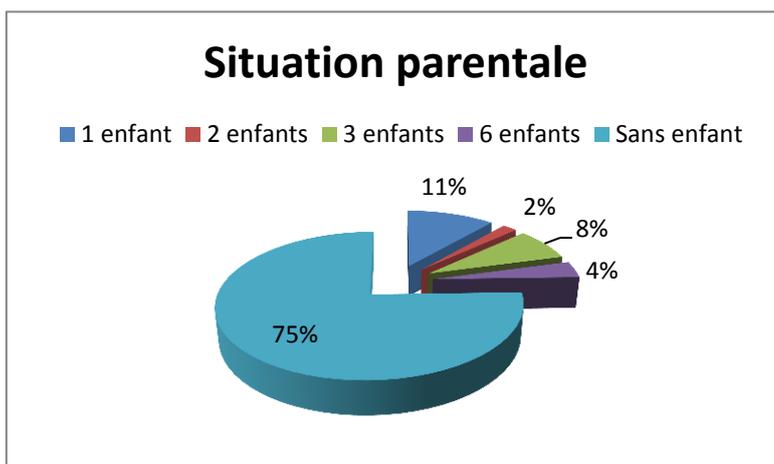
SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Célibataire	28
Marié(e)	5
Divorcé(e)	10
Séparée	2
Veuve	4
Union libre	4
Total	53

Situation familiale



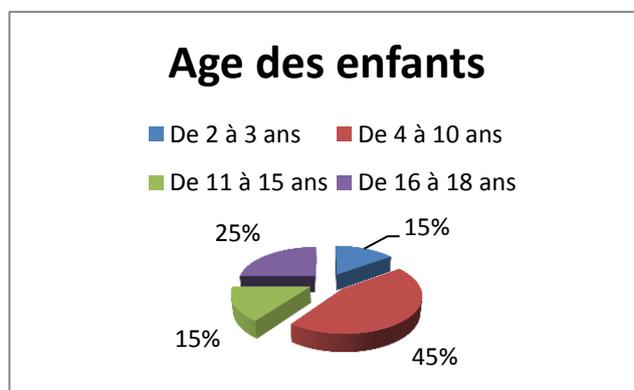
3-3 Situation parentale: au sein d'OASIS 38

SITUATION PARENTALE	NOMBRE DE PERSONNES
1 enfant	6
2 enfants	1
3 enfants	4
6 enfants	2
Sans enfant	40
Total	53



3-4 Répartition du nombre d'enfants accueillis à Oasis 38 par tranche d'âge

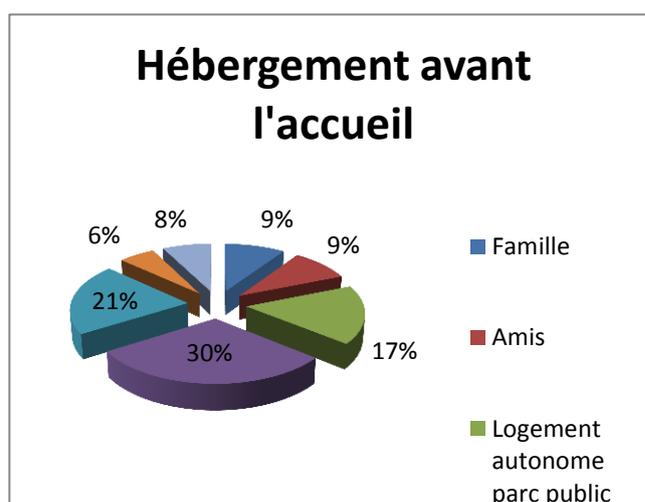
AGE	NOMBRE D'ENFANTS
De 2 à 3 ans	3
De 4 à 10 ans	9
De 11 à 15 ans	3
De 16 à 18 ans	5
Total	20



4 - La situation au niveau du logement

4-1 Lieux d'hébergement des personnes au cours des mois qui ont précédé leur arrivée

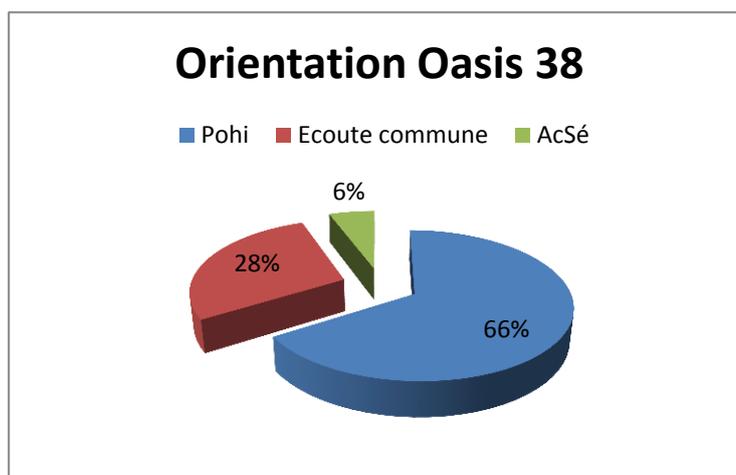
HÉBERGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Famille	5
Amis	5
Logement autonome	7
Structure d'hébergement	18
Hébergement d'urgence	11
Accueil sécurisé	3
Logement de fortune	4
Total	53



5- L'arrivée des personnes hébergées à Oasis 38

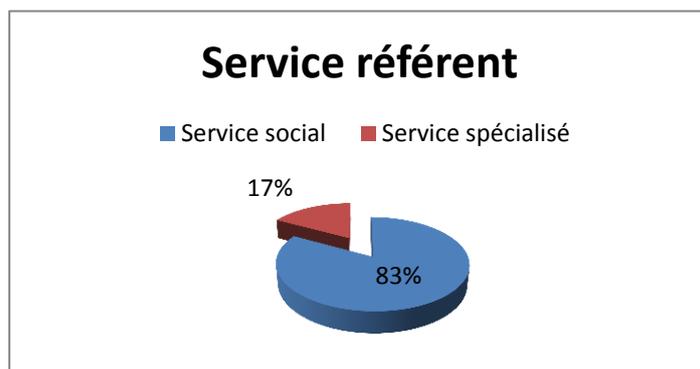
• 5-1 Les dispositifs ayant orienté les personnes adultes vers Oasis 38

DISPOSITIF	NOMBRE DE PERSONNES
Pohi	35
Ecoute commune	15
AcSé	3
Total	53



• 5-2 Service référent à l'entrée des personnes

SERVICE REFERENT	NOMBRE DE PERSONNES
Service social	44
Service spécialisé	9
Total	53

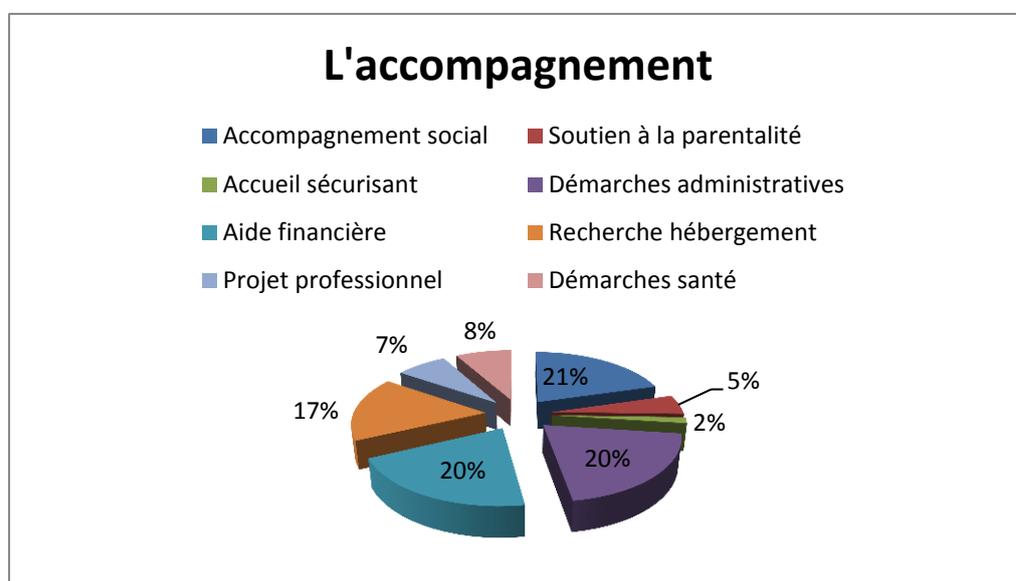


5-3 Les circonstances qui ont amenées les personnes à solliciter l'aide d'Oasis 38

CIRCONSTANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Difficultés financières	41
Rupture familiale	11
Violences intrafamiliales	13
Conduites addictives	9
Prostitution	4
Expulsion	3
Sans domicile fixe	6
Absence de residence stable	53
Problématique de santé mentale	15

• 5-4 L'accompagnement

LA DEMANDE	NOMBRE DE PERSONNES
Soutien à la parentalité	13
Accompagnement social	53
Accueil sécurisant	4
Aide financière	53
Recherche hébergement	43
Projet professionnel	19
Démarches santé	21
Démarches administratives	53



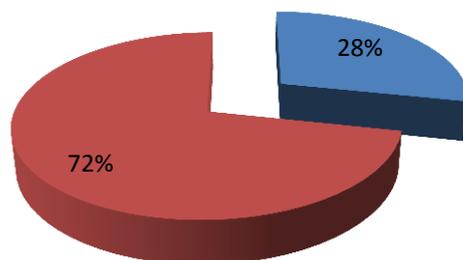
- **6- La situation au niveau de la santé mentale au moment de l'accueil**

• 6-1 La santé mentale

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	15
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	38
Total	53

Problématique de santé mentale

- Personnes ayant des problématiques de santé mentale
- Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale



• 6-2 Le suivi médical des personnes ayant des problématiques de santé mentale

SUIVI	NOMBRE DE PERSONNES
CMP	9
Médecin	6

7- La situation des personnes hébergées au niveau de la dépendance à un produit au moment de l'accueil

• 7-1 La dépendance à un produit

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes non concernées par la dépendance à un produit	40
Personnes concernées par la dépendance à un produit	13
Total	53

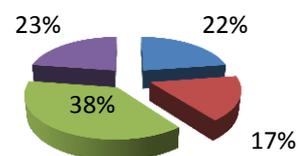
8- La situation au niveau des relations avec les autres au moment de l'accueil

• 8-1 L'état des relations avec leur famille

ETAT DES RELATIONS	NOMBRE DE PERSONNES
Bonnes relations	12
Relations moyennes	9
Mauvaises relations	20
Aucune relation	12
Total	53

Relations avec la famille

- Bonnes relations
- Relations moyennes
- Mauvaises relations
- Aucune relation



CONCERNANT LES PERSONNES SORTIES EN 2015

A OASIS 38

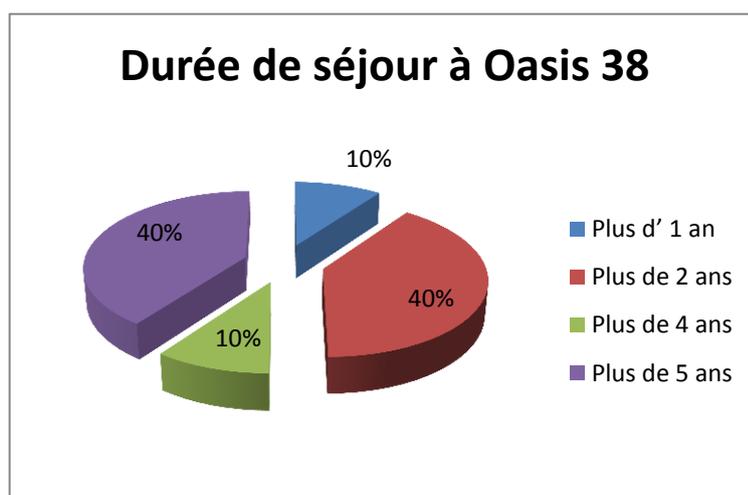
Durant l'année 2015, 14 personnes suivies dans le cadre du CHRS sont sorties du dispositif, soit 10 adultes et 4 enfants.

• 9-1 La répartition des personnes sorties par sexe

SEXE	NOMBRE d'ADULTES
Femmes	9
Hommes	1
Total	10

• 9.2 Le nombre d'années passées à Oasis 38 par les personnes sorties en 2014

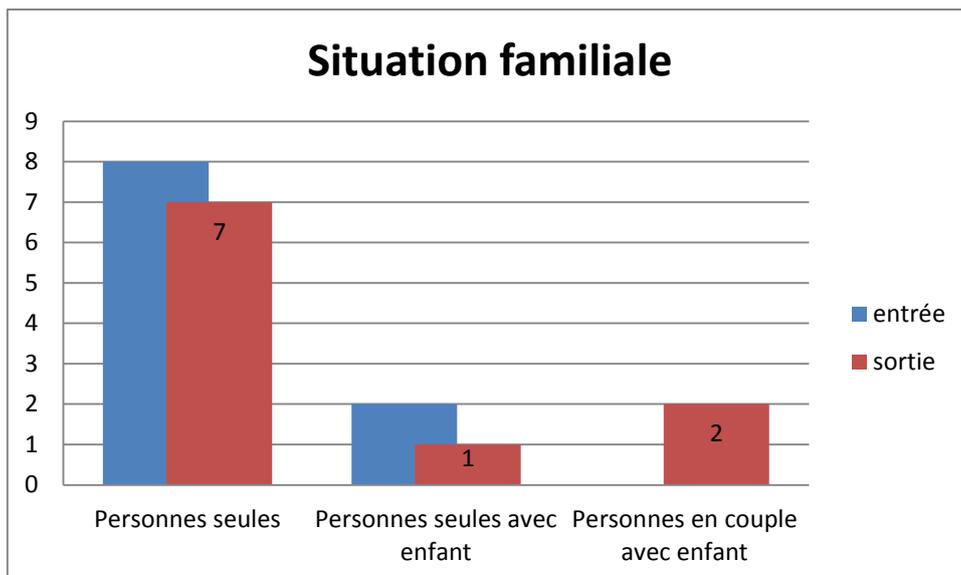
NOMBRE D'ANNEES	NOMBRE DE PERSONNES
Moins d'1 an	0
Plus d' 1 an	1
Plus de 2 ans	4
Plus de 3 ans	0
Plus de 4 ans	1
Plus de 5 ans	4
TOTAL	10



10- L'évolution de la situation familiale des personnes de leur arrivée à leur sortie

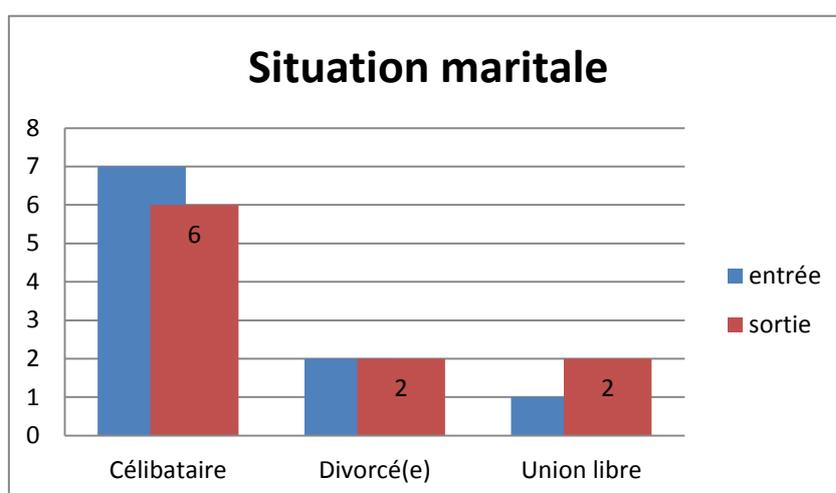
• 10-1 La situation familiale

SITUATION FAMILIALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Personnes seules	8	7
Personnes seules avec enfant	2	1
Personnes en couple avec enfant	0	2
Total	10	10



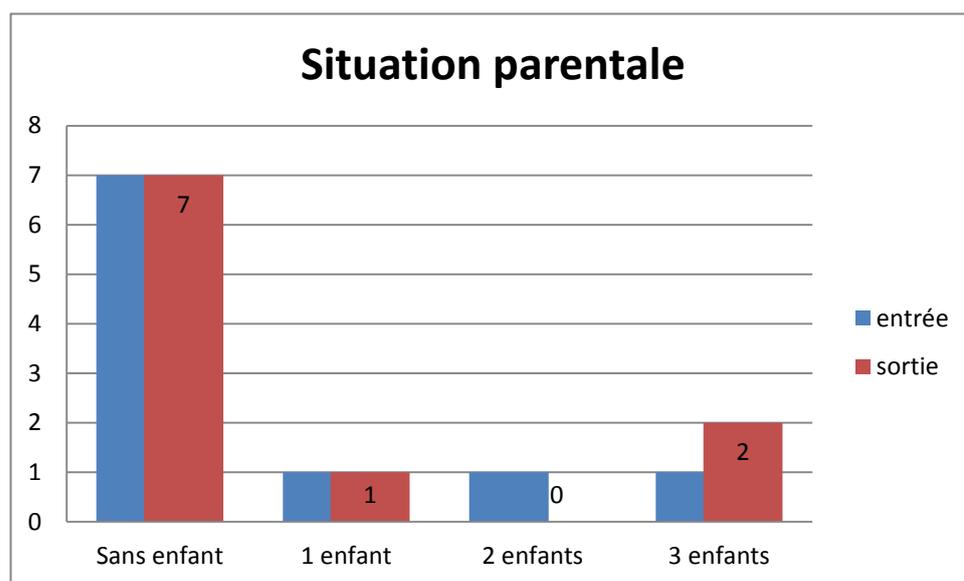
• 10-2 La situation maritale

SITUATION MARITALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Célibataire	7	6
Séparée	0	0
Divorcé(e)	2	2
Union libre	1	2
Total	10	10



• 10-3 La situation parentale

SITUATION PARENTALE	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Sans enfant	7	7
1 enfant	1	1
2 enfants	1	0
3 enfants	1	2
Total	10	10

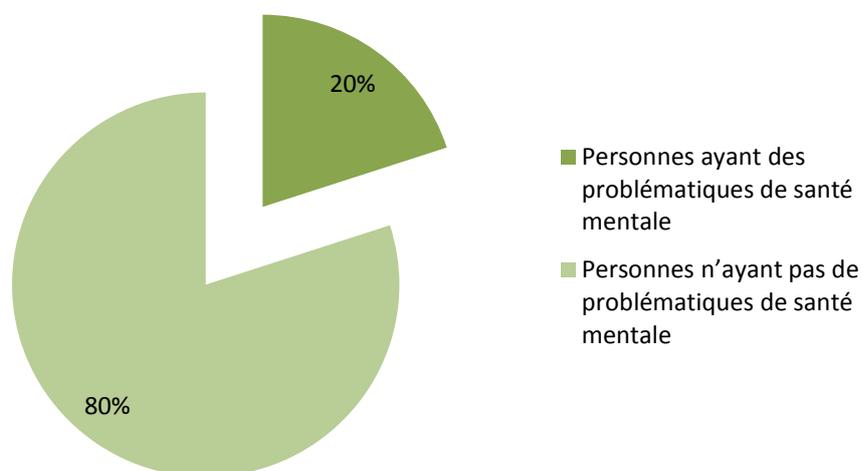


11- La situation des personnes au niveau de la santé mentale de leur arrivée à leur sortie

• 11-1 La santé mentale

SITUATION	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	2	2
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	8	8
Total	10	10

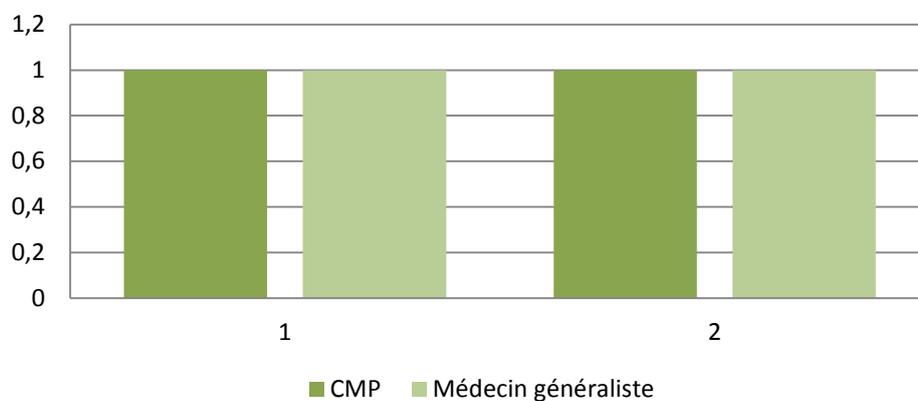
Problématique de santé mentale



• 11-2 Le suivi des personnes ayant des problématiques de santé mentale

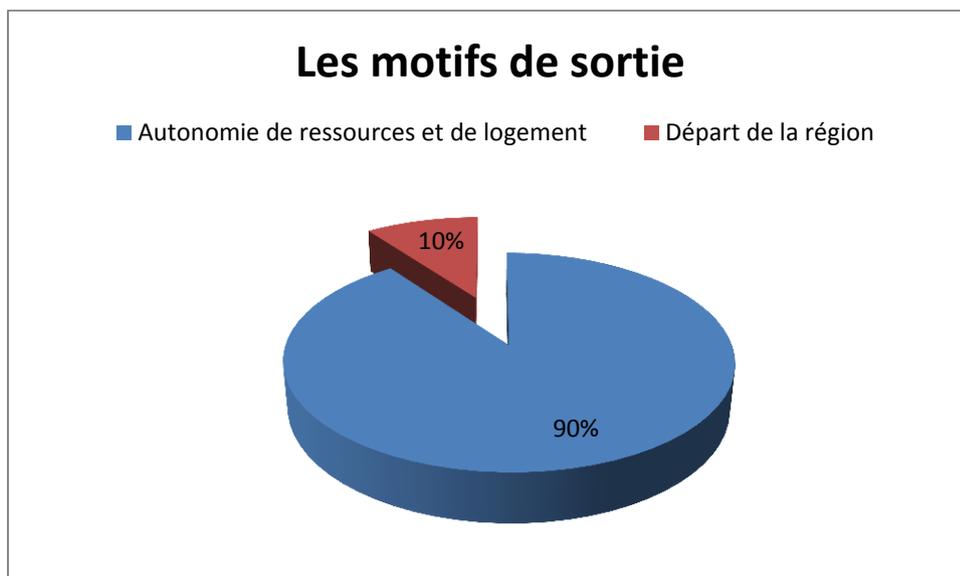
SUIVI	A L'ACCUEIL	A LA SORTIE
CMP	1	1
Médecin généraliste	1	1
Total	2	2

Suivi des personnes ayant des problématiques de santé mentale



12. Les motifs de sorties

MOTIFS	NOMBRE DE PERSONNES
Autonomie de ressources et de logement	9
Départ de la région	1
Total	10



STATISTIQUES CONCERNANT LES PERSONNES ENTREES EN 2015

A OASIS 38

En 2015, 11 personnes adultes et 8 enfants ont été accueillis au sein du CHRS. Des statistiques spécifiques ont été faites pour les personnes entrées durant l'année 2015.

• 13-1 Répartition par sexe

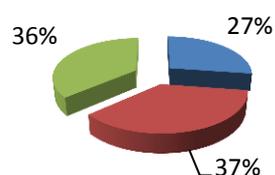
SEXE	NOMBRE DE PERSONNES
Femmes	9
Hommes	2
Total	11

• 13-2 Répartition par âge

AGE	NOMBRE DE PERSONNES
De 18 à 21 ans	0
De 22 à 25 ans	0
De 26 à 35 ans	3
De 36 à 45 ans	4
De 46 à 55 ans	4
Total	11

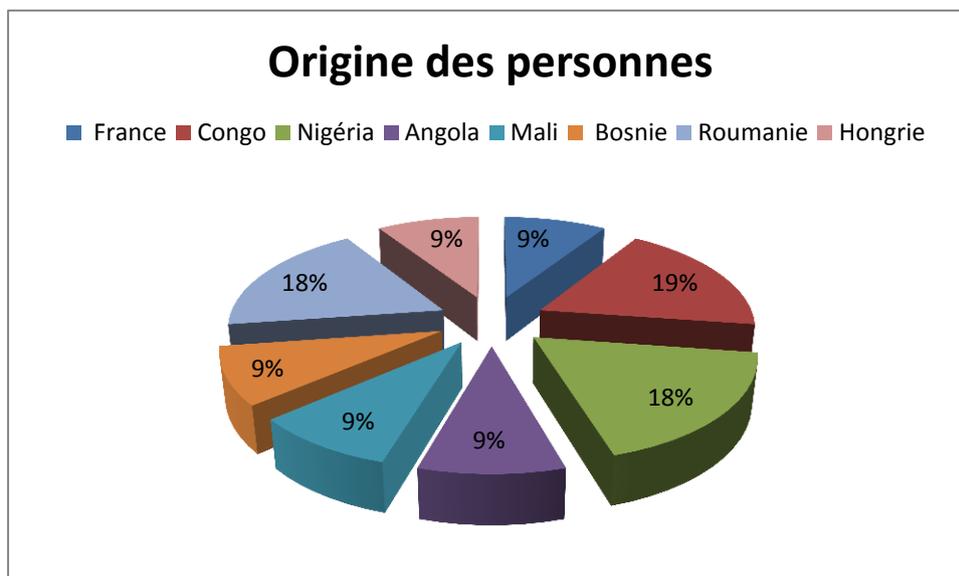
Ages des personnes adultes accueillies en 2015

■ De 26 à 35 ans ■ De 36 à 45 ans ■ De 46 à 55 ans



• 13-3 Origine géographique

ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
France	1
Congo	2
Nigéria	2
Angola	1
Mali	1
Bosnie	1
Roumanie	2
Hongrie	1
Total	11

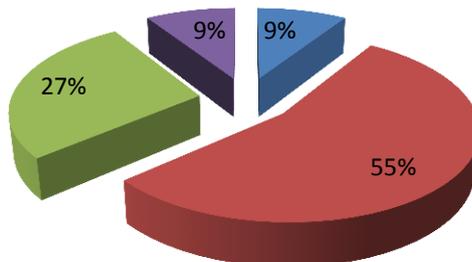


• 13-4 Origine

ORIGINE	NOMBRE DE PERSONNES
Française	1
Afrique sub saharienne	6
Union Européenne	3
Hors Union Européenne	1
Total	11

Origine géographique

■ Française ■ Afrique sub saharienne
 ■ Union Européenne ■ Hors Union Européenne

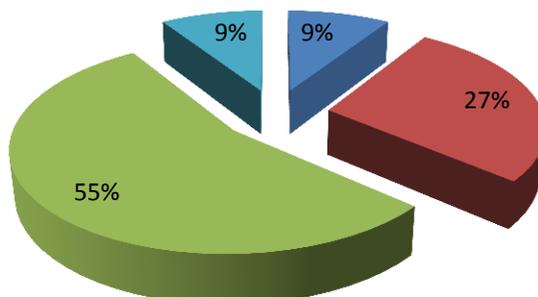


• 13-5 Situation administrative

SITUATION ADMINISTRATIVE	NOMBRE DE PERSONNES
CNI	1
CNI Européenne	3
Carte de résident	0
Récépissé carte de séjour	6
OQTF	1
Total	11

Situation administrative

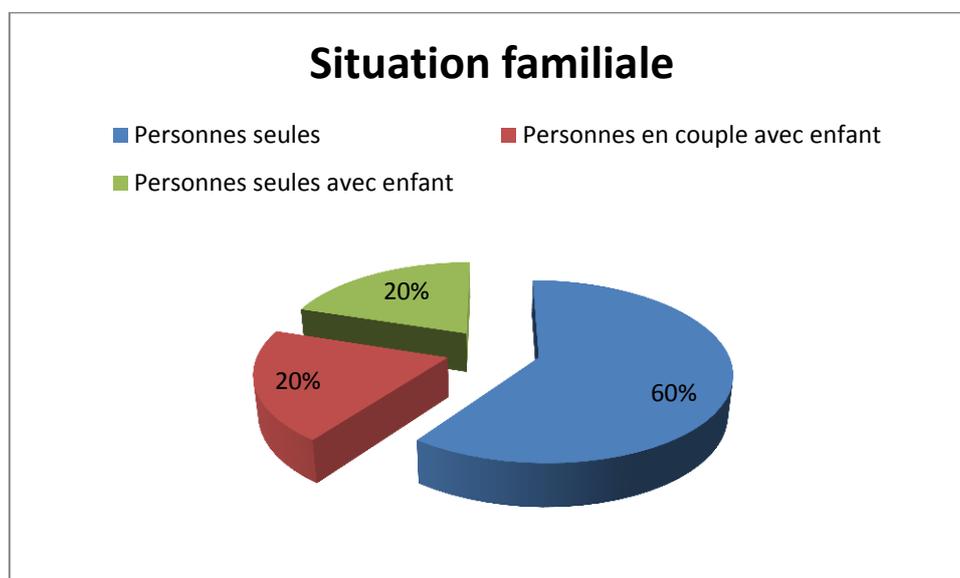
■ CNI ■ CNI Européenne ■ Récépissé carte de séjour ■ OQTF



14- La situation familiale des personnes hébergées au moment de l'accueil

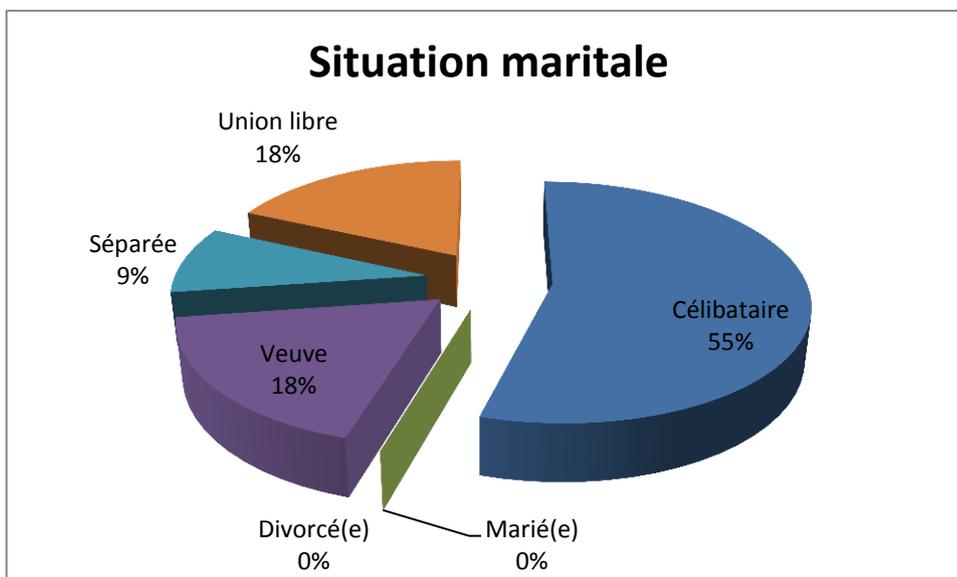
• 14-1 Situation familiale

SITUATION FAMILIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes seules	7
Personnes en couple avec enfant	2
Personnes seules avec enfant	2
Total	11



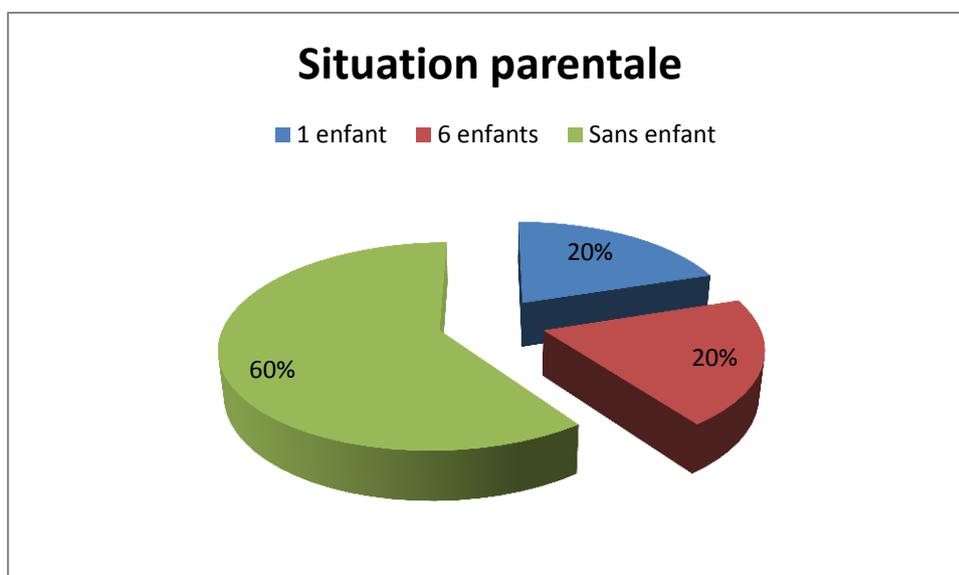
• 14-2 Situation maritale

SITUATION MARITALE	NOMBRE DE PERSONNES
Célibataire	6
Marié(e)	0
Divorcé(e)	0
Veuve	2
Séparée	1
Union libre	2
Total	11



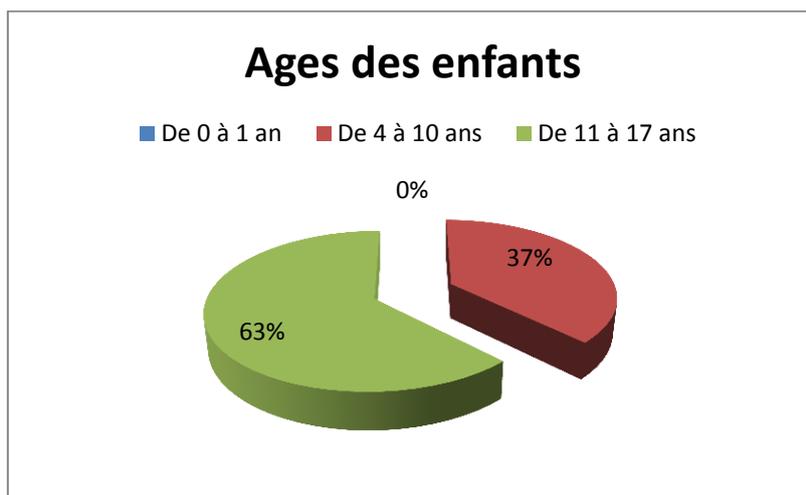
- **14-3 Situation parentale: au sein d'OASIS 38**

SITUATION PARENTALE	NOMBRE DE PERSONNES
1 enfant	2
6 enfants	2
Sans enfant	7
Total	11



• 14-4 Répartition du nombre d'enfants accueillis à Oasis 38 par tranche d'âge

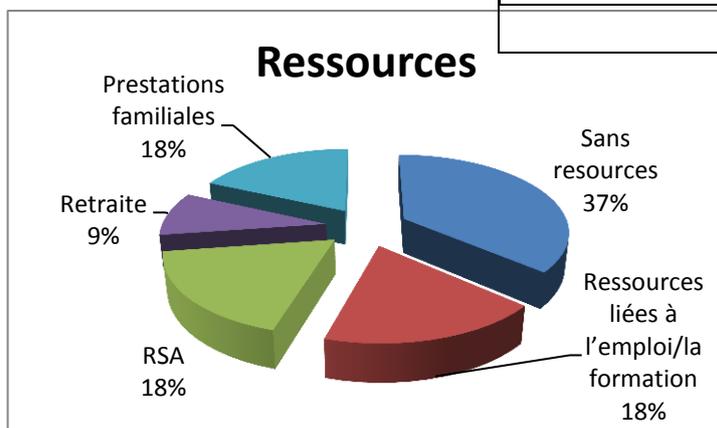
AGE	NOMBRE D'ENFANTS
De 0 à 1 an	0
De 4 à 10 ans	3
De 11 à 17 ans	5
Total	8



15- La situation au niveau des ressources au moment de l'accueil

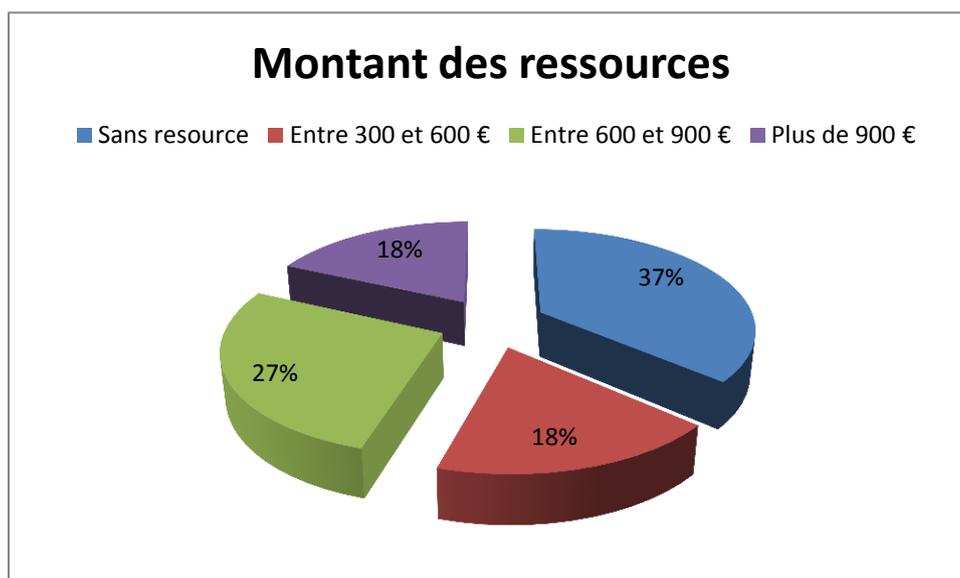
• 15-1 Les types de ressources

TYPES DE RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressources	4
Ressources liées à l'emploi/la formation	2
RSA	2
Allocation chômage	0
Retraite	1
Prestations familiales	2
	11



• 15-2 Montant des ressources mensuelles

MONTANT DES RESSOURCES	NOMBRE DE PERSONNES
Sans ressource	4
Entre 300 et 600 €	2
Entre 600 et 900 €	3
Plus de 900 €	2
Total	11

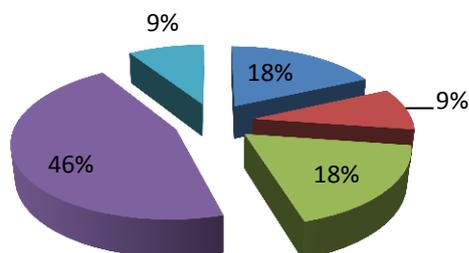


• 15-3 Situation professionnelle à l'accueil

SITUATION PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE PERSONNES
Emploi précaire (CDD, intérim)	2
Formation	1
Recherche d'emploi	2
Sans emploi	5
Retraite	1
Total	11

Situation professionnelle

■ Emploi précaire (CDD, intérim) ■ Formation
■ Recherche d'emploi ■ Sans emploi
■ Retraite



16 - La situation au niveau du logement

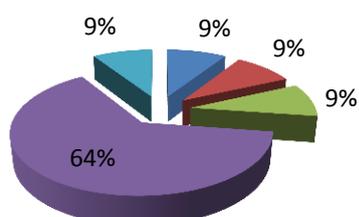
16 -1 Lieux d'hébergement des personnes au cours des mois qui ont précédé leur arrivée

HEBERGEMENT	NOMBRE DE PERSONNES
Amis	1
Famille	1
Hébergement temporaire	1
Hébergement d'urgence	7
Bidonville	1
Total	11

17- L'arrivée des personnes hébergées à Oasis 38

Hébergement avant l'accueil

■ Amis ■ Famille
■ Hébergement temporaire ■ Hébergement d'urgence
■ Bidonville



17-1 Les dispositifs ayant orienté les personnes adultes vers Oasis 38

DISPOSITIF	NOMBRE DE PERSONNES
Pohi	10
AcSé	1
Total	11

• 17-2 Service référent à l'entrée des personnes

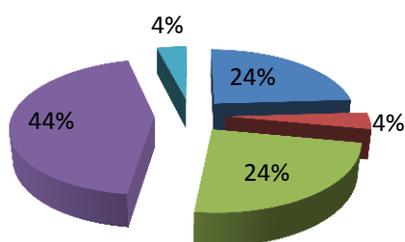
SERVICE REFERENT	NOMBRE DE PERSONNES
Service social	3
Service spécialisé	8
Total	11

• 17-3 Les circonstances qui ont amenées les personnes à solliciter l'aide d'Oasis 38

CIRCONSTANCES	NOMBRE DE PERSONNES
Difficultés financières	6
Prostitution	1
Situation administrative	6
Absence de résidence stable	11
Problématique de santé mentale	1

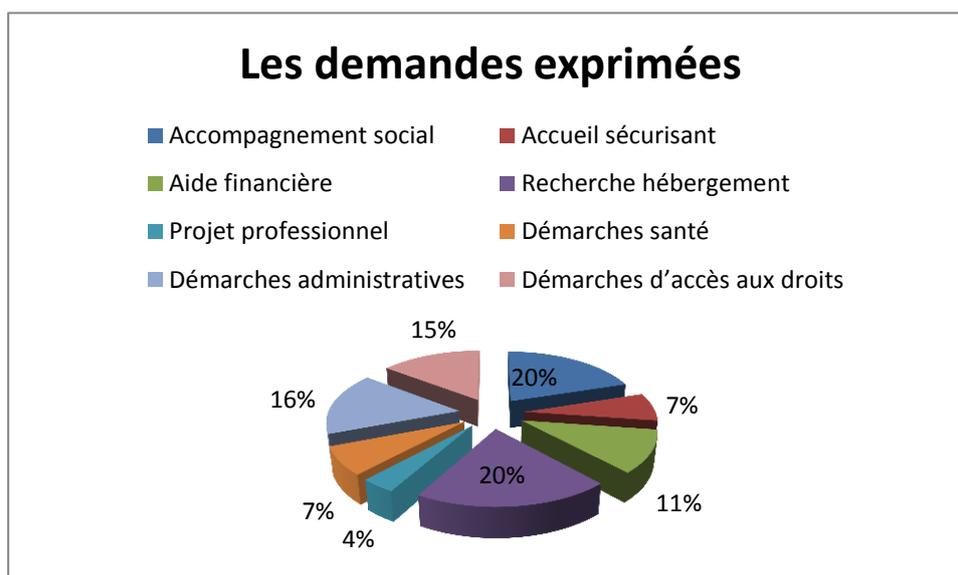
Les circonstances qui ont amenées les personnes à demander un accueil en CHRS

- Difficultés financières
- Situation administrative
- Problématique de santé mentale
- Prostitution
- Absence de résidence stable



• **17-4 La demande exprimée par les personnes hébergées au moment de l'accueil**

LA DEMANDE	NOMBRE DE PERSONNES
Accompagnement social	11
Accueil sécurisant	4
Aide financière	6
Recherche hébergement	11
Projet professionnel	2
Démarches santé	4
Démarches administratives	9
Démarches d'accès aux droits	8



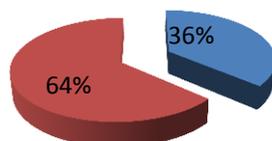
18- La situation au niveau de la santé mentale au moment de l'accueil

• **18-1 La santé mentale**

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé mentale	4
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale	7
Total	11

Problématiques de santé mentale

- Personnes ayant des problématiques de santé mentale
- Personnes n'ayant pas de problématiques de santé mentale

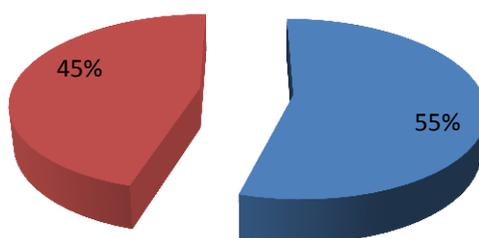


18-2 La santé physique

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes ayant des problématiques de santé physique	6
Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique	5
Total	11

Problématiques de santé physique

- Personnes ayant des problématiques de santé physique
- Personnes n'ayant pas de problématiques de santé physique



- 18-3 Le suivi médical des personnes ayant des problématiques de santé mentale

SUIVI	NOMBRE DE PERSONNES
CMP	1
Médecin	3

19- La situation des personnes hébergées au niveau de la dépendance à un produit au moment de l'accueil

- 19-1 La dépendance à un produit

SITUATION	NOMBRE DE PERSONNES
Personnes non concernées par la dépendance à un produit ou autre	10
Personnes concernées par la dépendance à un produit	1
Total	11

- 19-2 Les produits consommés par les personnes concernées par la dépendance

PRODUITS	NOMBRE DE PERSONNES
Alcool	1
Médicaments	0
Stupéfiants	0

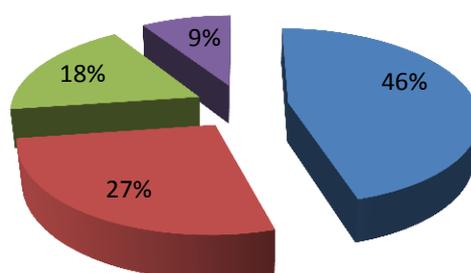
20- La situation au niveau des relations avec les autres au moment de l'accueil

- 20-1 L'état des relations avec leur famille

ETAT DES RELATIONS	NOMBRE DE PERSONNES
Bonnes relations	5
Relations moyennes	3
Mauvaises relations	2
Aucune relation	1
Total	11

Relations avec la famille

■ Bonnes relations ■ Relations moyennes
■ Mauvaises relations ■ Aucune relation



21 - La situation de la couverture sociale au moment de l'accueil

- **21-1 Couverture sociale**

COUVERTURE SOCIALE	NOMBRE DE PERSONNES
Sécurité sociale	2
CMU	7
AME	2
Total	11



Chapitre 3 : L'Appart'

Sommaire

I.	Un an plus tard, trouver ses marques	p.59
1.	L'Appart, comme à la maison	
2.	Fragilisé : les cambriolages déstabilisateurs	
II.	Formation et sensibilisation	p.60
1.	Les outils renforçant la visibilité	p.60
2.	Public jeune : prévention & sensibilisation	p.60
	- Le document	
	- Intervention en milieux scolaires	
	- Campus le rendez-vous annuel	
	- Santé et prostitution	
	- Statistiques Jeunes	
III.	Le levier « culture » pour ouvrir aux échanges	p.88
1.	L'atelier théâtre	p.88
2.	L'aventure avec les EPP	p.89
3.	Et toujours le partenariat MC2	p.92
IV.	Statistiques commentées	p.93

L'Appart

I. 1 an plus tard, trouver ses marques

1.1 L'Appart, comme à la maison

Salles d'entretien, salon d'accueil, espace table ouverte, coin enfants, l'Appart offre, un an après le déménagement, un environnement chaleureux et conviviale, dans lequel professionnels et usagers ont trouvé leurs marques. Il s'agissait de s'approprier ce nouveau lieu et d'organiser des espaces cohérents pour poursuivre la mission du service.

L'Appart rejoint ainsi le siège d'ALTHEA et se rapproche des services Oasis 38 et Pléiade pour un fonctionnement plus cohérent et une meilleure efficacité du travail dans la mesure où la **proximité** permet une mutualisation des moyens et une réactivité des échanges (réunions, rencontres.)



1.2 Fragilisé : les cambriolages impactent le fonctionnement

Nous avons été victimes de **deux cambriolages** coup sur coup en fin d'année qui ont considérablement impactés le service et déstabilisés les professionnels.

Au-delà de la problématique matérielle et financière (vandalisme, déclaration d'assurance, achat de nouveaux matériels informatiques..), c'est véritablement le fonctionnement du service qui a été fragilisé et les professionnels ont assuré la continuité de la mission d'accueil tout en effectuant une démarche de sécurisation des personnes qui ont, pour certaines d'entre elles, manifesté une inquiétude et des questionnements quant à la sécurisation du parcours et de l'accueil.

La décision a été prise de faire installer **une alarme** dans tous les services et sur les deux étages afin de sécuriser les lieux mais également de rassurer usagers et professionnels.

II. Formation & Sensibilisation

2.1 Les outils renforçant la visibilité

Travailler en réseau et rencontrer différents professionnels favorisent la circulation d'informations. Les institutions, les structures, les nombreux acteurs du secteur ont compris la nécessité de communiquer en respectant les codes en vigueur.

D'autre part, il s'agit de porter à la connaissance des usagers une information claire concernant les missions du service ainsi que ses modalités de fonctionnement. L'enjeu ici est de favoriser une proximité.



- Nous avons actualisé et réédité **la plaquette partenaire**
- Les plaquettes destinées aux usagers exposent les modalités de fonctionnement du service ainsi que les valeurs et engagements des professionnels (accueil inconditionnel...). Il a été jugé pertinent de traduire en **anglais et en roumain** ces plaquettes pour une compréhension précise et complète.



Plaquette en roumain



Plaquette en anglais

- **Les cartes de maraude**, véritable « outils de terrain » ont été adaptés à l'évolution des publics et la nécessité de communiquer au plus près du terrain nous amène à décliner cette carte en trois langues : français, anglais et roumain

2.2 Prévention et sensibilisation du public jeune

- Le document d'enquête et de réflexion :



2015

Prévention et sensibilisation du public jeune en situation ou risque de prostitution



Document destiné au Conseil départemental

Service l'Appart / ALTHEA
8 rue du Vieux Temple - Grenoble

Avant- propos

Malgré l'évolution des publics, la réalité de l'accueil au service l'Appart met en évidence le fait que sont concernées toutes personnes en lien avec la prostitution et notamment les jeunes en situation de forte précarité et vulnérabilité, et non pas uniquement (comme on a tendance à le penser) des personnes étrangères, victimes de la traite d'êtres humains.

Le cas particulier des jeunes :

Une période de vulnérabilité

L'Appart travaille depuis de nombreuses années sur la problématique jeunes/prostitution car nous savons, à partir de témoignages, que le recours à la prostitution peut prendre ancrage à l'adolescence, période de vulnérabilité extrême et qu'il concerne aussi bien les jeunes filles que les jeunes garçons.

Pour ces jeunes en situation de détresse affective et de précarité matérielle, la frontière entre « drague » et prostitution est floue. On repère, dans leur histoire, un dénominateur commun de l'environnement familial et social : il s'agit d'un défaut d'étayage lié à des carences affectives ou à des traumatismes (maltraitance, abus sexuel).

Ceci se traduit par un échec des apprentissages scolaires, une difficulté dans les relations familiales, de la violence contre eux-mêmes ou envers autrui mais aussi la mise en œuvre de conduites addictives, de fuite en avant, de transgression des lois.

C'est dans ce contexte de fuite en avant que ces jeunes précarisés (pas d'accès au RSA, pas d'aide alimentaire, pas de logement) peuvent être amenés à accepter des relations sexuelles en échange d'un « semblant de sécurité ». L'avenir leur paraît tellement incertain qu'une gestion au jour le jour devient le paravent à l'angoisse de la vie à construire.

Par ailleurs, dans une société où l'image est prépondérante et où les biens de consommation peuvent être de véritables faire-valoir et des marqueurs de reconnaissance, la prostitution peut apparaître comme un recours. Hélas, dans cette quête de reconnaissance, la prostitution vient encore dégrader le peu d'estime que les jeunes ont d'eux-mêmes. Ces adolescents sont en manque d'ancrage et ne dispose d'aucun appui pour prendre confiance en l'avenir, se projeter et construire des projets.

Paradoxalement, certains ne se considèrent pas comme des personnes prostituées. Il n'en reste pas moins qu'ils ont recours ponctuellement à ce moyen pour faire face à leurs difficultés. Ainsi, ils peuvent intervenir dans des bars américains ou accepter un hébergement en échange de services sexuels.

Dans ce contexte, demander de l'aide est source d'angoisse. Dans des situations d'extrême désespérance, la personne se trouve dans l'incapacité d'exprimer une demande ou d'accepter une aide.

La pertinence d'un service en milieu ouvert : Ici, un service spécifique en milieu ouvert prend tout son sens et sa mission de « prendre soin et de recherche de solution adaptée » est pertinente. L'objectif majeur est la construction d'un lien continu, qui s'inscrit dans le temps et perdure malgré les parcours chaotiques.

Les objectifs de la convention consistent en la poursuite et le développement d'un accompagnement spécifique. En 2014, 20 personnes de moins de 25 ans se sont adressées au service.

Un accueil adapté à des jeunes en rupture de liens : c'est-à-dire un accueil qui prenne en compte les personnes telles qu'elles se présentent, avec leur méfiance, leur désir ou absence de désir exprimé. L'important est de ne pas plaquer des solutions toutes faites mais de considérer la personne dans sa singularité.

Cette vie d'errance, de galère, de débrouille, les a conduites à acquérir une forme d'expériences qu'il ne faut pas leur dénier. Ces parcours difficiles, émaillés d'expériences très dures les ont faits basculer dans le monde adulte trop précocement. C'est dans un contexte de respect de leur personne et une écoute sans jugement que ces personnes peuvent commencer à reprendre confiance, petit à petit en les adultes.

Un espace repéré accessible sans rendez-vous, sans avoir nécessairement une demande précise, parfois simplement pour tester l'aide que l'on peut apporter, pour nous tester, nous jauger. Les personnes sollicitent de l'aide à mi-mot et sont souvent méfiantes, particulièrement les mineurs car ils craignent que nous les trahissions en résumant notre proposition d'accompagnement en un placement.

Nos axes de travail sont ainsi les suivants :

- **Le développement personnel**, la restauration de la confiance en soi, grâce au travail d'écoute, de circulation de la parole (entretiens individuels, activités collectives, tables ouvertes)
- **La médiation et l'interface** pour appréhender les modes de fonctionnement de notre système, auquel les jeunes n'ont pas un accès facile. Dans ce sens, l'« Appart » est un facilitateur d'accès aux dispositifs de droit commun (FAJ, AJA, RSA, logement, emploi, formation ...). Nous sommes par exemple parfois amenés à être référent dans le cadre d'un contrat jeune majeur.
- **L'ancrage**, aussi bien pour la personne que pour les partenaires auxquels elle va faire appel. En tant que référent social, l'Appart est amené à être interpellé comme responsable de la situation. Cette notion de responsabilité implique pour nous, non pas de rechercher des solutions à la place de la personne mais de la guider progressivement en tant qu'actrice de son histoire. Il est ici nécessaire de la laisser faire des expériences tout en étant présent et prêt à proposer des solutions qui lui permettent de concrétiser son désir de changement.
- **Le travail de partenariat** (ASE, PAJ, UMIJ, CODASE, FJT, Mission locale, Jude des Enfants, services de Police et de Gendarmerie, centres de santé ...). Il est important de tenir nos partenaires informés de l'évolution de la personne, du chemin parcouru afin qu'ils la situent dans la réalité de son changement de vie, tout en comprenant l'importance du temps et des étapes multiples à franchir.

Le couple mère/enfant en augmentation

En 2015, 6 jeunes personnes accompagnées sont des mères seules avec un ou plusieurs enfants.

Beaucoup sont dans un hébergement. Dans le constat que l'on peut faire des personnes logées à l'hôtel, la question de l'absence de tiers, l'étroitesse de l'espace de vie, devient très vite source de tensions et de difficultés dans la relation mère-enfant.

Bien souvent, le père n'est pas physiquement présent mais il est important de ne pas le nier, de lui redonner sa place, de le réintroduire ne serait-ce que dans la pensée de la jeune mère. Cela permettra au petit enfant de se construire dans une relation moins fusionnelle avec elle.

Les jeunes mères ont souvent une vision binaire et tendent à penser qu'une mère ne peut être que « bonne » ou « mauvaise ». Il est important de leur rappeler que chaque femme apprend petit à petit à devenir mère. Cet apprentissage de la relation mère-enfant passe par un apprivoisement réciproque et l'intervention d'un tiers peut être facilitant (PMI, école, garderie ..).

Nous nous engageons rapidement pour que ces jeunes mères puissent s'inscrire dans une vie sociale.

Nous-mêmes, nous sommes dans une réflexion sur **un temps spécifique d'accueil mère-enfant**.

En lien avec les maisons des familles et le planning familial, l'Appart s'est inscrit dans une proposition de rencontres singulières (1 fois /mois) avec des supports variés (atelier bijoux, initiation théâtre, film, maquillage ...) L'objectif étant de permettre à ces femmes de prendre du temps pour elles.

Dans le mois de septembre, un atelier théâtre va leur être proposé. Dans ce cadre, nous essayons de trouver une solution de « garderie » pendant l'activité.

Les mineurs ont du mal à venir au service. Notre rôle se situe d'avantage en appui aux professionnels en lien avec ce public. Nous sommes régulièrement sollicités par des partenaires tels que les réunions de concertation pluridisciplinaire du RAI, contact avec le CODASE, ASE ...

Augmenter les actions de prévention et d'éducation

Il nous semble important d'augmenter **les « actions de prévention et d'éducation à la vie affective et sexuelle »**. Nous constatons depuis quelques années que l'imagerie sexuelle s'impose à nous en permanence, à la télévision, dans les magazines, à la radio, sur internet ou dans la rue... Cette hypersexualisation impose ses codes dans lesquels la sexualité est amputée de sa dimension affective et relationnelle.

➤ Des outils pédagogiques adaptés :

Nous possédons deux outils pédagogiques (supports vidéo) « Démo à la Clefs » (qui s'adresse aux adolescents de 12/15 ans) et « Itinéraire Bis » (destiné aux 16/30 ans).

Nous les utilisons d'ores et déjà lors des actions de sensibilisation que nous menons dans les établissements scolaires (collèges, Lycées) ou dans les structures accueillant des jeunes auprès de jeunes.

Tout l'intérêt de ces programmes réside d'une part dans les questions auxquelles il permet de répondre mais surtout dans les échanges qu'il suscite et le dialogue qu'il favorise.

Les scénettes, véritables fictions induisent une distance entre le (les) sujet(s) traités et les protagonistes. Elles racontent une histoire (leur histoire) par le biais de personnages qui sont en représentation (acteurs) et évitent ainsi l'écueil de renvoyer une image trop en prise avec la réalité individuelle.

La parole trouve alors sa légitimité, **le débat est lancé** tout en respectant la sensibilité de chacun(e) pour favoriser une approche distanciée des problèmes exposés.

➤ **Une pratique effective sur le terrain**

Pour l'année 2015, dans le cadre de la prévention primaire, nous sommes intervenus au *collège de la Motte d'Aveillans* auprès des classes de 4èmes et avons, par ailleurs, été partie prenante de la « **Journée de prévention contre les violences faites aux femmes** » qui s'est tenue sur le *campus* universitaire de Saint Martin d'Hères et au *GRETA*.

Nous avons approché le *Lycée Jacques Prévert* afin de mettre en place un projet d'intervention auprès des 12 classes ; **Egalement l'Ecole de la 2^{ème} Chance** dans l'idée d'une possible intervention.

Nous avons conduit une démarche **au GRETA** et expérimenté auprès d'un public d'adultes et de jeunes cette méthode. Cette action est reconduite sur cette année scolaire.

Afin d'illustrer nos propos concernant l'accompagnement de jeunes, nous vous proposons 2 témoignages. Celui d'une jeune fille fugueuse, en errance prise dans un réseau de prostitution et celle d'une jeune étudiante.

L'identité de chaque personne portant témoignage tout au long de ce dossier, a été sciemment modifiée.

1. Témoignages

Un accompagnement, quel cheminement ?

« J'ai contacté le service L'Appart fin Juillet 2013. J'avais tapé sur internet « association en lien avec la prostitution à Grenoble » et il y en avait 2 : L'Appart et l'Amicale du Nid. J'ai privilégié L'Appart car j'ai vu que vous étiez juste à côté de chez moi. Je voulais prendre rendez-vous mais sans grande conviction. Dans le passé, j'avais rencontré une association d'aide aux victimes afin d'obtenir des coordonnées d'avocat mais ils m'ont expliqué ne pas pouvoir communiquer de noms par souci d'équité. Je n'ai pas compris ce positionnement. En théorie, on ne peut pas communiquer de nom d'avocat. Mais dans les faits, quand on ne connaît personne ce n'est pas évident. C'est pour cela que j'étais sceptique quant à ce que pourrait m'apporter les associations. C'est la Brigade de Répression du Proxénétisme de Paris, auprès de qui j'avais déposé plainte, qui m'avait conseillé de rencontrer des professionnels d'associations spécialisées, en lien avec la prostitution. Je pense que ce serait bénéfique que les services de Police soient en mesure de donner les coordonnées des services spécialisés existants dans les différentes villes car ils savaient que je revenais à Grenoble mais n'avaient pas les coordonnées du service spécialisé de Grenoble.

Quand on m'a conseillé de rencontrer une association, j'étais sceptique car pour moi, une association « ça veut tout et rien dire ». J'appréhendais car je ne savais pas à quoi m'attendre. Je me suis posée des questions. Je ne savais pas si c'étaient des professionnels ou des bénévoles. J'ai donc fait cette première démarche sans grande conviction.

Lors du premier rendez-vous, vous vous êtes présentés et j'ai alors compris que vous étiez des professionnels. Vous m'avez donné le livret d'accueil (avec toutes les informations sur le fonctionnement du service) et c'est un élément qui m'a rassuré. Je pense d'ailleurs qu'il serait important qu'il y ait les informations du livret d'accueil sur le site internet. Ça permet de savoir un peu « où on met les pieds ».

Lors du premier accueil, il y avait deux travailleurs sociaux (un homme et une femme) mais ça ne m'a pas dérangé. J'étais encore sous le choc de ce qui m'était arrivé. J'étais encore ailleurs. Vous m'avez parlé du secret professionnel et cela rassure car on dit des choses assez personnelles. J'appréhendais de savoir ce que les personnes allaient en penser, en dire ou en faire mais j'ai été rassurée.

Lorsque j'ai contacté le service, j'étais perdue, je n'avais pas d'attentes particulières. Mais je savais qu'il fallait que je fasse quelque chose mais je ne savais pas quoi. C'était un sac de nœud.

Au début de l'accompagnement, j'étais déconnectée. Même si j'avais envie, je n'arrivais pas à prendre le téléphone pour appeler ou faire une démarche. Le corps était là mais la tête ailleurs, à l'époque. Ça ne fait pas si longtemps que ça. Pourtant j'ai l'impression que ça fait longtemps. Je ne me reconnaissais plus dans la glace. Je suis redevenue comme avant.

C'est vous qui me proposiez à partir de ce que je disais. C'est parti de mes inquiétudes. Par exemple, par rapport à la prise de produits pendant plusieurs mois, j'avais peur d'avoir des séquelles. Vous

m'avez proposé de rencontrer un médecin afin de lui parler de mes appréhensions et de faire un bilan.

Au début, je vous disais souvent « comment j'ai fait pour être aussi conne ». Je culpabilisais énormément, j'étais déçue de moi et je me demandais pourquoi je n'avais pas réagi plus tôt. J'ai accepté cela pendant 4 mois mais j'ai eu l'impression que cela avait duré des années, cela semblait une éternité. Vous m'avez répété plein de fois que je ne devais pas me sentir coupable, que j'avais été manipulée mais il m'a fallu beaucoup de temps pour que j'entende. J'ai arrêté de culpabiliser et de m'en vouloir, mais je ne me comprends toujours pas.

C'est ça qu'on peut travailler avec un thérapeute. J'en ai ressenti le besoin et vous m'avez donné les coordonnées d'un psychiatre. Avant d'en arriver là, il y a plein de choses qui m'ont menée à ça. Il y aurait des liens à faire avec ma vie, ma famille. Cela m'aiderait à comprendre comment j'ai accepté ça. Avant, à chaque fois que j'avais un problème, je faisais comme si ça n'existait pas, je fermais les yeux. La psychiatre me dit c'est comme une cocotte-minute si on attend trop, ça explose.

Mais pour l'instant, je me saisis plus de ce qui se passe à L'Appart qu'avec la psychiatre car j'ai plus l'impression d'avancer, c'est plus concret. Cependant, le traitement prescrit par la psychiatre m'a aidée à passer le cap, à parler de mes angoisses. Je regrette que les rendez-vous soient courts. Ce n'est pas comme ici où on prend le temps. Aujourd'hui, je n'ai plus de troubles du sommeil, mais j'ai parfois encore des angoisses, mais plus comme avant, où j'étais angoissée perpétuellement. J'étais déjà partie voir un psychiatre dans le passé mais ça n'avait servi à rien. J'avais l'impression qu'elle me faisait un cours de psychanalyse. Cette fois, j'en ressens le besoin. Mais entre ressentir le besoin et arriver à parler devant la psychiatre, il y a une différence.

Je suis arrivée petit à petit à régler tous mes problèmes. Au début, je me sentais pas d'appeler. J'étais trop débordée par les événements. Il y avait tellement de choses : rendre l'appartement à Paris, ma santé, mes dettes. C'était un sac de nœud. Je ne savais pas par quoi commencer. Je n'avais pas la force. Je ne sais pas pourquoi, il y a rien qui m'en empêchait. Je ne voulais pas affronter mes problèmes.

Vous amorciez les démarches, j'y allais et après j'ai réussi à prendre mes rendez-vous moi-même. Petit à petit, quand ça a commencé à aller mieux, quand le moral est un peu revenu, j'arrivais plus à me lever, à aller à mes rendez-vous. Ça va mieux mais je ne suis pas encore à 100% de mes capacités. Je suis encore méfiante, agressive mais je retrouve mon état normal petit à petit.

Au début, je ne voulais pas voir d'autres personnes accueillies au service. J'avais peur de croiser des gens que je connaissais. J'avais encore tellement honte de moi, que j'avais l'impression que les gens allaient me voir comme un monstre. Je n'arrivais pas à me regarder dans un miroir. Comme je me sentais mal, j'étais parano, j'avais l'impression d'avoir un truc en plein milieu du front.

En rencontrant petit à petit les autres professionnels et les autres personnes accueillies, j'ai compris que les gens ne me jugeait pas, ne posaient pas de questions, qu'on ne me regardait pas comme un être bizarre. J'ai parlé de plus en plus. C'était progressif. Ça a bien avancé depuis juillet.

De retour à Grenoble, je suis retournée vivre chez ma mère. J'avais besoin de protection, de me retrouver dans ma famille. Je n'aurais pas pu gérer toute seule dans un hébergement. C'est plus

facile si on a une épaule sur laquelle pleurer. Ma mère venait me voir, me donner à manger, me mettre « un coup de pied au derrière » des fois pour que je sorte. C'est plus difficile quand on n'a personne.

Pour moi, ma mère c'est la chose la plus importante que j'ai au monde. En me menaçant de lui montrer des photos dégradantes de moi, « ils » ont trouvé le moyen de pression le plus fort sur moi. Si le quartier voyait les photos, c'est différent j'aurais déménagé. Mon père ce n'est pas pareil, je m'entends très mal avec lui et mon frère et ma sœur ont leurs problèmes. Quand j'ai compris que ma mère était au courant, ça m'a libérée et ça m'a permis de partir. Je leur ai fait une crise, je leur ai dit que je ne travaillerai plus. Ils n'étaient pas habitués car pendant 4 mois, j'étais docile comme un agneau.

Ma mère n'est pas au courant pour la prise de produits, ça ne sert à rien car j'ai arrêté et je ne veux pas lui faire du mal. La cohabitation au début était difficile car il a fallu me sevrer des produits. Si elle avait su, elle aurait peut être compris.

J'ai été rassurée car vous m'avez dit que si cela se passait mal chez ma mère, je pouvais faire une demande d'hébergement. Il y avait toujours une autre solution au cas où ça ne marchait pas. C'est rassurant de savoir qu'il y a un plan B, une alternative.

Quand j'ai dû aller à Paris pour le rendez-vous avec la médecine médico-légale, le médecin m'a conseillée de demander une expertise psychiatrique pour évaluer l'importance des séquelles en lien avec mon histoire. Vous m'avez soutenue. Vous m'avez mis en lien avec un professionnel du bus des femmes à Paris car on m'avait conseillée de prendre un avocat sur Paris. Mais le fait de retourner à Paris a été tellement difficile que nous avons fait le choix de rechercher un avocat à Grenoble.

Je me suis sentie soulagée quand j'ai lu que le juge avait refusé leur demande de liberté conditionnelle. Je sais que la procédure judiciaire va prendre du temps mais il ne faut pas que je reste centrée sur ça, je ne peux pas bloquer trois ans de ma vie comme ça, il faut que j'avance. Au début, l'avocate m'a rassurée car elle m'a dit que je n'étais pas obligée d'assister au procès. Mais maintenant j'ai envie d'y assister. Avant je ne voulais pas affronter mes peurs mais maintenant j'en ai besoin. Je ne suis plus tétanisée à l'idée d'être confrontée à lui. Je ne suis plus à sa merci. Je lui obéissais, je me taisais, j'avais juste peur. Maintenant, je sais qu'il ne peut rien me faire.

Il y avait les dettes. Je ne pouvais pas demander à ma mère. C'est comme un sac de nœud qui se dénoue petit à petit. Ça m'empêchait de dormir. Je ne voyais pas le bout du tunnel. Le fond d'aide aux jeunes a aidé mais comme je n'étais pas encore dans une démarche d'insertion, l'aide n'a été que partielle. Heureusement, vous avez demandé une aide au CCAS qui a complété. Etre libérée de mes dettes m'a soulagée, ça m'a permis de respirer. Ça « pourrait » la vie d'avoir autant de dettes. Ça m'a permis de redémarrer à zéro.

Au fil de l'accompagnement, on ne parlait plus de la prostitution, mais de mes projets.

Vous m'avez donné les coordonnées de la Mission Locale. Normalement, je n'étais pas dans les critères pour un accompagnement car ils n'accompagnent pas les personnes qui ont plus d'un bac + 2. Mais vous avez pu faire le lien et j'ai pu rencontrer un conseiller qui m'a mis en relation avec les professionnels pour mon projet.

Je constate qu'avant j'étais davantage tournée vers le passé, maintenant je regarde vers le futur. Je ne suis pas concentrée sur le négatif. Je peux y repenser mais pas en continu toute la journée. J'ai hâte de partir pour dans le cadre de mon stage linguistique à l'étranger. J'arrive à partir sereine car je ne pars pas à l'aventure. J'ai besoin de sentir que je suis en sécurité. Je commence à envisager de ne plus vivre chez ma maman. Cette expérience en Angleterre va me permettre d'améliorer mon niveau d'anglais et de faire de nouvelles connaissances.

Au début, j'avais envisagé de reprendre mes études et de passer les concours d'école de commerce. Mais je me suis rendue compte que c'est encore trop tôt. Je n'ai pas envie d'être stressée. Par ailleurs, les écoles de commerce sont chères donc il faudrait que je fasse un crédit et je ne veux pas retomber là-dedans. Ça va mieux mais je ne suis pas encore à 100% de ma forme. Je sais que ça va être encore une année de transition.

Par rapport à ce que j'ai vécu, je pourrais conseiller aux personnes à qui on propose de faire des photos ou de participer à des clips d'être méfiantes. Les sites sont très bien construits et c'est comme ça qu'ils attirent les personnes.

J'avais été surprise car j'ai trouvé des annonces d'embauche dans des clubs privés sur Pôle Emploi, un site officiel. Ils ne mettent pas hôtesse mais barmaid. Je trouve que c'est dangereux d'envoyer des personnes là-bas.

A l'âge de 18 ans, j'ai travaillé dans un établissement de ce type. La patronne me déclarait 6 heures. Elle me faisait un chèque. Le contrat lui permettait d'assurer ses arrières, au cas où il y aurait des contrôles. Mais y'a jamais eu de contrôle de police. A l'époque, je cherchais du travail mais sans succès. J'avais un gros découvert, « j'étais dans la merde financièrement ». Il fallait absolument que je trouve une solution. J'ai vu une annonce. J'avais déjà répondu à une annonce de ce type à Grenoble. J'avais senti que c'était louche. J'avais alors pris mes jambes à mon coup. Mais cette fois j'y suis allée. Lors de cette expérience en bar américain, il n'y avait pas de prostitution. Je m'entendais très bien avec ma patronne. Elle était toujours gentille. Elle nous a jamais forcé à faire quoi que ce soit, au contraire. Avec du recul, je réalise qu'elle s'est fait beaucoup d'argent sur mon dos. Elle ne voulait pas avoir de problème donc elle se tenait à carreau. Elle était elle-même une ancienne hôtesse. Ce n'était pas de la prostitution mais c'était quand même malsain. J'ai réussi à mettre des limites, mais d'autres n'y parvenaient pas car elles savaient qu'elles gagneraient plus d'argent.

Au fil des échanges avec vous, j'ai pu faire le lien avec d'autres éléments de mon vécu. J'ai évoqué ma première relation avec un homme, alors que j'étais étudiante à Montpellier. Il était très possessif et m'a isolée de tous mes proches. Avec lui, j'étais complètement fragile. Il est arrivé à me dégouter des hommes. J'ai dû faire appel à la police pour m'en sortir. La première fois que j'ai fait des photos, c'était après cette expérience avec cet homme. J'avais besoin de reprendre confiance en moi.

C'est sûr qu'il y a des liens avec le reste de mon histoire. Je me disais je n'avais pas grand-chose à perdre de ma vie. C'est comme si j'acceptais car j'avais eu l'habitude de me taire et de prendre sur moi. J'avais déjà vécu ça. Mais il y a un moment où on arrive à saturation.

Dans ce qui s'est passé à Paris, je suis retombée dans une relation très enfermante, de manipulation et d'isolement. Dans leur technique, ils font miroiter des sommes d'argent importantes. J'ai rencontré ce couple par l'intermédiaire de Facebook. Ils ont beaucoup insisté pour que je vienne à Paris en précisant que c'était la chance de ma vie de faire des photos. Au départ, mon intention était de rester à Paris 5 jours mais je ne suis pas restée 5 jours. Je me rappelle exactement du jour de mon départ. C'est passé de 5 jours à 1 semaine, puis 2 semaines, 3 semaines. Ils ont accepté que je redescende à Grenoble pour prendre mes affaires, mais elle est venue avec moi et elle a rencontré ma mère. Dès le lendemain, ils m'ont menacé de montrer à ma mère les photos dégradantes qu'ils avaient prises de moi pour me tenir à mon arrivée à Paris. Ça fait du mal de se voir dans des états comme ça.

Je me suis souvent demandée pourquoi je n'avais pas réagi. Je réalise que dès qu'il y a des cris, des menaces, j'ai peur du conflit. C'était en dent de scie. Chaque jour, on ne sait pas comment va se passer la journée. Quand il voyait que je commençais à être fatiguée, il essayait de faire le gentil. C'était juste un rôle pour que je ne pète pas un plomb. Il me sortait manger dehors, prendre l'air. Et l'autre me mettait la pression en me disant « tu n'as pas travaillé ». Dans ce couple, il y avait toujours un gentil et un méchant. Au début, je me mettais dans un coin, je ne parlais à personne. Ça ne les arrangeait pas car je n'étais pas sympa avec les clients. Ce n'est pas bon s'ils voient que je tire la gueule, les larmes au bord des yeux.

C'est pour ça qu'ils m'ont fait prendre de l'alcool et de la coke. Au début, il y avait beaucoup d'alcool mais je vomissais. Et après il est passé à la coke. Mon corps s'est fatigué. Je ne mangeais pas mais je buvais une ou deux bouteilles par jour. Je prenais de plus en plus de coke, à la fin j'en prenais tous les demi-heures. Je n'arrivais pas à trouver d'échappatoire. Je ne savais pas comment m'en sortir. Plus j'en prenais et moins il y avait d'effet. Je devais rencontrer des clients de midi à minuit ou 1h du matin. A la fin, je finissais vers 4h ou 5h. Des fois quand j'étais mal, il m'enlevait mes vêtements et me douchait.

Un jour, j'ai dit non, j'ai fait une crise de nerf, en lui disant que je voulais partir, mais il ne voulait pas que je parte. Je suis restée enfermée 3 jours. Je me suis dit qu'il allait craquer avant moi. Je ne mangeais plus. Le dernier jour, il a commencé à s'inquiéter. Je lui ai dit que s'il continuait à me faire travailler, j'allais me suicider. Il m'a dit de retourner chez ma mère et de revenir travailler après. Il m'a proposé d'avoir une promotion, de devenir secrétaire et de trouver une fille à ma place. Après, il m'a proposé de vendre de la drogue pour lui. J'ai refusé toutes ses propositions.

Quand je suis revenue pour récupérer mes affaires personnelles, accompagnée d'une amie qui est montée avec moi et d'un ami qui attendait en bas, nous nous sommes disputés. Il m'a dit qu'il avait posé un contrat sur ma tête car je connaissais des informations personnelles sur lui, son cousin qui vendait la drogue. J'avais très peur de ça. Au départ, je voulais juste partir, je voulais seulement récupérer mes affaires. J'essayais de partir en douceur.

L'ami en bas a appelé la Police quand ça a dégénéré. C'est comme ça que la plainte est partie pour séquestration en flagrant délit au départ, puis pour proxénétisme ayant expliqué à la Police tout ce qui s'était passé. C'est peut-être pas plus mal que ce se soit passé comme ça car il ne m'aurait peut-

être jamais lâché. Les policiers de la BRP m'ont entendue pendant 3 jours. Ils m'ont demandé ce que j'avais vécu, ce que je savais sur les autres filles. J'ai tout dit.

Au début avec la Police, j'avais peur que ça se retourne contre moi car il m'avait donné une fausse pièce d'identité. Je me présentais avec une fausse pièce d'identité pour louer les chambres d'hôtel ou les appartements. Il me faisait signer.

De plus, je me sentais responsable car il nous demandait de recruter d'autres filles. On allait sur les Champs Élysées. Il avait des critères. Des filles avec des sacs pouvaient signifier qu'elles avaient fuguées. Dans ces situations, j'étais froide pour faire échouer le contact, d'ailleurs il me le reprochait. Il y avait tout un scénario, en parlant d'un casting. Il prenait que des provinciales. Il m'a parlé d'une autre technique. Quand il remarquait que les filles aimaient les biens matériels, il sortait le grand jeu (resto, voiture) et après il demandait à être remboursé en se prostituant. Il me parlait d'une fille qui travaillait très bien car elle prenait beaucoup de coke et travaillait pour en avoir. Il savait s'adapter à la misère de chaque personne, repérer là où elle était vulnérable en fonction du parcours de chacune. Je le vois vraiment comme un pervers. Ça n'a marché qu'avec des filles qui n'allaient pas bien psychologiquement. Avec des provinciales qui sont plus naïves et plus isolées. Je ne sais pas ce qui est du vrai du faux. Il m'a peut-être dit des choses pour me faire peur, pour m'impressionner.

Aujourd'hui, à L'Appart, après 6 mois, quand on se voit c'est pour faire le point. C'est un accompagnement large qui est vraiment indispensable, qui s'adapte à l'histoire de la personne. Ce n'est pas comme les autres administrations. Vous nous laissez jamais démunis. C'est une période de ma vie où vous avez été là pour moi. Je me suis attachée. D'habitude ce n'est pas aussi chaleureux. J'ai l'impression que si vous n'aviez pas été là, je ne sais pas comment j'aurais fait. C'est plus facile d'avancer quand on est épaulé. Pour moi, c'est important qu'on reste en contact. Mais c'est positif si je viens de moins en moins.

Je pense que c'est important qu'on ne change pas tout le temps d'interlocuteur car on parle de choses personnelles. Un lien se tisse petit à petit.

Maintenant, je ne pleure plus toutes les 5 minutes quand je parle de ça. Au début, j'ai beaucoup pleuré, je n'arrivais pas à me contrôler. Je constate que des fois je rigole mais j'ai compris que c'est un rire nerveux. Cela peut être mal interprété. Je trouve que les personnes qui ne connaissent pas cette réalité peuvent avoir des préjugés. Ça peut être facile de juger et de réduire la personne à ce

qu'elle a fait. »

Le lien à l'épreuve du temps et des distances

Importance de l'accompagnement dans le cadre d'une procédure de réparation pour des personnes reconnues victimes de proxénétisme

Contexte et rappel

Lors du rapport d'activité de l'année 2010 nous évoquons le cas de Khelifa. Le premier contact avait

eu lieu en août 2009 par l'intermédiaire de la Brigade des mœurs de Grenoble. En effet, cette jeune fille âgée de 18 ans devait être entendue dans le cadre d'une plainte contre des personnes grenobloises l'ayant contrainte à se prostituer. La police était très inquiète quant à des possibles représailles sur cette jeune fille. A noter que les faits relatifs à la prostitution sont d'autant plus graves qu'ils ont été initiés alors que Khelifa était mineure et qu'elle a été déplacée dans plusieurs villes (Genève, Avignon, Lyon) avec sa cousine avec qui elle était dans la même « galère » (en fugue de leur famille) et cela d'avril 2008 à juillet 2009.

- Août 2009 : dépôt de plainte,
 - Avril 2010 : démantèlement du réseau de prostitution,
 - Novembre 2013 : Jugement
- L'épreuve du temps.

Notre premier rôle dans l'accompagnement social a d'abord été de rechercher des solutions pour répondre aux besoins fondamentaux de Khelifa. La mise en place d'un contrat jeune majeur a été très importante signifiant à Khelifa qu'elle ne pouvait être laissée dans la précarité sans ressource. Au vu de la fragilité de la situation l'allocation était versée à l'Appart. Un rendez-vous avec le responsable de l'ASE avait permis de situer que notre engagement auprès d'elle s'inscrivait dans le cadre d'une mesure d'assistance et de protection éducative. Un des objectifs fixé dans le cadre de ce contrat étant la recherche d'un lieu où Khelifa pourrait être en sécurité pour envisager la construction d'un nouveau projet de vie.

Dans les premiers temps, Khelifa se montrait très affirmative disant qu'en tant que victime ce n'était pas à elle de quitter Grenoble où elle commençait à avoir des repères « j'en ai assez d'avoir des ruptures successives ». Il a été alors nécessaire d'entendre cette demande comme une 1^{ère} étape même si comme avaient pu nous le confirmer les services de police, il y avait une réalité de danger et qu'ils ne pouvaient assurer une totale protection de cette jeune fille.

Il faut cependant noter que durant cette période nous avons eu des contacts très fréquents avec la brigade des mœurs qui au-delà de l'enquête engagée (à l'issue de la plainte déposée par Khelifa) avait le souci de la sécurité de la victime.

Un hébergement devait être proposé au plus vite, la solution a été une chambre en ALT gérée par l'association ALTHEA dans le cadre d'un foyer ADOMA.

Après qu'une télé ait été installée dans sa chambre, élément essentiel pour faire face à la solitude, Khelifa a pu dire qu'elle se sentait bien. Toutefois après quelques semaines, des problèmes se sont posés liés au règlement intérieur d'ADOMA (aller et venues incessants et présence quasi quotidienne de sa cousine dans sa chambre. Solidaires dans la galère vécue ensemble, elles se disaient inséparables ; L'hébergement n'a pu se poursuivre.

Cette question du respect des règles aurait été à appréhender en tenant compte de l'âge de Khelifa (tout juste 18 ans) et du fait que durant l'année écoulée elle s'était trouvée privée de liberté d'où la difficulté à accepter les limites posées par le cadre.

Des démarches ont été faites auprès du 115 mais la question s'est reposée d'un possible départ de Grenoble, Khelifa reconnaissant que la peur des représailles, suite à la plainte déposée, la

limitait dans ses démarches. Un contact sera pris pour une visite à la SLEA à Lyon qui accueille spécifiquement des jeunes. Un des éléments du règlement (dépôt de la carte d'identité des visiteurs à l'accueil) lors des visites aux personnes hébergées fera obstacle à la démarche, Khelifa dira que les cartes d'identité qu'on demande « ça veut dire qu'on ne nous fait pas confiance ». Après des hébergements d'urgence de 3 jours en 3 jours, Khelifa prendra la décision de retourner avec sa cousine dans le Sud où leur famille respective réside. Elle disait avoir repris contact avec sa famille qui était prête à l'accueillir. A son départ nous avons fortement insisté sur l'importance de garder le contact et sur l'accord que pour toutes les démarches liées au dépôt de plainte, son adresse resterait celle du service afin de garantir sa sécurité et rester un appui concernant les démarches engagées à ce sujet.

Cela nécessitera d'avoir le souci permanent du lien à maintenir avec Khelifa au-delà de l'instabilité des hébergements.

En effet, sans nouvelle de Khelifa, inquiets nous avons appelé au domicile de son père (dont elle nous avait donné les coordonnées), ce dernier n'a pas pu nous dire où se trouvait sa fille. Parallèlement la brigade des mœurs nous avait informés de l'importance de maintenir des contacts avec Khelifa qui allait être convoquée par le Juge d'instruction, les mises en cause ayant été interpellées.

Lorsqu'elle se présentera au service en mai 2010 pour récupérer des affaires, nous prendrons le temps de reparler de la procédure judiciaire, lui remettant une convocation du tribunal. A la lecture de cette dernière elle a eu une première réaction de rejet en disant « je ne veux plus entendre parler de tout ça ». Il a été important de l'informer sur ses droits et de la resituer en tant que personne ayant été victime, introduisant également la notion de réparation possible dans le cadre de la procédure. Il a été évoqué la nécessité de faire appel à un avocat. Elle a réagi en indiquant que compte tenu des avocats de la partie adverse (réputés) cela était perdu d'avance. La sentant prise dans ses émotions, il a fallu réintroduire le principe de réalité en insistant sur l'importance du cadre de la loi. Elle a accepté que nous prenions contact avec un avocat à Grenoble. Repartie dans le Sud c'est en lien avec la mission locale avec qui elle était en relation que s'organisera sa venue à Grenoble pour les rendez-vous avec le Juge d'instruction où nous l'accompagnerons et où elle rencontrera son avocate.

L'entretien a duré 4 h 00, Khelifa est sortie éprouvée mais avec le sentiment d'avoir été entendue.

A la suite de cette démarche en terme d'hébergement, le dispositif ACSE aura été sollicité pour un hébergement possible à Marseille, Khelifa « reconnaissant » qu'elle « n'avait pas retrouvé de place dans sa famille et qu'elle ne pouvait s'en sortir seule ». Cette démarche n'aboutira pas du fait des conditions d'accueil (hébergement collectif et aucune possibilité de soutien financier sous forme d'allocation jeune majeur).

Après cet échec Khelifa a continué à nous tenir informés des démarches en lien avec la mission locale du lieu de résidence de ses parents, l'hébergement restant précaire.

Recevant les différents courriers concernant la procédure engagée qu'elle nous demandait de lui lire, elle a pris connaissance que l'un des protagonistes mis en cause avait été remis en liberté ce qui a provoqué une grande colère disant « je ne veux plus entendre parler de cette histoire ni de l'avocat ni de vous d'ailleurs, je vais changer de numéro de téléphone et vous ne pourrez plus me joindre ». Dans les faits nous avons maintenu les appels sur son ancien numéro et Khelifa nous a communiqué son nouveau numéro. Ce n'est que plus tard, en ayant pris le temps de lui expliquer que la remise en liberté ne signifiait pas non culpabilité, qu'elle a accepté que nous communiquions ses nouvelles coordonnées à l'avocate.

A la fin de l'été 2010 elle nous informera avoir quittée la région de sa famille pour s'installer avec un « amoureux ». Comme pour nous rassurer elle précisera qu'il travaille à l'armée et que c'est quelqu'un qu'elle connaît depuis longtemps et qui ne la juge pas.

A nouveau elle nous demandera de faire le relais avec les interlocuteurs locaux dont la mission locale en donnant les éléments de son parcours particulier afin qu'une demande de contrat jeune majeur puisse être faite. Elle a des projets, veut s'engager dans la préparation du concours d'aide-soignante. En lien avec la poursuite de la procédure, l'avocate nous avait contacté précisant qu'il devenait essentiel qu'elle ait un rendez-vous pour préparer sa défense. Un rendez-vous sera fixé dans ce sens, elle viendra avec son ami qu'elle nous présentera. A l'évocation du rendez-vous avec l'avocate, elle dit « ça me fait chier plus qu'autre chose », elle reparle de « celui » qui a été libéré. Pour autant à l'entretien avec l'avocate où elle a souhaité que je sois présente, elle dira ne pas avoir vu le temps passé.

Après cet entretien, Khelifa devait adresser un courrier à l'avocate où elle ferait état des séquelles liées aux violences subies. Khelifa ne parviendra pas à faire ce courrier.

Lors de sa dernière venue à Grenoble, j'avais senti combien la présence de son ami avec qui elle avait pu parler de son vécu sans être jugée était importante. Mais au fil des mois au travers des échanges téléphoniques que je maintenais avec Khelifa, elle évoquera les difficultés liées au quotidien : son ami a été muté dans une caserne éloignée, elle se trouve seule la semaine, heureusement il y a les chiens qu'ils ont acheté et qui sont une présence. Elle me parle de leurs projets d'avoir un enfant mais il y a des problèmes, ils ont consulté un médecin. J'évoque avec Khelifa l'importance qu'il y aurait à ce qu'elle ait un soutien sur le plan psychologique, elle y était très réticente lorsque nous l'avions évoqué à Grenoble malgré des problèmes de sommeil importants. Je lui communique les coordonnées de l'association AIV à proximité de son lieu de résidence où elle pourrait trouver un appui sur le plan psychologique et juridique. Elle ne se saisira pas de cette information.

Après un an de vie commune Khelifa finira par m'annoncer sa décision de séparation suite à de la violence. Ne pouvant retourner dans sa famille elle partira à Lille où habite sa sœur aînée qui vit en couple et a un enfant.

Dans le cadre de la procédure, l'avocate nous recontactera car elle a reçu un refus à la demande d'aide juridictionnelle, Khelifa n'ayant pas fourni de justificatif de non-imposition. Khelifa

s'engage à faire la démarche et finit par répondre un mail désespéré.

« Bonjour, je vous envoie un mail pour vous dire que j'ai toujours le même numéro c'est juste que j'ai quelque petit problème. Je ne vous ait pas envoyer les papier des impôt car je trouve que sa sert à rien et maintenant plus j'avance dans ma vie plus je trouve que j'ai été conne de porte plainte contre eux car sa sert a rien.

J'ai plus personne tout le monde ma tournée le dos depuis cette histoire les gens me voient plus comme une personne mais comme une pute.

Sa fait 3 ans mais rien n'y fais je déprime j'ai plus personne pour me soutenir ma vie et gâché et je culpabilise si je pouvais retiré ma plainte je le ferait car sa sert à rien. J'ai tout perdu et j'ai l'impression que tout le monde s'en fou je ne pense pas être assez forte pour continuer comme ça.

Je c'est que vous devais penser que je suis folle et pas me croire mais je suis vraiment mal je reste chez moi enfermée toute la journée et c'est pas une vie j'ai une lourde peine mais sa je crois que c'est impossible étant donné qu'il on était relâché il ont repris le cour de leur vie normalement.

Il se sont fait beaucoup d'argent sur mon dos et il on encore leur fierté moi j'ai plus rien j'ai honte de ce que je suis devenue et sa personne ne peux le comprendre faut avoir vécu ma vie pour savoir ce que j'endure.

Donc si vous voulez me rappeler voici mes coordonné. Merci et a bientôt a tout le monde ».

Un courrier du service attestant de l'absence de ressource de Khelifa permettra de débloquent le dossier d'aide juridictionnelle.

A l'approche du jugement en mai 2013, la question de sa présence au procès est évoquée. Je perçois Khelifa à la fois désabusée et en attente d'une reconnaissance de ce qu'elle a vécu. Les échanges que nous avons avec elle ne peuvent représenter le seul appui. Je l'informe de l'existence de l'association Inter communale et d'aide aux victimes à Lille. Elle me donne son accord pour faire le lien avec eux. La psychologue se met à sa disposition, elle prendra plusieurs rendez-vous auxquels elle ne se rendra pas.

Un service social spécialisé pour les personnes concernées par la prostitution n'existe pas mais une permanence est assurée par des bénévoles du Mouvement du Nid. Je l'encourage à les rencontrer après avoir fait le lien avec son accord. Elle dira ne pas avoir confiance en des stagiaires aussi jeunes qu'elle qui ont peur qu'elle retourne se prostituer.

La situation sociale de Khelifa est de plus en plus inquiétante, elle a été mise dehors par sa sœur, la cohabitation étant devenue impossible.

Les seuls contacts qu'elle maintient sont avec la Mission locale peut-être parce qu'elle aimerait pouvoir effacer un vécu douloureux et n'être considérée que comme une jeune à la recherche

d'un emploi.

Il apparait évident que Khelifa ne se présentera pas au procès dont la date fixée à mai 2013 sera renvoyée à novembre 2013 à la demande de la partie adverse.

La seule parole relayée par l'avocate se fera par la lecture du mail adressé par Khelifa au service et qui fait état de son ressenti. L'avocate adressera au service la copie du jugement pour Khelifa. Lorsque je parviendrai enfin à la joindre pour lui en faire part, elle dira « cela fait peu en rapport à la galère dans laquelle je me trouve encore ». Nous parlerons de l'importance de la reconnaissance de responsabilité pour ceux qui ont profité de jeunes filles vulnérables considérant qu'elles pouvaient être une source de profit.

Pendant toute la durée de la procédure nous avons été positionnés en porte-parole de Khelifa. Cette dernière nous mettant en situation de faire le lien avec son avocate et avec les interlocuteurs de proximité. Au-delà du procès nous maintenons une attention aux intérêts de Khelifa. Comment va-t-elle pouvoir obtenir réparation (préjudice moral et matériel évalué par le tribunal). Sachant qu'il y a un passage en appel, l'audience est fixée en juin 2014.

Si la reconnaissance des violences exercées sur Khelifa ainsi que l'évaluation des réparations sont importantes dans un processus de reconstruction d'identité, elles ne peuvent être suffisantes.

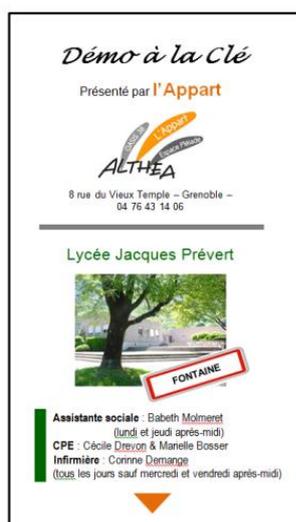
Un travail sur le plan psychologique serait important pour permettre à Khelifa de retrouver une position de sujet actif. Il est également important de noter que les seuls interlocuteurs que Khelifa a sollicités quel que soient ses changements d'adresse ont été les Missions locales marquant sa volonté de rechercher un travail et peut-être d'être reconnue comme une jeune comme les autres.

La construction d'un projet professionnel pour Khelifa est étroitement liée à la question de ressource minimum pour faire face aux besoins fondamentaux (payer un loyer, se nourrir).

Dans ce type de situation la garantie jeune sur la base d'un revenu minimum et d'un accompagnement de proximité aurait tout son intérêt. Car pour se projeter dans l'avenir ne faut-il pas d'abord se sentir sécurisé ?

Propos recueillis par l'Appart 

2.3 Action Collèges & Lycées



La décision prise l'an dernier de réactiver la démarche de sensibilisation à destination des scolaires (collèges et lycées) s'est concrétisée par plusieurs actions de terrain. (voir statistiques)

L'outil pédagogique *Démonstration à la clef* dont nous disposons est performant et le dialogue qui s'instaure entre les élèves et les travailleurs sociaux rompus à l'exercice, valorise **une démarche complète et tout à fait interactive.**

Des flyers spécifiques sont élaborés pour chaque intervention en milieu scolaire ; ils ont vocation à recenser les différents lieux de conseils ainsi que la liste des personnes ressources dans l'établissement.



2.4 Journée nationale et implication locale sur le Campus



Ce volet d'intervention sur le terrain revêt une importance particulière puisqu'il est fondé sur des « vérités sociétales », « des statistiques socio-économiques » et des « orientations gouvernementales ». En effet, c'est véritablement l'évolution des problématiques de violence & de prostitution qui est pointé, ce qui explique la nécessité d'intervenir très tôt pour sensibiliser.

La journée de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, initiée par le **Conseil Départemental de l'Isère** rassemble de nombreux partenaires et structures gravitant autour de cette problématique.

Année après année, l'Appart répond « présent » à cette démarche de terrain car elle permet non seulement **d'agir au plus près des publics étudiants** mais également de s'inscrire dans une **démarche partenariale plus globale** en intervenant aux côtés d'acteurs et confrères poursuivant un même objectif.



Cette manifestation bénéficie d'une large **médiatisation** sur le plan départemental ce qui va dans le sens d'une meilleure visibilité de l'Appart auprès des publics, **potentiels usagers** ou relais d'opinion.

2.5 Santé & Prostitution

Journée de travail santé & Prostitution

Participation à un groupe de travail « santé prostitution » réunissant différents partenaires et piloté par l'IREPS, qui a donné lieu à l'organisation d'une demi-journée, co-animé avec l'Amicale du Nid.

L'intervention de L'Appart a porté tout d'abord sur l'évolution des formes et des lieux de prostitution. Nous avons ensuite présenté nos actions en lien avec la santé, ce que nous vous partageons ci-dessous, puisque cet écrit met en lumière des actions réalisées en 2015.

Comment accompagner sur le chemin de la santé ?

Au sein du service, le choix n'a pas été fait, pour le moment de l'embauche d'un professionnel de santé. Nous inscrivons l'accès aux soins et à la santé dans le cadre de l'accompagnement social global. Il est essentiel pour cela de s'appuyer sur l'ensemble des partenaires santé avec lesquels nous avons tissé des liens de proximité.

Pour celles et ceux qui se prostituent, parler de son corps est un sujet difficile à aborder et quand elles consultent, il est rare qu'elles abordent la réalité de leur situation ayant toujours la crainte d'un jugement.

Pour les personnes dans la précarité, appréhender la notion de santé se fait souvent dans l'urgence. Leur rythme de vie, lié au vécu de prostitution, laisse peu de place pour s'occuper d'elles-mêmes (gestion au jour le jour, décalage horaire...). C'est à travers l'intérêt qu'on leur porte et le souci que l'on a d'elles, qu'elles s'autorisent progressivement à parler de leurs maux.

Un lien de confiance est établi avec les professionnels de l'Appart. Notre objectif est de relayer ce premier lien de confiance auprès des professionnels de santé, ces professionnels faisant partie d'un réseau sensibilisé à la question de la prostitution. Mais nous ne nous limitons pas à donner l'information aux personnes, nous les accompagnons physiquement ou par téléphone dans la prise de contact.

Au-delà de l'accompagnement individuel, nous organisons des actions collectives d'information et de prévention. Nous nous appuyons pour cela sur le temps fort de la Table ouverte du mardi dont le pilier est la maitresse de maison. Par exemple au mois de Juin des professionnels de Prométhée sont venus pour informer les personnes sur l'hépatite et au cours de l'année nous avons eu l'intervention du service d'addictologie, la présence du Cidag et de Aides pour des Trod, une exposition sur la contraception du planning familial.

Avec l'évolution des publics accueillis (personnes d'origine étrangère : Afrique sub saharienne, Roumanie...) il nous apparaît important de renforcer ces actions par une présence plus régulière d'acteurs de la santé dans les temps de groupes définis (exemple lors du petit déjeuner chaque vendredi matin).

Autour de la méconnaissance du corps, il nous est apparu important d'instaurer un partenariat de proximité avec le planning familial. Depuis septembre 2015, la conseillère conjugale du planning présente à la MDH du quartier, vient une fois par mois le vendredi au petit déjeuner et progressivement les personnes s'autorisent à l'interpeller et à prendre des rendez-vous avec elle en dehors de l'Appart.

Pour nous la santé englobe aussi le bien-être et la santé mentale. Les personnes que nous accompagnons sont souvent envahies par des angoisses liées à un vécu traumatique et à l'insécurité de leur quotidien (problèmes de titre de séjour, d'hébergement, de subsistance).

L'idée a été de proposer des espaces où les personnes puissent prendre du temps pour elles et se reconnaître en tant que sujet singulier.

La mise en place de l'atelier-théâtre a fait suite à une action avec la MDH et le Planning Familial. Toutes les trois semaines, un atelier de 2h est proposé (17 séances au total). L'objectif n'est pas au départ la réalisation d'un spectacle mais plutôt un travail autour du corps et des émotions. Cela est d'autant plus important pour des personnes qui ont vécu la prostitution où il y a souvent une mise à distance des émotions.

Parallèlement une convention a été signée avec **la MC2** depuis un an, pour favoriser et faciliter l'accès à des spectacles pour les personnes accompagnées au service.

Un bilan a été fait en interviewant les personnes qui ont exprimées combien ces temps leur avaient permis de se dégager des préoccupations du quotidien et avaient été source d'énergie pour faire face à ce quotidien.

Le service a toujours valorisé l'émergence et la prise en compte de la parole des personnes accueillies. La rencontre avec l'association « **Et Pourquoi Pas** » a permis d'engager, depuis décembre 2015, un travail de recueil de la parole associé à une expression artistique. Des ateliers ont été proposés régulièrement pendant un an à la suite de la table ouverte. Un projet s'est co-construit avec les personnes. La 1^{ère} étape a été la réalisation d'une exposition regroupant des témoignages individuels (illustration du parcours des personnes accueillies au service). Une dizaine de photos de l'exposition a pu être présentée lors de cette demi-journée. Cette exposition peut être mise à disposition, l'objectif étant de faire tomber les représentations et d'aller à la rencontre des personnes. Elle est présentée sous la forme de 45 cadres (30 photos et 15 illustrations) et de 23 témoignages dont 7 de travailleurs sociaux. La 2^{ème} étape du projet sera la réalisation d'un livre reprenant l'ensemble des témoignages des personnes ainsi que celle de l'équipe éducative.

Service l'Appart.

2.6 Statistiques JEUNES

**Les statistiques qui suivent portent sur
les 21 jeunes de 18 à 25 ans qui ont été accompagnés par le service durant
l'année 2015.**

Les jeunes accueillis en 2015

Femmes	21	100 %
Dont nouvelles personnes	10	48 %

Qui sont-elles ?

A. Leur situation familiale

	Accompagnées durant l'année 2015
Personne seule	13
Personne seule avec enfant	6
En couple	2
En couple avec enfant	0
TOTAL	21
Grossesse	2

B. Le nombre d'enfants

Personnes avec un enfant	3
Personnes avec deux enfants	2
Personnes avec trois enfants	0
Personnes avec quatre enfants	1
Personnes avec six enfants	0
Nombre d'enfants	11

TOTAL	6
--------------	----------

C. Leur âge

a) Age de l'ensemble des personnes accueillies

AGES	FEMMES	HOMMES
Moins de 21 ans	7	0
De 21 à 25 ans	14	0
	21	0

b) Age des personnes accueillies selon leur pays d'origine

AGES	FRANCAISES	ETRANGERES
Moins de 21 ans	1	6
De 21 à 25 ans	2	12
	3	18

D. Les régions d'origine des personnes

France	3
Union européenne	1
Europe hors U.E.	2
Afrique sub-saharienne	14
- Nigéria	9
- Congo	1
- Gabon	1
- Gana	1
- Guinée	2
Afrique du Sud	1
TOTAL	21

E. Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	3
➤ CNI Citoyen européen	1
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Titre Etranger malade	1
- Titre conjoint de français	0
- Titre 10 ans de présence en France	0
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	0
- Titre L 316-1	1
- Récépissé L 316-1	0
- Récépissé Etranger malade	0
- Récépissé Parent enfant français	2
- Récépissé pour considération humanitaire	0
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	3
- Procédure prioritaire	2
- Dublin	1
- Protection subsidiaire	3
- Statut de réfugié	0
- Réexamen dans l'asile	2
➤ Sans papier	2
TOTAL	21

Autorisation de travail en fin d'année 2015

- **Avait l'autorisation de travail** **3**
- **N'avait pas l'autorisation de travail** **14**

Lorsque les démarches administratives sont en cours (récépissé du dépôt d'une demande : droit d'asile, étranger malade, ...), les personnes ont le droit de séjourner sur le territoire français sans être inquiétées mais elles n'ont pas d'autorisation de travail ce qui les maintient dans une certaine précarité.

G. Expression orale et écrite

o Expression orale

Non acquise	7
En cours acquisition	3
Acquise	8
TOTAL	18

o Expression écrite

Non acquise	6
en cours d'acquisition	4
Acquise	8
TOTAL	18

H. Leur situation par rapport à l'emploi

En emploi CDI	0
En emploi CDD	1
En emploi précaire	0
Contrat aidé/insertion	0
Chômage	0
Sans emploi	18
Autre situation	2
Invalidité	0
TOTAL	21

I. Leur situation par rapport aux ressources

Ressources liées à l'emploi	1
Ressources liées à un contrat aidé	0
Assédict	0
RSA	3
AAH	0
ATA	2
Sans ressources	14
Subsistances (CCAS, Conseil Général,...)	5
Autres	1
TOTAL	21

J. Le logement

Logement personnel	2
Hébergement collectif	9
Chrs	4
Foyer jeunes travailleurs	0
Hébergement urgence	3
CADA	2
Adoma	0
Autres	0
Famille/Tiers	2
Hôtel	1
Rue/Squat	7
TOTAL	21

K. Leur couverture sociale

Ont une couverture sociale	12
Sans couverture sociale	9
TOTAL	21

LEUR ARRIVEE A L'APPART

A. Comment les personnes sont entrées en contact avec l'Appart

Par un autre usager	12
Par les contacts de rue	4
Par autres associations/services sociaux	4
Par les services de santé	1
Par la police/gendarmerie	0
TOTAL	21

B. Leur situation concernant la prostitution

En risque de prostitution		0
Ayant connu la prostitution		1
En situation de prostitution	12	
Dont prostitution occasionnelle	3	
En recherche d'alternative à la prostitution		3
En réinsertion		5

C. Les formes de prostitution

Dans la rue/routes	5
Prostitution indoor*	6
Non précisé	2
TOTAL	13

* Bars américains/bars de quartier, salons de massage, hôtel, internet, autres.

D. Organisation de la prostitution

Traite des êtres humains	9
Réseau autre	1
Indépendante	2
Non précisé	1
TOTAL	13

QUELQUES ELEMENTS DE LEUR HISTOIRE

A. Relations avec la famille

Aucunes	4
Mauvaises	8
Moyennes	5
Bonnes	0
Inconnu	4
TOTAL	21

B. Victimes de violence

Violence familiale	2
Violence conjugale	3
Violence clients	2
Victimes abus sexuels	0
Violences passants	0
Violences proxénètes	9
Autres violences	3
Non victime	2

C. Les demandes principales qui ont amenées les personnes à solliciter le soutien de l'Appart'

Demande d'écoute, de lien social	21
Problèmes de violences	19
Problème de santé	15
Soutien aux démarches administratives	21
Accueil sécurisant	11
Désir de quitter la prostitution	16
Soutien de première nécessité	10
Problème de logement	19
Soutien à la parentalité	6

III. Le levier « culture » pour ouvrir aux échanges

3.1 L'atelier théâtre

- **Genèse d'une envie, d'un désir.**

Tout commence à l'automne 2014 : après avoir assisté au spectacle « Madame X », le Planning Familial, la Maison des Habitants Vieux-Temple et le service l'Appart impulsent une dynamique pour créer un collectif de femmes.

Plusieurs actions sont mises en place : ateliers maquillage, confection de bijoux, sorties cinéma. Lors d'une rencontre, une comédienne a présenté son activité, exposé sa vision singulière du théâtre ; elle a alors proposé aux personnes de s'y essayer.

Timidité, inquiétude, pudeur furent les premières réactions, les premiers sentiments. Puis la curiosité l'a emporté et les personnes ont accepté de se prêter au jeu pour une séance d'essai. Ce fut la révélation et les personnes ont exprimé leurs souhaits de continuer et de s'engager dans cette démarche.

- **Mise en œuvre différée**

Suspendu faute de financement en début d'année, l'atelier a été relancé en septembre 2015 grâce au soutien d'une fondation, organisme mécène aidant au lancement de projets artistiques et culturels.

En collaboration avec le Planning Familial et la Maison des Habitants, l'atelier théâtre s'est mis en place à une régularité d'une séance toutes les trois semaines. Il se constitue aujourd'hui exclusivement de femmes accompagnées par le service.

- **Qu'est ce qui se joue lors de l'atelier théâtre ?**

L'atelier se déroule au service ou à la Maison des Habitants, des lieux sécurisants pour ces femmes. Lors de cet atelier, elles mettent en jeu des problématiques qui sont importantes à leurs yeux. Elles expriment leur joie de pouvoir rire et improviser sur des sujets divers de leurs vies. Au travers d'exercices de relaxation, d'expression corporelle, d'improvisations, de chants, elles vont à la rencontre de leurs émotions. Les axes de travail sont l'écoute de chacun, la création en groupe et le lâcher-prise.

Une sensibilité à fleur de peau, une immense pudeur et une grande solitude entourent les personnes que nous accompagnons. Ce projet théâtral vise à travailler sur ces émotions et à mettre en mouvement le corps, autre que simple instrument de travail. Cette reconnexion du corps et des émotions vient contrer le processus de dissociation à l'œuvre dans la prostitution. L'objectif est qu'elles puissent exprimer leurs émotions, mettre en mots et en corps leurs ressentis, leurs vécus, afin de partager leurs expériences et de les sublimer au travers des mises en jeu.

Ce projet répond également à un besoin de se raconter, d'exprimer ses souffrances et à partager ses émotions et à une envie d'être ensemble. Il s'agit d'essayer de partir de ces énergies, de les sublimer par le vecteur du théâtre vers une création commune, co-construite avec les personnes.

L'objectif n'est pas la réalisation d'un spectacle mais le projet en soi. L'engagement dans le temps et la régularité des séances visent à créer un cadre de confiance et d'écoute. En jouant, la personne accepte de se dévoiler et d'être sous le regard de l'autre, ce qui participe à un processus de reprise de confiance en soi et en l'autre.

Cet atelier théâtre se compose de 17 séances et concerne 23 personnes.

3.2 L'aventure avec les *Et Pourquoi Pas*.

Fusain ou argentine, crayonnée ou photographique, l'IMAGE est le support autour duquel s'articulent la parole, le témoignage, la confiance.

Les parcours de vie singuliers trouvent leur dénominateur commun dans la prostitution et ont proposé, à leur tour, une démarche de « aller vers » en **s'exposant au grand public**, à la Bifurk en octobre 2015

Mais avant, **pendant près d'un an, une démarche en 3 phases**, construite crescendo avec les personnes et les équipes.



Sous le sapin de Noël 2014

On pourrait presque parler de cadeau de Noël lorsqu'en décembre 2014, le binôme Matthieu & Nicolas est venu partager le repas des fêtes avec l'équipe de travailleurs sociaux et les personnes accompagnées par l'Appart.

L'un est plasticien et art-thérapeute, l'autre est photographe et éducateur spécialisé ; tous deux ont fondé l'association *Et Pourquoi Pas* ?

Un premier contact s'était établi lors de la *journée de lutte contre les violences faites aux femmes* et il était convenu de réfléchir à l'élaboration d'un projet sur mesure en phase avec la mission spécifique de l'Appart.

Janvier 2015, lancement du projet



La personne en risque ou en situation de prostitution est détentrice d'un parcours de vie singulier et a une image dépréciée d'elle-même.

En choisissant l'IMAGE comme pivot de cet atelier, le pari est pris qu'un travail visant à favoriser l'émergence d'une parole serait bénéfique et fédérant.

« Se raconter, créer et partager » mais aussi accepter de s'offrir à l'objectif photographique ou de poser pour un croquis : cette nouvelle image de soi serait possible, une confiance serait restaurée.

Phase 1 : établir la confiance pour faire adhérer

La Table Ouverte comme levier : ce temps collectif est un temps fort qui est largement fréquenté ; chaque mardi, le partage du repas favorise une convivialité qui a servi de catalyseur à la prise de contact et aux échanges informels autour du projet.

✓ Objectif : donner envie

Phase 2 : les ateliers, du général au particulier

L'expression artistique : il s'agit d'un temps pendant lequel les personnes sont invitées à se raconter, à s'exprimer sur leur vécu singulier par l'intermédiaire de techniques artistiques ayant pour support l'image.

✓ Objectif : favoriser la parole comme une légende à l'image, à la photo. Ici, il s'agit de rendre cohérent l'image vue (photo) et l'image de soi (le récit). Démarche collective.

Nécessaire recentrage : les ateliers **collectifs** et participatifs qui trouvaient leur dynamique dans le fait même qu'ils avaient lieu tout de suite après la table ouverte, ont fonctionné un temps.

Puis, il est apparu qu'une plus **grande proximité, une meilleure intimité** étaient nécessaires pour poursuivre ce travail avec certaines personnes ; des **rencontres individuelles** ont été programmées.



- ✓ Objectif : démarche individuelle et exercice photo/recueil réalisé en binôme et non plus en groupe.

Septembre 2015 : Ouverture sur la cité

Phase 3 : l'exposition, donner à voir pour être mieux compris

En amont de l'exposition : il s'agit d'une phase de retranscription lors de laquelle, la parole recueillie est remise en forme pour favoriser la compréhension du grand public tout en restant fidèle aux propos développés oralement

- ✓ Objectif : retranscrire en restant fidèle. Faire valider les textes et le choix des images

24 septembre, à la Bifurk : l'exposition de tableaux est inaugurée et ouverte au public. Les personnes accompagnées par l'Appart assistent à ces temps forts et peuvent observer et mesurer l'attention des visiteurs

- ✓ Objectif : « aller-vers » et donner à comprendre au public en proposant **des témoignages forts, adossés à une approche artistique** pour mieux éclairer sur ces problématiques prostitutionnelles.



Atelier avec l'association « Et Pourquoi Pas »

Tout au long de cette année 2015, s'est engagé un travail en collaboration avec l'association « Et Pourquoi Pas » afin de recueillir la parole des personnes accueillies au service associée à une expression artistique.

La première rencontre a eu lieu lors de la fête de Noël 2014, où une cinquantaine de personnes était présente. Cette rencontre avec les professionnels des « Et Pourquoi Pas » a été marquée et remarquée, ayant apporté un studio photographique. Les personnes ont pris plaisir à se faire photographier les unes avec les autres, avec leurs enfants ou les membres de l'équipe.

Une période d'immersion des deux professionnels de l'association au sein du service s'est ensuite mise en place. Ils participaient aux temps collectifs des tables ouvertes du mardi midi et des petits déjeuners du vendredi matin. Au travers d'ateliers collectifs d'expression artistique, la démarche visait à co-construire le projet avec les personnes. Il nous semble que ce travail de groupe a fédéré quelque chose au sein du service et a permis une cohésion entre les différentes personnes et les différentes communautés. Le respect mutuel de la parole de chacun a été présent.

Après trois séances, il était clair que la thématique de la prostitution devait être abordée. Cependant, les personnes ne souhaitent pas se raconter devant tout le monde, ce qui a donné lieu à des entretiens individuels par la suite. Les personnes étaient libres de livrer ce qu'elles souhaitent de leur parcours de vie, de leur opinion quant à la prostitution, de leur vision de l'appart... et décidaient de la mise en image de leurs propos par une illustration ou une photographie.

Après plusieurs mois de travail, l'objectif réfléchi en commun a été la finalisation d'une exposition qui a été inaugurée lors du festival « Et pourquoi pas un festival » à la Bifurk le 24 septembre. Certaines personnes sont venues à l'inauguration et d'autres ont fait le choix d'y aller la semaine suivante. Cette confrontation à d'autres vécus a créé une prise de conscience et un regain de solidarité entre les personnes. Cela correspond à un point d'étape, le projet final étant la réalisation d'un livre reprenant l'ensemble des témoignages des personnes accueillies et de l'équipe de professionnels et des illustrations.

Laurianne M.

3.3 Et toujours : les spectacles à la MC2

Le partenariat avec la MC2 se poursuit. Il permet de bénéficier de tarifs intéressants et ouvre la possibilité de faire découvrir aux personnes accompagnées une forme de culture.

La saison 2015-2016 a été présentée en avant - première et l'équipe de l'Appart a sélectionné différents spectacles.

Au programme, cette année :



Rime of the ancient mariner
Carmen en Turaki
Phuphuma love minus
A ô lang phô



Carmen en Turaki



Phuphuma love Minus



A ô Lang Phô

IV Statistiques commentées

I- La file active 2015

	Nombre de personnes	%
Personnes accompagnées	76	
Françaises	16	21 %
Etrangères	36	47 %
Nouvelles personnes	24	32 %
Françaises	0	0 %
Etrangères	24	100 %
Contacts ponctuels	53	
Contacts de rue	84	
TOTAL File active	213	

Les contacts ponctuels

Les contacts ponctuels concernent des personnes :

- qui suite à un 1^{er} entretien, ont été réorientées vers d'autres services sociaux, leurs difficultés n'étant pas du ressort des missions du service ;
- pour lesquelles nous avons été sollicités par un tiers (travailleur social, famille...) pour des conseils ;
- qui ont été suivis par le service et qui reviennent une ou deux fois dans l'année pour donner des nouvelles ou participer à une table ouverte.

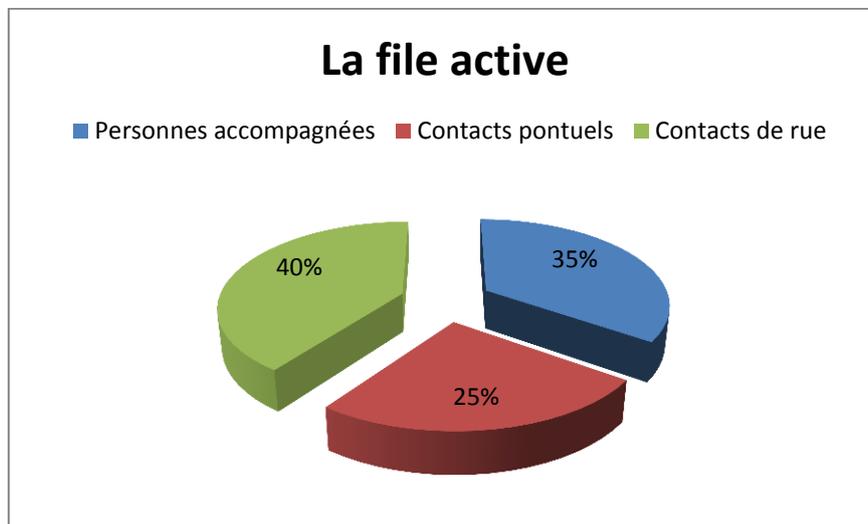
Aller vers les personnes : le contact de rue

La nuit

Depuis le début de l'année nous sommes allés régulièrement à la rencontre des personnes qui se prostituent dans les rues de Grenoble la nuit.

- **Nous avons effectué 13 sorties nocturnes,**
- **Nous avons eu 227 contacts dont 83 personnes différentes qui se prostituent en rue de nuit.**

Nous avons effectué deux maraudes de jour étant alertés par des partenaires, il s'est confirmé une réalité de prostitution aux abords de la gare, cependant par manque de disponibilité nous n'avons pu continuer cette démarche.

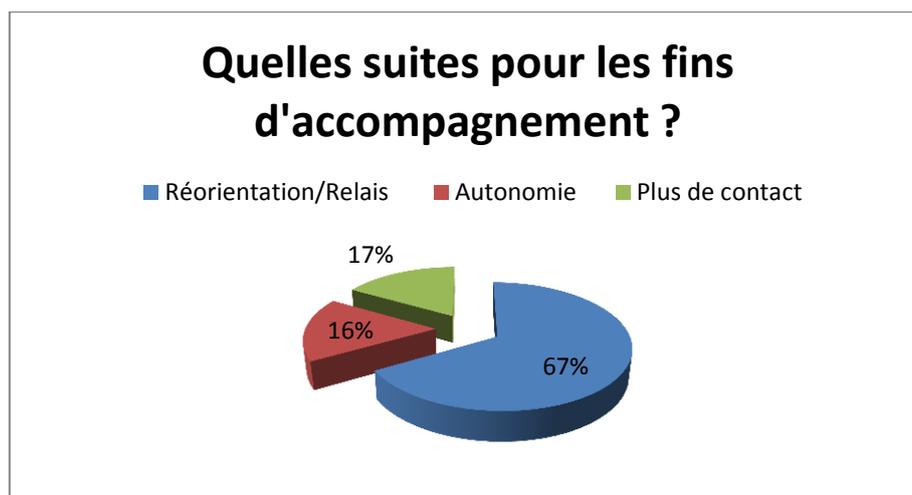


Au cours de l'année 2015 :

- **L'équipe de l'Appart' a rencontré 213 personnes en situation ou en risque de prostitution,**
- **L'équipe de l'Appart' a accompagné de façon intensive 76 personnes dans leur projet d'insertion sociale et/ou professionnelle parmi celles-ci 21 % sont françaises et 79 % sont étrangères et 32 % sont des nouvelles personnes**

- 12 accompagnements ont pris fin au cours de l'année 2015.

Quelles Suites pour les fins d'accompagnement ?	
Réorientation ou relais	8
Autonomie	2
Plus de contact	2



Fonctionnement du service

Le service reçoit les personnes sur rendez-vous au bureau ou à l'extérieur, et propose aussi des permanences d'accueil sans rendez-vous au service.

En 2015 il y a eu **97** permanences pendant lesquelles 258 adultes et 33 enfants ont été accueillis.

	Nombre de permanences	PERSONNES		TOTAUX
		ADULTES	ENFANTS	
TOTAL	97	258	33	291

L'appart' propose également des temps collectifs autour de repas et de sorties.

En 2015 :

- 40 tables ouvertes le mardi midi soit 467 repas adultes et 39 repas enfants ;
- 11 tables ouvertes mensuelles le dernier jeudi du mois soit 98 repas adultes et 21 repas enfants ;
- 29 petits déjeuners fréquentés par 208 adultes et 34 enfants ;

TABLE OUVERTE 2015

Petits déjeuners du vendredi matin

	Nombre de petit déjeuner	Nombres de personnes au petit déjeuner		Total
		Adultes	Enfants	
1er trimestre 2015	9	86	16	102
2e trimestre 2015	5	29	8	37
3e trimestre 2015	7	36	2	38
4e trimestre 2015	8	57	8	65
TOTAUX	29	208	34	242

Tables ouvertes du mardi midi

	Nombre de table ouverte du mardi	Nombres de personnes aux tables ouvertes		
		Adultes	Enfants	
1er trimestre 2015	11	152	9	161
2e trimestre 2015	11	121	8	129
3e trimestre 2015	8	77	11	88
4e trimestre 2015	10	117	11	128
TOTAUX	40	467	39	506

Tables ouvertes du dernier jeudi soir du mois

	Nombre de table ouverte du jeudi	Nombres de personnes aux tables ouvertes		
		Adultes	Enfants	
1er trimestre 2015	3	23	3	26
2e trimestre 2015	3	26	7	33
3e trimestre 2015	2	5	2	7
4e trimestre 2015	3	44	9	53
TOTAUX	11	98	21	119

Actions collectives 2015

Culturelles :

Date	Actions collectives	Nombre de participants
12/02/2014	Cinéma documentaire « Au bord du monde » (TO midi)	4
24/04/2014	Théâtre (TO soir)	2
17/06/2014	Goûter au Parc Paul Mistral (TO midi)	5
24/06/2014	Concert lors du Cabaret Frappé (TO soir)	6
26/07/2014	Courts-métrages « Narcolepsie » (TO soir)	6
29/07/2014	Visite de Musée (TO midi)	4
15/10/2014	Cirque « Il n'est pas encore minuit » MC2 (TO soir)	6
21/11/2014	Théâtre (TO soir)	4
27/11/2014	Danse « Via Sophiatown » MC2 (TO soir)	7
22/12/2014	Atelier cuisine (bûches de Noël)	4
23/12/2014	Repas de Noël	33

Actions concernant la santé, les droits sociaux et le droit des femmes :

Date	Actions collectives	Nombre de participants
04/03/2014	Groupe de parole Café Femmes	2
04/03/2014	Planning Familial MDH exposition contraception	4
01/04/2014	TROD Aides	5
24/06/2014	Groupe de parole Droit des femmes en Afrique	6
10/09/2014	Connexions solidaires	10
25/09/2014	MDH égalité hommes / femmes	8
30/09/2014	Planning Familial exposition contraception	9
02/12/2014	TROD journée mondiale lutte contre Sida CIDAG	19

Lors de toutes les actions collectives la maîtresse de maison et deux membres de l'équipe sont présents.

➤ Les statistiques qui suivent portent sur les 76 personnes qui ont été accompagnées par le service.

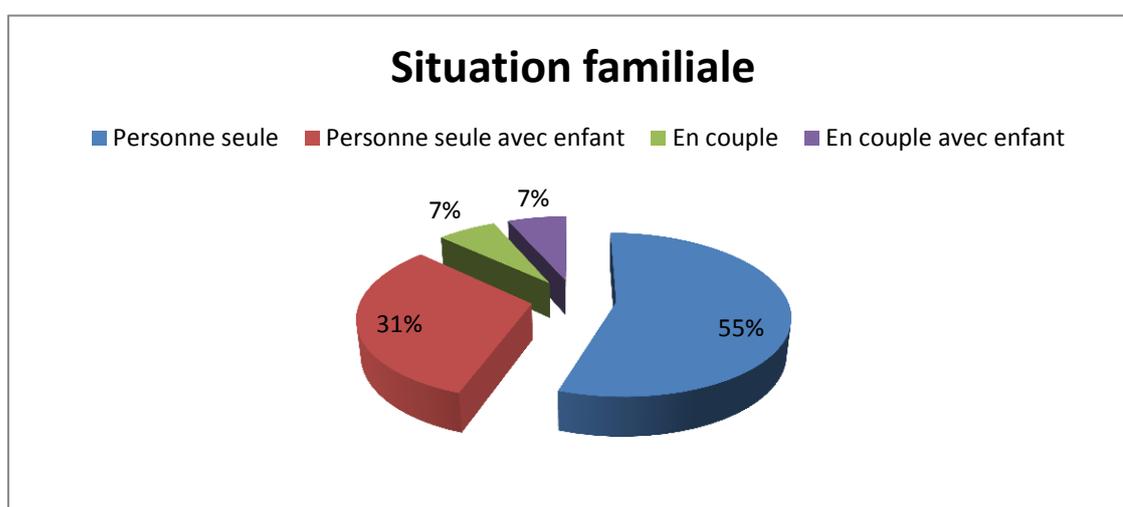
II- Les personnes accueillies en 2015

Hommes	5	7 %
Femmes	71	93 %
Total	76	100 %
Dont nouvelles personnes	24	32 %

F. Leur situation familiale

Accompagnées durant l'année 2015

Personne seule	42
Personne seule avec enfant	24
En couple	5
En couple avec enfant	5
TOTAL	76



G. Le nombre d'enfants

Personnes avec un enfant	16
Personnes avec deux enfants	11
Personnes avec trois enfants	0
Personnes avec quatre enfants	1
Personnes avec six enfants	1
Nombre d'enfants	48
TOTAL	29

Nous accompagnons de nombreuses femmes isolées enceintes ou avec enfants. Elles sont souvent dans une situation de grande précarité autant au regard des ressources que de l'hébergement ce qui implique un partenariat privilégié avec le Conseil Départemental (Service spécifique dédié aux personnes en situation administrative complexe, PMI, Aide Sociale à l'Enfance), Arpège et le Centre Maternel, les établissements scolaires, la Maison des familles, l'hôpital Couple Enfant.

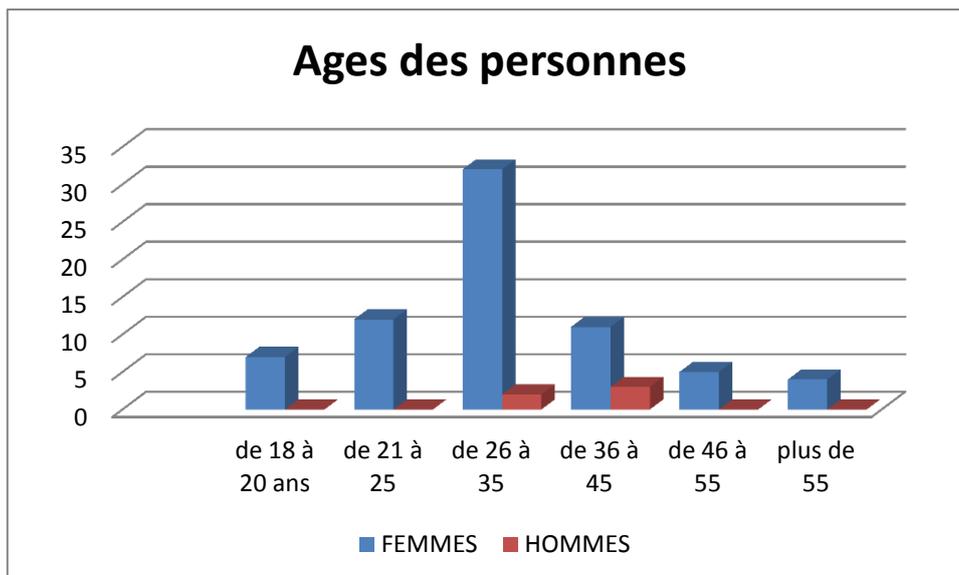
Ces femmes fréquentent le service accompagnées de leur nourrisson ou leurs jeunes enfants ; elles nous rendent témoins de ce lien parents-enfants qui se construit. Lors des temps collectifs, la maîtresse de maison a un rôle important d'appui et de conseils. Elle permet également à ces mères de pouvoir « souffler » en s'occupant des enfants dans un cadre sécurisant. Ceci leur permet d'avoir une parole plus libre lors des entretiens individuels hors de la présence de leurs enfants.

L'équipe se questionne sur la place des enfants au service notamment sur les temps de supervision et entame une réflexion sur l'aménagement de temps collectifs spécifiques à destination des mères avec enfants.

H. Leur âge

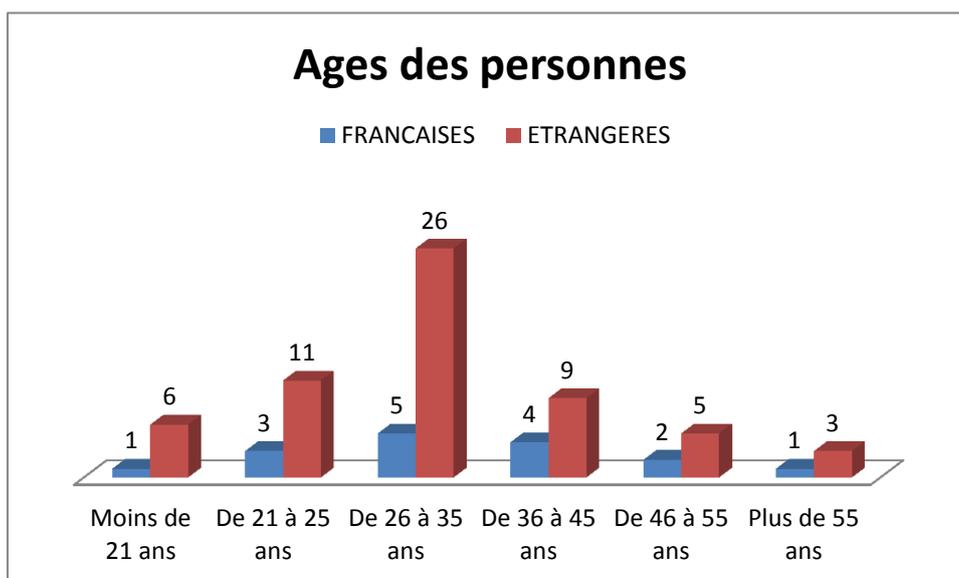
c) Age de l'ensemble des personnes accueillies

AGES	FEMMES	HOMMES
Moins de 21 ans	7	0
De 21 à 25 ans	14	0
De 26 à 35 ans	29	2
De 36 à 45 ans	10	3
De 46 à 55 ans	7	0
Plus de 55 ans	4	0
	71	5



d) Age des personnes accueillies selon leur pays d'origine

AGES	FRANCAISES	ETRANGERES
Moins de 21 ans	1	6
De 21 à 25 ans	3	11
De 26 à 35 ans	5	26
De 36 à 45 ans	4	9
De 46 à 55 ans	2	5
Plus de 55 ans	1	3
	16	60



Environ 30 % des personnes accueillies au service ont moins de 25 ans. On constate une augmentation des personnes de moins de 21 ans notamment dans les nouveaux accueils ce qui reflète notre sentiment d'un rajeunissement du public rencontré lors des maraudes.

I. Les pays d'origine des personnes

France	16
Roumanie	2
Italie	1
Kosovo	1
Macédoine	1
Albanie	1
Sri Lanka	1
Algérie	4
Afrique du Sud	1
Angola	1
Cameroun	1
Congo	13
Gabon	2
Gana	1
Guinée	3
Kenya	1
Mali	3
Nigéria	23
TOTAL	76

Les trois nationalités les plus représentées au service sont les nationalités nigérianes, congolaises et françaises.

30% des personnes accueillies au service sont originaires du Nigéria, ce qui représente la nationalité la plus importante concernant nos accompagnements. L'augmentation significative d'accueil de personnes nigérianes depuis le début des années 2010 et leur présence massive en situation de prostitution de rue s'expliquent par le développement de réseaux de traite des êtres humains.

Ces personnes sont principalement originaires de l'Etat d'Edo et plus spécifiquement de la ville de Benin City et appartiennent souvent à l'ethnie Bini. Les réseaux d'exploitation nigériens reposent beaucoup sur des relations entre femmes.

Recrutées au Nigéria, les personnes prêtent serment avant leur départ lors d'une cérémonie en s'engageant à rembourser leur dette auprès de la personne l'aidant à venir en Europe. L'emprise psychologique de cette cérémonie spirituelle instaure la mise en place d'un système d'asservissement où la personne promet obéissance sous peine de représailles envers elle ou sa famille restée au pays. La croyance en ce rite magique a des répercussions extrêmement fortes sur la santé psychique des personnes victimes.

Les conditions de voyage sont généralement traumatiques et les personnes sont très souvent exposées à des violences physiques et sexuelles.

Arrivées en Europe, les personnes sont soumises à un contrôle de leur parole et faits et gestes. De ce fait, elles vivent isolées afin qu'elles ne puissent pas avoir accès à l'information. C'est justement cette information que nous tentons de leur transmettre lors de nos contacts de rue ou lors de leur accueil au service. Le consentement à la prostitution est indifférent juridiquement concernant la qualification de victime de la traite des êtres humains.

Lors de nos premiers accueils, nous constatons que beaucoup sont passées par d'autres pays (Espagne, Italie, Grèce, Suisse).

Manipulées et exploitées, nous constatons une grande méfiance des unes envers les autres et envers nos services, du fait de la désinformation exercée par les réseaux. Le travail de mise en confiance, de déconstruction du discours du réseau puis de reconstruction pour que la personne reprenne une place de sujet demande beaucoup de temps.

Les femmes de nationalité congolaise représentaient une minorité des personnes étrangères s'adressant au service mais depuis 2013, ces dernières sont beaucoup plus nombreuses. Ces personnes sont toutes originaires du Congo Kinshasa. Elles représentent désormais la seconde nationalité après les personnes Nigériennes.

Il semble que le bouche à oreille entre personnes joue un rôle prépondérant dans le fait de connaître et faire le pas de s'adresser au service.

Lorsque ces personnes sont prostituées, il s'agit pour la plupart d'une prostitution de survie en France, avant tout liée à leur situation extrêmement précaire. Les personnes ont souvent adressé une demande d'aide après avoir été déboutées dans leur procédure d'asile. La majorité se sont réorienté vers une demande de titre de séjour, mais ne trouvent aucune possibilité d'alternative par l'activité économique et se voient largement excluent des critères d'entrée en structure d'hébergement (du fait de leur statut administratif).

Très souvent, la fin de solution d'hébergement et la suspension de l'allocation marquent le point de bascule pour ces personnes, au regard de l'entrée en prostitution. Lors des entretiens, la majorité évoquent avec grande difficulté, le recours à la prostitution de survie (en échange d'un toit ou d'argent pour subvenir aux besoins fondamentaux). D'autre part, que ce soit tout au long de leur démarche de demande d'asile ou d'autre titre de séjour, celles-ci n'ont pas parlé de prostitution, ce, même dans les cas où la mise en prostitution est intervenue dès leur arrivée, et de façon contrainte et coercitive.

Toujours sur la base des récits de vie, il ressort que ces femmes ont souvent vécu des traumatismes suite à des tortures et mauvais traitements au pays (nombreuses incarcérations relatées) et que ces mauvais traitements sont caractérisés par des viols et agressions sexuelles répétées.

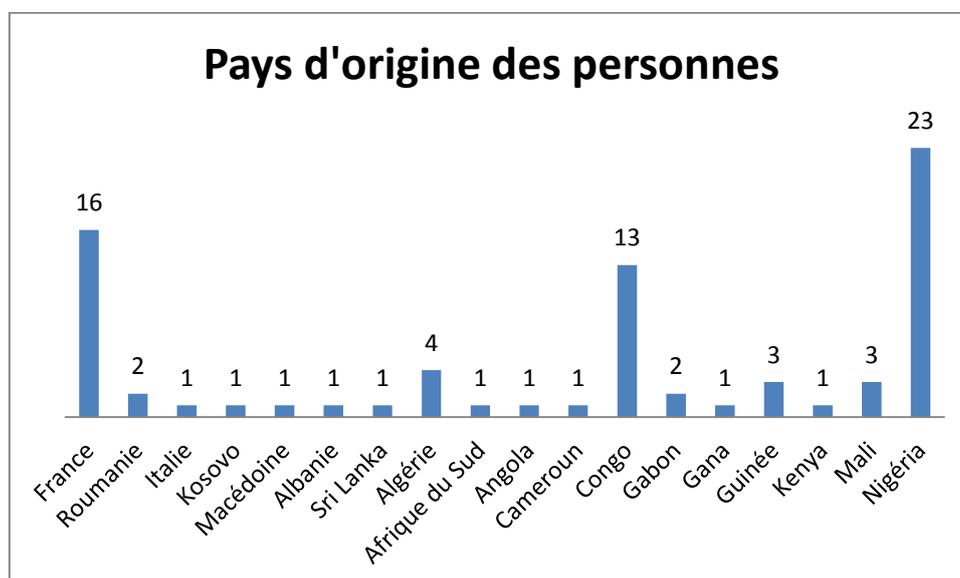
La précarité n'explique pas à elle seule, la prostitution. C'est l'accumulation de mise en vulnérabilité psychique et matérielle, doublée de sollicitations répétées (du fait d'être femme) à recourir à la prostitution comme moyen de survie, qui peut rendre compte de ces problématiques.

Nous ne rencontrons pas lors de nos tournées de nuit sur l'agglomération, de personnes Congolaise en prostitution de rue. Ce sont donc des situations qui restent pour grandes partie invisibles.

Les personnes de nationalité française restent toujours présentes au service, malgré l'augmentation du nombre de personnes étrangères. Au regard de l'évolution des formes et des lieux de prostitution, nous ne rencontrons pratiquement plus de personnes françaises lors de nos contacts de rue. Avec le développement des nouvelles technologies, elles peuvent avoir recours à la prostitution par le biais d'internet ou au sein d'établissements privés, tels les clubs privés, bar à hôtesse, bars américains... très répandus à Grenoble.

Le recours à la prostitution apparaît dans une situation de détresse où précarité affective et matérielle s'entremêlent.

Certaines personnes sont également victimes de proxénétisme ou de traite des êtres humains.



J. Situation administrative

Situation administrative	Nombre de personnes
➤ CNI	16
➤ CNI Citoyen européen	3
➤ Carte de séjour vie privée et familiale :	
- Titre Etranger malade	5
- Titre conjoint de français	0
- Titre 10 ans de présence en France	1
- Titre admission exceptionnelle au séjour L313 14	1
- Titre L 316-1	1
- Récépissé L 316-1	2
- Récépissé Etranger malade	7
- Récépissé Parent enfant français	10
➤ Demande d'asile :	
- Procédure normale	6
- Procédure prioritaire	4
- Dublin	3
- Protection subsidiaire	5
- Statut de réfugié	1
- Réexamen	2
➤ Sans papier	9
TOTAL	76

Pour les personnes étrangères, l'accompagnement est intensif en raison de la complexité et des difficultés des démarches administratives.

Nous sommes sollicités dans ces démarches administratives qui prennent beaucoup de temps. Pour cela nous travaillons en partenariat avec des juristes de l'ADA et de l'ADATE et des avocats.

Pour les personnes qui font des demandes de titre de séjour, les récépissés ne donnent souvent pas droit au travail, ce qui maintient les personnes dans une précarité économique, sociale et psychologique très forte. En effet, elles ne peuvent prétendre à un hébergement, ni à des ressources contrairement aux personnes qui font des demandes d'asile.

Pour Les personnes sans papier, il s'agit principalement de personnes ayant reçu une obligation de quitter le territoire français mais pour qui un retour au pays est invisable, pour d'autres, elles n'avaient pas encore initié de démarches n'ayant pas trouvé d'interlocuteurs.

Le vécu de la prostitution est abordé dans les démarches de régularisation au travers des demandes de titre de séjour L 316-1 ou L 316-14 ou au travers des demandes d'asile. Cependant pour certaines personnes revenir sur ce vécu peut être trop douloureux. Par peur des représailles pour elle ou pour leur famille restée au pays, elles font le choix d'autres voies de régularisation.

Notre rôle est de leur donner toutes les informations concernant leurs droits, tout en situant le principe de réalité, la prise de décision leur revient au final.

Autorisation de travail en fin d'année 2015	
Avait l'autorisation de travail	18
N'avait pas l'autorisation de travail	39

Lorsque les démarches administratives sont en cours les personnes ont le droit de séjourner sur le territoire français sans être inquiétées mais elles n'ont pas d'autorisation de travail ce qui les maintient dans une grande précarité.

Nous nous retrouvons alors dans l'impossibilité de faire valoir les droits communs à (hébergement, minimum de ressource, emploi, formation). Seules des aides ponctuelles peuvent être sollicitées.

F. Expression orale et écrite

➤ Expression orale

Non acquise	17
En cours acquisition	8
Acquise	35
TOTAL	60

➤ Expression écrite

Non acquise	15
en cours d'acquisition	12
Acquise	33
TOTAL	60

L'apprentissage de la langue française une des première étapes du parcours d'insertion est essentielle pour l'intégration des personnes, ce qui nous a conduit à instaurer des liens de partenariats multiples : les Maisons des habitants qui organisent des ateliers linguistiques, diverses associations (Amal, ODTI, Secours Catholique, Croix Rouge, ADA...).

Il est important de noter que les personnes sont très demandeuses de ces temps de formation et lorsqu'elles ont des cours elles sont motivées et régulières dans leur apprentissage.

G. Leur situation par rapport à l'emploi

En emploi CDI	0
En emploi CDD	3
En emploi précaire	2
Contrat aidé/insertion	1
Chômage	3
Sans emploi	62
Autre situation	1
Invalidité	4
TOTAL	76

La difficulté d'insertion professionnelle est en lien avec la difficulté d'obtention d'autorisation de travail durant la procédure administrative de régularisation de séjour. Ceci maintient les personnes dans une situation de forte précarité et vulnérabilité ce qui peut les amener à poursuivre ou pour certaines à commencer une prostitution de survie.

En 2015 nous avons fait le lien avec le dispositif *alternative à la manche* mis en place par le Relais Ozanam, ce dispositif nous paraît particulièrement adapté au public que nous accueillons car il permet une reprise de confiance, d'appriivoiser le monde du travail et d'apporter une rémunération immédiate à des besoins financiers. Ce dispositif souple et progressif est adapté aux publics que nous recevons pour qui l'engagement dans l'insertion professionnelle peut être difficile dans un premier temps ; Cet outil représente un premier pas vers l'insertion et une alternative à la prostitution qui s'inscrit dans un parcours de sortie.

Là encore, il est important de rappeler qu'une part de plus en plus importante des personnes accueillies ont quitté le système scolaire précocement ou ne l'ont pas ou peu connu, pour ce qui concerne les personnes étrangères. Cet élément impacte très fortement les parcours d'insertion par l'emploi.

D'autre part, la réalité de la prostitution vient aggraver les facteurs d'isolement social. Beaucoup de personnes peuvent s'y inscrire et « s'enfermer » dans un fonctionnement en autarcie. Ce mécanisme est encore plus prégnant lorsque l'emprise et la contrainte de proxénètes et/ou des réseaux de traite sont présents.

Dès que les personnes obtiennent une autorisation de travail elles manifestent une volonté et une forte motivation dans leurs démarches d'insertion professionnelle, cependant la réalité de l'accès à l'emploi reste difficile et particulièrement pour les personnes étrangères. Il est essentiel de les soutenir pour ne pas qu'elles se découragent. Pour les personnes sans autorisation de travail nous constatons que des propositions telles que *Deux jours un projet, Quatre jours pas comme les autres* sont des dispositifs qui maintiennent les personnes dans un dynamisme et valorisent leurs compétences.

A noter que cette situation d'attente est extrêmement anxiogène pour les personnes, certaines nous sollicitent parfois pour une recherche de bénévolat ce qui leur permet de retrouver une forme de dignité et un sentiment d'utilité.

Concernant l'insertion professionnelle nous sommes en lien avec différents partenaires (Inser 38, VIAE 38, Missions locales, MIPE, SIE).

H. Leur situation par rapport aux ressources

Ressources liées à l'emploi	5
Ressources liées à un contrat aidé	1
Assédict	3
RSA	16
AAH	4
ATA	7
Sans ressources	38
Subsistances (CCAS, Conseil Général,...)	17
Autres	2
TOTAL	76

Comme indiqué précédemment nous accompagnons beaucoup de personnes sans ressource dans une situation de grande précarité. L'équipe sollicite des aides multiples du Conseil Départemental pour les femmes enceintes ou avec enfants et auprès du CCAS pour les personnes isolées.

Le temps consacré à la recherche de solutions pour répondre aux besoins fondamentaux se fait parfois au détriment d'un temps d'écoute, de soutien et d'accompagnement.

Les jeunes que nous accompagnons n'ont pas accès au RSA-Jeune ; en effet, ce dispositif reste trop sélectif. Très peu de jeunes accompagnés bénéficient de la mesure AJA qui s'adresse à des personnes ayant une autonomie suffisante et s'inscrivant dans un projet d'insertion socio professionnelle.

La prostitution dite occasionnelle, de débrouille et la prostitution de survie semblent s'accroître. Il s'agit de formes de prostitution qui s'exercent sans forcément d'échanges monnayés. L'acte peut s'effectuer en échange d'avantages en nature (alimentation, logement, emploi précaire, place au sein d'un groupe).

Lors des entretiens menés avec les personnes, il ressort que le facteur de vulnérabilité matérielle lié à la pauvreté et la précarité tend à prendre une place importante dans le recours à la prostitution. Pour autant, le seul indicateur de précarité matérielle ne serait expliquer et rendre compréhensible le fait qu'une personne à un moment donné de son parcours de vie, vient à « consentir » à la prostitution. En effet, l'entrée en prostitution est le fait de l'imbrication de mécanismes pluriels et complexes dont les facteurs psycho-affectifs.

Ces formes de prostitutions peuvent toucher notamment, les femmes isolées ou seules avec enfants à charge ainsi que les jeunes les plus fragilisés, en rupture et/ou en errance, ne disposant pas d'appuis chez leurs groupes de pairs ou leurs familles et n'ayant encore à l'heure actuelle, que peu de droits

d'accès à des dispositifs de droit commun. Les jeunes de moins de 25 ans n'ont pas droit au RSA et les possibilités d'accès au logement et à l'hébergement sont réduites et peu adaptées aux réalités des problématiques que connaissent ces jeunes en rupture.

Nous voyons également se développer des formes de prostitution de survie chez la population des femmes isolées, en particulier migrantes, qui cumulent les facteurs de vulnérabilités psychologiques, matérielles, liées au genre. Placées, souvent de par leur absence de possibilité d'accès à un statut administratif sur le territoire national, dans une zone d'invisibilité et de non droits sociaux. Elles se trouvent sollicitées par des hommes, en échange de dépannage certaines sont captées dans des systèmes de recrutement et d'exploitation sexuelle en France

I. Le logement

Logement personnel		18
Hébergement collectif		34
Chrs	18	
Foyer jeunes travailleurs	1	
Hébergement urgence	6	
CADA	7	
Adoma	2	
Autres		2
Famille/Tiers		11
Hôtel		2
Rue/Squat		9
TOTAL		76

Environ 40 % des personnes accompagnées au service n'ont pas de solution d'hébergement ou ont des solutions d'hébergement précaires. Cette absence de sécurité est un obstacle majeur pour la construction d'un parcours d'insertion et de recherche d'alternative à la prostitution.

Nous constatons que beaucoup de personnes sont sans hébergement lors du 1^{er} accueil au service, ceci représente d'ailleurs une des premières demandes. Cette démarche de recherche de mise à l'abri demande du temps et beaucoup d'investissement de la part de l'équipe éducative au regard du manque de place structurelle. A noter cependant que le 115 a orienté des personnes sur des places du dispositif *femmes victimes de violence*.

Les personnes en « hébergement collectif précaire » ou « sans hébergement » se trouvent dans une situation d'angoisse prégnante. Les préoccupations quant aux besoins fondamentaux, comme dormir au chaud, à l'abri, manger, se laver, sont alors primordiaux et viennent parasiter le processus d'insertion. C'est pourquoi, il nous paraît indispensable de les accompagner très rapidement dans une solution plus stable afin qu'elles puissent se projeter dans un avenir et faire des choix d'alternative.

23 % des personnes occupent un logement, 44 % sont dans des dispositifs d'hébergement et 14 % logées chez des tiers. Cette notion de toit est à envisager à la lumière des problématiques spécifiques au système prostitutionnel. En effet, le fait d'occuper un logement privé peut être un des éléments de recours ou de maintien dans la prostitution du fait de l'absence ou de l'insuffisance de ressources.

La majorité des personnes que nous rencontrons lors des maraudes nous évoquent une sous-location dans le parc privé, ou un hébergement à l'hôtel ou chez des tiers.

L'hébergement chez des tiers peut cacher des dépendances fortes, lorsqu'il s'agit de souteneuses ou de débrouille. Nous connaissons des formes de prostitution dite « co-locative ». Certaines annonces de propriétaire sont à peine voilées s'agissant de l'objet et de la nature du consentement attendu en contre-partie d'une solution d'hébergement. Les personnes victimes de la traite sont souvent logées contre paiement, chez leur « madame ».

La remise en rue suite à des fins de solutions d'hébergement (dispositif d'urgence, dispositif hivernal, dispositif demandeurs d'asile) surexpose ces femmes à un fort niveau de vulnérabilité et de risque d'exploitation sexuelle.

Les délais d'attente pour l'entrée en CHRS sont extrêmement longs particulièrement concernant les personnes étrangères. Ceci est directement lié à l'absence ou au caractère temporaire des titres de séjours délivrés. Sur le département, le SIAO motive le refus d'entrée en CHRS du fait « de l'impossibilité ou de possibilités insuffisantes d'insertion » au vu du type de titre de séjour.

Nous rappelons que par modification du C.A.S.F et de son article L.121-9, dans le cadre de la transposition en droit Français des Directives Européennes portant sur la traite des êtres humains, les établissements cités à l'article L.345-1 à savoir les CHRS ont désormais vocation à accueillir les personnes victimes de prostitution, de proxénétisme ainsi que celles victimes de la traite des êtres humains.

Dans plusieurs départements, un parcours fléché et un référent traite des êtres humains ont été mis en place dans le cadre des SIAO ceci n'est pas le cas en Isère.

J. Leur couverture sociale

Ont une couverture sociale	58
Sans couverture sociale	18
TOTAL	76

Nous constatons que les délais de traitement des demandes d'AME et de CMU sont de plus en plus longs et compliqués. Dans cette attente nous orientons les personnes vers Médecin du Monde et les Pass Somatiques et Psychiatriques.

En début de prise en charge, nous pouvons constater que la santé n'est pas une priorité ; Les personnes qui se prostituent peuvent avoir des difficultés à en parler. En effet L'activité prostitutionnelle peut amener la personne à distance de son corps et de ses sensations.

A l'inverse la santé peut être la porte d'entrée de l'accueil au service, les personnes nous sollicitant tout d'abord autour de ces questions.

Lors des maraudes l'accroche passe souvent par la santé.

Les problèmes de santé physique et psychique ont souvent des conséquences sur la vie quotidienne et sur leur projet d'insertion.

Il est essentiel d'être présent auprès des personnes en les accompagnants dans la démarche de prendre soin d'elles.

Nous travaillons ainsi en lien avec différents partenaires médicaux que nous avons repéré et qui sont sensibilisés à la problématique des personnes que nous accueillons.

Cf. Participation à un groupe santé prostitution.

LEUR ARRIVEE A L'APPART

A. Comment les personnes sont entrées en contact avec l'Appart

Par un autre usager	37
Par les contacts de rue	8
Par autres associations/services sociaux	27
Par les services de santé	2
Par la police/gendarmerie	2
TOTAL	76

Environ 50 % des personnes qui prennent contact le font grâce au bouche à oreille.

36 % sont orientées par nos partenaires d'où l'importance de poursuivre les actions de formation et de sensibilisation autour des problématiques de la prostitution et de poursuivre notre travail de réseau avec nos partenaires.

D. Leur situation concernant la prostitution

En risque de prostitution	3
Ayant connu la prostitution	8
En situation de prostitution	20
Dont prostitution occasionnelle	11
	31
En recherche d'alternative à la prostitution	12
En réinsertion	22

La classification des personnes dans les différentes catégories n'est pas évidente du fait de parcours non linéaires. C'est pour cela que des personnes peuvent être toujours actuellement en situation de prostitution régulière ou occasionnelle tout en étant également dans une démarche de recherche d'alternative.

Les frontières entre « en risque de prostitution », « prostitution occasionnelle » et « prostitution régulière » restent difficiles à évaluer car ces notions sont du registre de l'intime et sont donc subjectives.

Personnes en risque de prostitution : personnes qui cumulent des fragilités : isolement, rupture familiale, violences subies, errance, absences d'interlocuteurs et de réponses majoritairement des jeunes pour qui la prostitution peut sembler être un recours.

Personnes en situation de prostitution : personnes qui se prostituent de manière régulière, les formes de prostitution étant très variées.

Personnes en situation de prostitution occasionnelle : prostitution d'appoint pour des personnes dans une situation financière précaire et/ou en détresse affective.

Recherche d'alternative : personnes pour lesquelles un processus de maturation d'un nouveau projet de vie est engagé.

Personnes en réinsertion : personnes engagées dans un processus de réinsertion, des démarches sont en cours pour la mise en œuvre d'un nouveau projet de vie

E. Les formes de prostitution

Dans la rue/routes	18
Prostitution indoor*	15
Non précis	6
TOTAL	39

* Bars américains/bars de quartier, salons de massage, hôtel, internet, autres.

Prostitution en France	31
Prostitution à l'étranger	12
Prostitution en France et à l'étranger	8

D. Organisation de la prostitution

Traite des êtres humains	19
Réseau autre	4
Indépendante	13
Non précisé	3
TOTAL	39

30 % des personnes accompagnées sont sous l'emprise d'un réseau (TEH ou autres réseaux). Ce chiffre démontre l'importance de développer un partenariat fort avec les services judiciaires, gendarmerie/police, services juridiques, AIV, la Préfecture.

Une de nos préconisations serait la mise en place effective d'une commission mettant en présence les différents partenaires pour améliorer la prise en charge et la prise en compte des personnes victimes de ces réseaux.

QUELQUES ELEMENTS DE LEUR HISTOIRE

B. Relations avec la famille

Aucunes	11
Mauvaises	29
Moyennes	17
Bonnes	9
Inconnu	10
TOTAL	76

La caractéristique est que les personnes sont en manque d'appui étayant avec leur famille d'origine d'où une demande forte d'écoute et d'accompagnement auprès d'adultes référents.

B. Victimes de violence

Violence familiale	17
Violence conjugale	14
Violence clients	23
Violences passants	2
Violences proxénètes	23
Autres violences	19
Non victime	10

Au travers de ces chiffres il est important de rappeler que les personnes en situation de prostitution sont particulièrement confrontées à la violence sous toutes ses formes.

Avant même l'entrée dans la prostitution nous constatons que de nombreuses personnes ont été victimes de violence (abus sexuels, maltraitance...) ceci représente un facteur de risques

C. Les demandes principales qui ont amenées les personnes à solliciter le soutien de l'Appart'

Demande d'écoute, de lien social	76
Problèmes de violences	23
Problème de santé	29
Soutien aux démarches administratives	46
Ouverture de droits	40
Accueil sécurisant	20
Projet d'alternative à la prostitution	25
Soutien de première nécessité	37
Problème de logement	38
Projet professionnel	10
Soutien à la parentalité	18

Au travers des différentes demandes on note que la principale est d'être reconnue dans sa dignité d'homme ou de femme.

III Groupes de réflexion et Actions de sensibilisation

1. Participation à des groupes de réflexion de travail et d'échanges

L'équipe de l'Appart est membre actif de différents groupes de travail :

- **Au niveau national :**

- Le groupe d'appui Prostitution de la F.N.A.R.S. : L'Appart a participé à 3 rencontres à Paris.
- Le dispositif Ac-Sé qui est l'acteur essentiel et reconnu au niveau national dont les missions sont l'identification, l'accueil et l'accompagnement des victimes de la traite d'êtres humains.

- **Au niveau local :**

- Le collectif F.N.A.R.S. des structures d'hébergement et d'accueil.
- Les réunions du dispositif mobile 115.
- Le C.R.I.A.V.S. (centre ressources d'intervention auprès des auteurs de violences sexuelles). Participation de l'Appart depuis sa création au groupe de pilotage du C.R.I.A.V.S. Participation à des soirées ciné-débat.
- Participation au réseau « Mariages Forcés ».
- Participation à un groupe Santé et Prostitution.
- Participation à différents colloques.
- Participation aux assemblées générales.

2. La prévention, la formation, la sensibilisation

Le service est un lieu ressources et anime des actions de prévention, de formation et de sensibilisation sur la thématique de la prostitution :

I. Prévention primaire :

Le travail, ici, s'articule autour de l'outil Démo à la Clef

GRETA		10 personnes
Collège de la Motte d'Aveillans	Equipe enseignante puis classes	Professeurs et 60 élèves
Campus universitaire dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes	Etudiants	

II. Sensibilisation/ Formation :

A.Lutte contre les violences

Intervention dans le cadre des formations coordonnées par Aide Information Victime : 4 interventions	Policiers, gendarmes, travailleurs sociaux	9 participants
Groupe de réflexion à l'initiative de la Maison Diocésaine		20 articipants

B.Droit des étrangers

La Relève La Pause	Travailleurs sociaux	9
--------------------	----------------------	---

C.Insertion/ action sociale

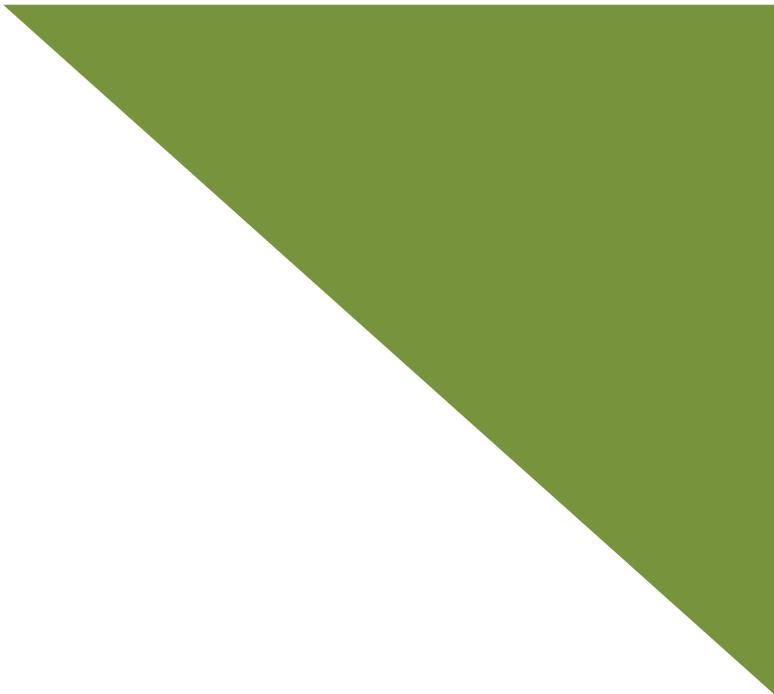
Plateforme CCAS Budget		20 personnes
Information Ecole de la 2 ^{ème} chance		1
Mouvement du Nid, travailleurs sociaux A Bézier	1 journée de formation	10 personnes
CODASE, intervention avec ADN		70 personnes

D. Etudiants/ stagiaires

IFTS	Elèves éducateurs spécialisés	97
IUT	Etudiants	30
Echanges avec étudiants au service		6

E. Santé

Promethée		1 personne
Service addictologie	Travailleurs sociaux, psycho et médecin	12
Conseil départemental	Travailleurs sociaux, polyvalence puericultrice, ASE	20
Equipe CIDAG et centre de planification . IREPS		15 personnes
COREVIH Intervention dans la ½ journée sur les publics invisibles		100 personnes
CRIAVS	Co animation de soirées cinéma	30 personnes



Chapitre 4 : Espace Pléiade

Sommaire

ESPACE PLÉIADE

I.	L'équipe	p.119
II.	Cadre général	p.119
	1. Qu'est-ce que l'AVDL/ Espace Pléiade	
	2. Le public concerné	
	3. La demande	
III.	Accompagner vers et dans le logement – AVDL	p.120
	A. Accompagnement vers le logement	
	B. Accompagnement lors du relogement	
	C. Maintien dans le logement	
IV.	Typologie des mesures attribuées en 2015	p.122
V.	Constats et analyse	p.124

ESPACE PLÉIADE

Accompagnement, Logement, Santé

I. L'équipe

Celle-ci est constituée de 2 Assistants de Service Social à temps plein, à savoir :

- Clara GUIRAUD
- Franck BELIN.

La création de ce service, et par conséquent des postes, est née d'une convention entre le Centre Hospitalier Alpes-Isère et ALTHEA et ce, depuis janvier 2012. Le C.H.A.I. met à disposition de l'association ses 2 agents.

Les objectifs de cette convention permettent :

- Un lien avec les services médico-sociaux, sanitaires et sociaux du C.H.A.I.
- Un lien avec l'ensemble des services de l'association qui favorisent la mise en place de la transversalité ;
- Un lien avec les acteurs du droit commun ;
- Une articulation lisible et fonctionnelle entre les acteurs et les dispositifs..

Aussi, afin de se situer dans le cadre d'intervention, nous participons aux réunions mensuelles de la filière socio-éducative de l'hôpital, une réunion propre à notre service et à un temps de supervision.

Egalement, et dans le but d'harmoniser nos pratiques professionnelles, nous rencontrons tous les 2 mois, l'ensemble des opérateurs AVDL.

Enfin, nous participons à la mise en œuvre et à l'animation du pool médico-social proposé aux professionnels de la filière socio-éducative du C.H.A.I. Ce temps de rencontre mensuel propose un temps d'information et d'échange entre les travailleurs sociaux du C.H.A.I et les partenaires du droit commun. Celui-ci favorise l'interconnaissance des partenaires et s'inscrit dans les objectifs de la politique de coopération du C.H.A.I.

II. Cadre général

1. Qu'est-ce que l'AVDL/Espace Pléiade ?

L'AVDL est un dispositif national créé en 2010 émanant du Ministère du Logement et du Développement Durable. Chaque personne doit disposer d'un logement décent de droit commun. Cela est issu d'un mouvement américain intitulé « the housing first ».

Ce service a pour missions de (d) :

- Accompagner des personnes en situation de précarité et de troubles psychiques afférentes ou non aux soins dans un mode de prise en charge globale (sanitaire et médico-sociale) ;
- Favoriser l'accès ou le maintien dans un logement ;
- Favoriser l'articulation entre le projet de la personne et les différents dispositifs de soins et de

- lutte contre l'exclusion ;
- Favoriser l'accès au droit commun en terme de santé mentale et de lutte contre la précarité ;
- Eviter les multiples ruptures liées à la fin des prises en charge (hospitalisations, expulsions locatives, retours à la rue).

2. Le public concerné :

L'accompagnement dans le cadre de l'AVDL est à destination de ménages dont la situation sociale et le parcours représentent un frein à l'accès ou au maintien dans le logement de droit commun.

Il s'agit des publics les moins immédiatement prêts pour un accès à un logement autonome ainsi que les publics les plus stigmatisés pour lesquels un accompagnement social fréquent, gradué en intensité et régulier est nécessaire.

Dans tous les cas il doit s'agir de ménages en situation de résider sur le territoire national éligible à des prestations ou des revenus.

Le public accueilli par Espace Pléiade présente une souffrance psychique, accompagnée ou non par les professionnels médicaux et de santé. Cet état de souffrance peut mettre en difficulté la question de l'habiter et l'inscription dans la cité de ces ménages accompagnés.

3. La demande

La prescription de la mesure est faite par un travailleur social (du département, hôpital, service social spécialisé) et adressée à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Chaque mois les demandes sont étudiées en commission où siègent un membre du Pole habitat et logement adapté de la DDCS, une personne du CD, une personne chargée du DALO et deux opérateurs AVDL, et un représentant des POHI existants.

Les demandes d'accompagnement AVDL sont attribuées par la DDCS, et depuis janvier 2015 par le POHI du territoire de l'agglomération grenobloise dans le cadre des demandes d'accès au logement. A ce jour, la DDCS étudie les demande d'AVDL « maintien » et AVDL maintien/ accès hors agglomération grenobloise.

III. Accompagner vers et dans le logement : comment ?

Pour mener à bien sa mission, l'AVDL comporte 3 types de mesures d'accompagnement :

A. Accompagnement vers le logement :

Il s'agit d'apporter une aide dans la recherche d'un logement adapté, de faciliter les démarches d'accès au logement tout en confrontant les ménages à la réalité. Dans ce cadre, nous sommes amenés à travailler avec les personnes sur une recherche de logement dans le parc privé ou public et solliciter les instances et dispositifs compétents dans l'offre de logement social (Service logement des communes, Pôle Habitat Social de Grenoble, BALD, POHI). Nous accompagnons les personnes à l'élaboration d'un projet d'habitat au regard de leur budget, et leur choix géographique.

Exemple :

En 2014, Mr B était hospitalisé au CHAI depuis 9 mois. Une demande AVDL avait été sollicitée afin d'aider Mr à trouver une solution de logement à sa sortie. Mr n'avait jamais vécu seul. Pendant de nombreuses années, il a été hébergé dans sa famille, en CHRS ou à la rue. Nous avons aidé Mr dans sa recherche de logement: rencontrer les agences, visite des logements. Une fois le logement acquis, l'accompagnement s'est centré sur son installation, et le repérage dans son nouveau quartier, l'entretien du logement, et la gestion du quotidien. Par la suite, une demande PALDI a été déposée afin que Mr puisse intégrer un logement social adapté à ses revenus dans son quartier de prédilection. En janvier 2016, Mr a pu obtenir le logement souhaité. Nous l'avons soutenu dans ce changement de résidence (déménagement, signature du bail, mobilier). Mr se sent très bien chez lui. L' AVDL aura permis à Mr de sortir du CHAI, de préparer et construire son premier projet de vie autonome au travers de nombreuses visites à domicile, de lien avec son référent, et d'accompagnement physique dans les démarches. La mesure devrait prendre fin en juin 2016, après deux ans d'accompagnement.

B. Accompagnement lors du relogement :

Il s'agit de faciliter l'installation et l'appropriation du logement mais également de travailler autour de l'environnement et sur l'accès aux équipements de proximité. Ainsi, nous pouvons intervenir dans la mise en place d'un plan d'aide financier pour l'accès au logement (FSL, déménagement, ameublement) et être présent dans les démarches relatives à l'installation (signature du bail, ouverture des compteurs, lien avec le bailleur).

Exemple

Mme P a eu une attribution de logement dans le parc public suite à une longue hospitalisation dans le secteur psychiatrique. Précédemment, Mme a été logée chez sa mère et ce, pendant plusieurs années. Les objectifs de la mesure étaient :

- D'aider Mme dans l'appropriation de son logement (aménagement) ;*
- Accompagner Mme dans l'accomplissement des tâches ménagères, tri du courrier ;*
- Faire le lien avec le mandataire judiciaire et l'équipe de soins du CMP afin de garantir le maintien à domicile*

Les accompagnements à des RDV ont été nécessaires. La durée de la mesure n'a pas permis à Mme d'être suffisamment autonome. Ainsi, nous avons mis en place un relais avec un SAVS

C. Maintien dans le logement :

Il s'agit d'intervenir le plus en amont possible et de travailler en articulation avec les dispositifs de droit commun existants afin d'apporter au ménage un accompagnement social adapté à leur situation. Ce type de mesure s'adresse à des ménages pouvant présenter des difficultés financières (endettement locatif), des troubles du voisinage, des difficultés d'entretien du logement (hygiène, squat), et des difficultés à être en lien avec les services de proximité, et service d'aide à la personne.

Exemple

Mme D occupe un logement dans le parc public depuis 4 ans. Suite à des troubles de voisinage liés notamment à une problématique d'alcool, ses deux fillettes ont été placées en famille d'accueil, et le bailleur a résilié son contrat de location.

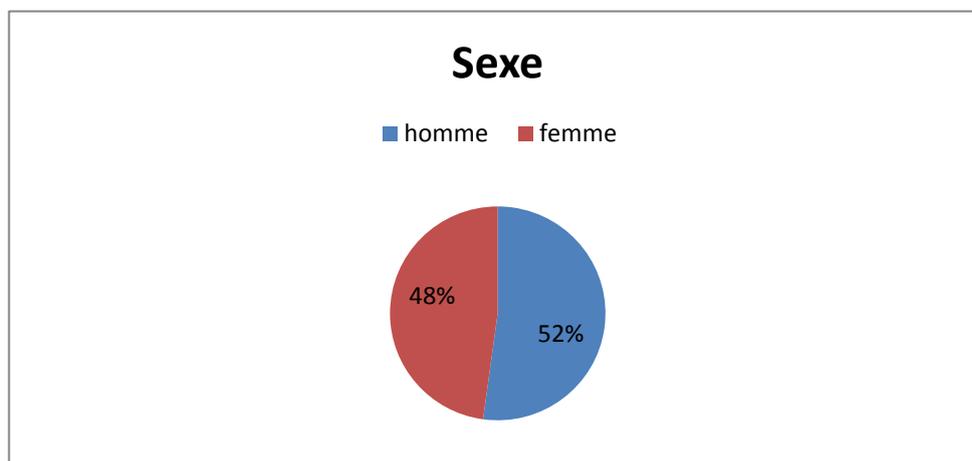
L'accompagnement avait pour objectif de faire le point avec son bailleur afin de voir ensemble la possibilité de signer un nouveau bail, de l'accompagner dans le cadre de son budget, de débarrasser de nombreux éléments situés dans le logement. Aussi, cette mesure a permis à Mme de prendre progressivement confiance en elle, et par conséquent qu'elle puisse accueillir sur des temps plus longs ses deux filles à son domicile dans un climat rassurant.

Les mesures sont attribuées pour 06 mois en 1ere intention, et peuvent être renouvelées deux fois. La mise en place d'une mesure fait l'objet d'une contractualisation entre le service instructeur, le bénéficiaire et l'opérateur AVDL, afin de définir les objectifs de l'accompagnement.

IV. Typologie des mesures attribuées en 2015 au sein de notre service:

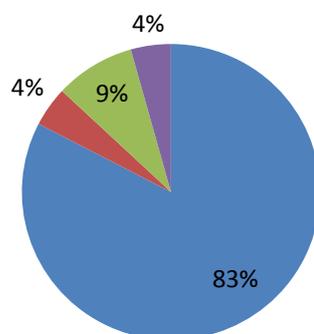
A ce titre, au 31 décembre 2015, 22 ménages ont été accompagnés par notre service : 8 dans le cadre d'un accès au logement, 4 lors du relogement et 8 dans le cadre du maintien dans un logement, et 2 mesures diagnostic.

Nous avons choisi de présenter la typologie des mesures au travers de cinq indicateurs représentatifs de notre activité.



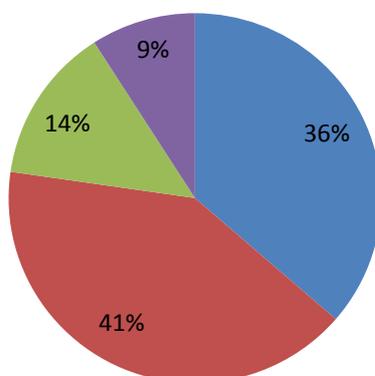
Composition familiale

■ Isolées ■ Isolées /enfants mineurs
■ Couples sans enfants ■ isolées+ enfants majeurs



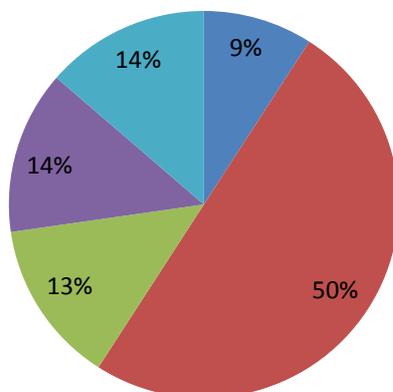
Age des personnes

■ 26/40 ■ 41/50 ■ 51/60 ■ 61 et +



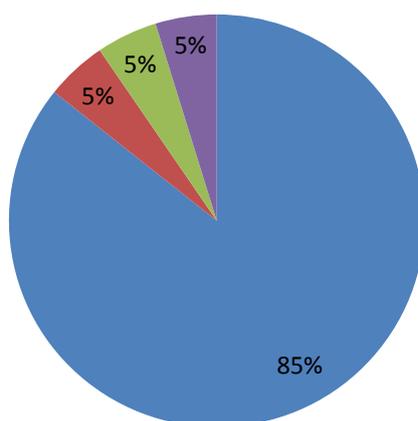
Types de revenus

■ RSA ■ AAH ■ Retraite ■ ASSEDIC ■ Pension Invalidité



Origine géographique

■ Grenoble et Agglomération ■ Nord Isere ■ Voironnais ■ Vercors



V. Analyse et constats de notre activité.

Depuis la création et la mise en œuvre du dispositif AVDL, nous constatons que cette forme d'intervention est un outil important auprès de ce public, souvent isolé et en demande d'accompagnement. Au cours entretiens, l'AVDL est souvent défini par le public comme un repère soutenant et rassurant dans leur parcours d'autonomie. Ces mesures ayant pour objectif un accompagnement renforcé (fréquence des rencontres) peuvent contribuer à une meilleure connaissance et/ ou analyse de leurs problématiques et des réponses à apporter. Aussi, la disponibilité déterminée par mesure / ETP semble légitime et pertinent pour le public rencontré.

Au fil des années, l'ESPACE PLEAIDE semble être de mieux en mieux reconnu par les partenaires médico et sociaux, ce qui favorise une meilleure articulation dans nos interventions au bénéfice des personnes accompagnées. En ce sens, la convention signée entre ALTHEA et le CHAI continue à prendre tout son sens.

Du fait de la reconnaissance du dispositif AVDL, nous pouvons noter une meilleure coopération avec les services du logement social (service de l'ETAT par le biais du BALD, et les bailleurs sociaux), qui favorise l'accès au logement de droit commun.

Pour autant, si l'AVDL a su montrer ses bénéfices auprès du public, il n'en demeure pas moins la question de la durée d'accompagnement. En effet, ce dernier est limité à 18 mois, ce qui peut paraître insuffisant face à un public qui est en manque de repère, en lien avec leur pathologie. Le travail proposé autour des questions relatives à l'appropriation d'un logement, la connaissance d'un quartier, et l'épanouissement au sein de « son chez soi » nécessite souvent plusieurs mois voire années au regard des antécédents de la personne mais aussi de son rythme de progression. De plus, les démarches administratives et les listes d'attente vers des services relais comme les SAVS restent toujours longues nous obligeant parfois à poursuivre nos interventions au-delà des 18 mois afin de ne pas créer des ruptures dans leur parcours. Les personnes sont souvent en demande de poursuite afin de d'être accompagnées et soutenu dans leur situation.

Enfin, à moyen terme, nous envisageons un travail d'évaluation entre opérateur AVLD accès sur :

- Une réflexion sur les recueils de données de notre activité afin de permettre une meilleure lisibilité de notre public mais aussi de notre travail ;
- Une enquête sur le devenir d'anciens bénéficiaires ;
- Une mise à jour de la note de service qui pose le cadre de la mission AVDL ;
- Un travail sur des formes d'accompagnement collectif autour des questions relatives au «Savoir Habiter ».



